

هكذا في العالم

Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION

QUARANTE-QUATRIÈME ANNÉE - N° 13233 - 4,50 F Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : André Fontaine - SAMEDI 15 AOUT 1987

SERVICES	
Abonnement	20
Publicité	19
Administration	19
Publicité	20
Administration	19
Publicité	20
Administration	19
Publicité	20
Administration	19
Publicité	20

ITALIE

La Mafia n'est plus ce qu'elle était...

Après 40 ans de pouvoir, la Mafia italienne a perdu de son prestige. Les chefs de la pègre ont été tués ou emprisonnés. Les affaires de la pègre sont devenues moins spectaculaires. Les mafiosi ont dû s'adapter à un monde où la justice est plus efficace et où les médias ont plus de poids.

CORÉE DU SUD

Affrontements entre policiers et manifestants à Séoul

Des affrontements ont eu lieu à Séoul entre des policiers et des manifestants. Les manifestants réclament des réformes politiques et sociales. Les policiers ont utilisé la force pour disperser les rassemblements.

GRANDE-BRETAGNE

Le trafic de drogue

Le trafic de drogue reste un problème majeur en Grande-Bretagne. Les autorités luttent contre les réseaux de distribution qui profitent de la demande croissante.

SYRIAS

La situation politique

La situation politique en Syrie reste tendue. Les tensions entre le régime et l'opposition continuent de se manifester.

LES TRAFICANTS DE DROGUE

La police française

La police française poursuit ses opérations contre les trafiquants de drogue. Des centaines de personnes ont été arrêtées et des tonnes de drogues saisies.

Les mineurs contre l'apartheid

Les mineurs d'Afrique du Sud ont organisé une grève pour protester contre l'apartheid. Ils réclament l'égalité des droits et la fin de la ségrégation raciale.

M. Pieter Botha

M. Pieter Botha, le chef de l'Etat, ne s'y est pas trompé, et son discours du jeudi 13 août, devant le Parlement, prouve à quel point — comme par le passé — il entend reprendre les choses en main et garder pour lui seul le privilège de toute initiative, qu'il s'agisse de durcir les positions ou de fléchir du lest. Ainsi faut-il interpréter l'absence d'allusion à la grève et sa tirade contre les Blancs libéraux qui ont rencontré, en juillet, à Dakar, des dirigeants du Congrès national africain interdit. Ainsi peut-on expliquer également les mesures annoncées à l'encontre de « certains membres d'ambassades » qui, à ses yeux, soutiennent ses adversaires.

Sur ce point précis, M. Botha n'avait guère besoin d'être plus explicite. La France figure en tête des nations occidentales ainsi visées sans être nommées, parce que la Fondation France-Libertés, présidée par M^{me} Danielle Mitterrand, a parainé le colloque de Dakar, et parce que, peu de temps auparavant, le président de la République avait refusé de recevoir les lettres de créance du nouvel ambassadeur sud-africain à Paris, pour protester contre le maintien en détention de Pierre-André Albertini, le coopérant français condamné à quatre ans de prison par la justice d'un barbotan.

Face à chaque crise, le premier réflexe des dirigeants africains est le raidissement. M. Pieter Botha, en outre, n'a jamais voulu tenir compte de l'avis de ces libéraux considérés comme des « traitres » à la « tribu ». Il n'a jamais accepté, non plus, les pressions extérieures, même celles d'amis occidentaux, qui, aujourd'hui plus que jamais, l'invitent au dialogue.

La grève actuelle des mineurs souligne les limites du raisonnement selon lequel les seuls maux dont souffre l'Afrique du Sud viennent de l'étranger. Face à tant d'intransigeance, milieux d'affaires et cercles religieux opèrent depuis de longs mois une marche arrière. M. Botha peut revendiquer le splendide isolement, mais son régime ne peut y survivre. Même si un compromis sur les avantages sociaux et les augmentations de salaires réclamés par les mineurs se dessine, il n'en demeure pas moins que les Noirs ont trouvé, dans leurs syndicats, un nouveau levier pour renverser le bastion de l'apartheid.

(Voir page 3 l'article de MICHEL BOLE-RICHARD.)

Mettant à profit la crise dans le Golfe

Moscou s'emploie à resserrer ses liens avec Téhéran

L'Union soviétique met à profit la crise dans le Golfe et le conflit qui oppose l'Iran aux puissances occidentales, pour resserrer ses liens avec Téhéran. Elle aurait même l'intention, si l'on en croit le « Wall Street Journal », de conclure avec le régime iranien un traité d'amitié analogue à celui qui la lie déjà avec l'Irak et la Syrie. Un représentant iranien a cependant confirmé l'accord sur l'oléoduc.

L'Iran et l'Union soviétique seraient sur le point de signer un traité d'amitié et de coopération militaire et économique, affirme le « Wall Street Journal » du vendredi 14 août, citant des informations recueillies à Téhéran auprès du journaliste Fereydoun Pezeshkan du « South-North News Service ».

M. Pezeshkan, qui fait état de sources proches des milieux diplomatiques est-européens de la capitale iranienne, affirme qu'un accord préliminaire a été conclu lors du récent voyage à Téhéran de M. Youli Vorontsov, vice-ministre des affaires étrangères soviétique, et que la signature solennelle du traité aura lieu en septembre lors d'une visite officielle de M. Edouard Chevardnadze, le chef de la diplomatie soviétique. Toujours selon

« Forum de la paix » au Pérou

Le message d'Ayacucho

AYACUCHO de notre envoyée spéciale

Le vétuste théâtre Cavello est plein à craquer. Les notables, chapeau mou et complet-veston, essaient de se frayer un chemin vers les premiers rangs, écartant ponchos et chullos des paysans, blousons de cuir et casques des mineurs. Pourtant, le programme de la rencontre — qui s'est tenue récemment — n'est guère divertissant. Pas de western spaghetti ou de mélodrame hindou qui font courir les provinciaux. L'affiche est plutôt rébarbative : « Forum Ayacucho XXI^e siècle : paix, justice, développement ».

Seuls les invités de marque manquent à l'appel : les douze ministres, qui avaient pourtant confirmé leur présence, l'intraitable Jorge Sanchez, chef politique et militaire de la région, et Mgr Richter Prada, l'évêque conservateur.

Absent aussi, bien qu'au cœur du débat, le Parti communiste-Sentier lumineux, le PCP-SL, qui a élu Ayacucho comme berceau de la guérilla il y a tout juste sept ans. Le PCP-SL a fait savoir qu'il répudie « ce forum de la fausse

2,3 % ou 2,4 % depuis le début de l'année

La hausse des prix a été modérée en juillet

Bonne surprise pour le gouvernement : la hausse des prix de détail a été modérée en juillet, un peu plus faible qu'on ne l'attendait. D'après les calculs provisoires de l'INSEE, l'augmentation par rapport à juin a été comprise entre 0,2 % et 0,3 %. Depuis janvier, la hausse serait de 2,3 % ou 2,4 %, ce qui toutefois représente déjà l'objectif que le gouvernement s'était fixé pour l'ensemble de l'année.

Malgré la hausse des loyers, malgré le renchérissement du pétrole, malgré la hausse du dollar, l'indice des prix de détail a augmenté de façon modérée en France en juillet.

Les calculs provisoires de l'INSEE aboutissent à une hausse comprise entre 0,2 % et 0,3 %. Il faudra attendre une dizaine de jours pour — au vu des résultats définitifs — analyser les différents postes de hausse et de baisse dans l'indice.

Une chose est sûre : la baisse de 2 % des prix du gaz domestique imposée par le gouvernement à la fin de juillet a modéré la hausse. Si cette baisse n'a pas eu de conséquences très importantes sur l'indice de juillet, elle n'en est pas moins significative quant à

L'aide française au Tchad

Tout en désapprouvant la reconquête de la bande d'Aozou, Paris poursuivra son soutien logistique aux troupes de M. Habré dans le nord du pays.

PAGE 3

Les élections en Nouvelle-Zélande

Une partie plus difficile que prévu pour M. David Lange.

PAGE 4

La Suisse et la CEE

S'adapter, se rapprocher, dans la perspective du grand marché européen.

PAGE 18

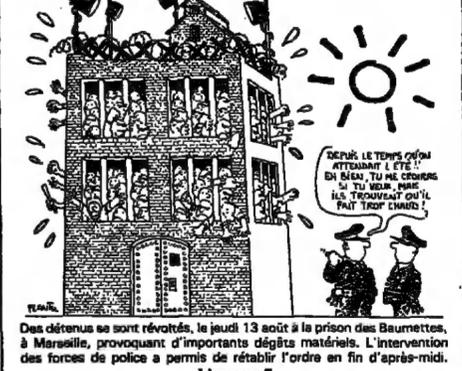
Concordances des temps

Payer les députés...

PAGE 2

Le sommaire complet se trouve page 20

Nouvelle agitation dans les prisons



Des détenus se sont révoltés, le jeudi 13 août à la prison des Baumettes, à Marseille, provoquant d'importants dégâts matériels. L'intervention des forces de police a permis de rétablir l'ordre en fin d'après-midi.

Le Monde

SANS VISA

- La fête du Palio à Sienne. Vacances et quotidien.
- Profession : maître d'hôtel. Gastronomie.
- Escapes. Jeux.

Pages 9 à 12

La rénovation du Théâtre des Champs-Élysées

La Caisse des dépôts parie sur la culture

La grande salle du Théâtre des Champs-Élysées, fermée lors de la saison 1986-1987, rouvrira ses portes le 23 septembre prochain, restaurée et modernisée. Un investissement prestigieux qui, à long terme, doit devenir rentable. C'est en tout cas le pari de la Caisse des dépôts, propriétaire du bâtiment et principal bailleur de fonds.

Avenue Montaigne, la façade du Théâtre des Champs-Élysées est toujours dissimulée sous une bâche. Dans la rue adjacente, des camions chargés de gravas. A l'intérieur, différents corps de métiers s'affairaient à grand bruit, dans une odeur de ciment frais et de tissu neuf. Pourtant, dès la semaine prochaine, les premières répétitions vont avoir lieu dans la

salle restaurée, après quatorze mois de travaux. Le 23 septembre, Georges Prêtre dirigera le « Benvenuto Cellini » de Berlioz, l'oratorio donné le 31 mars 1913 pour l'inauguration du théâtre.

Après soixante-quatorze ans de replâtrages successifs, le bâtiment, premier monument du vingtième siècle à être entré dans le patrimoine historique — il a été classé en 1957 — avait besoin d'une solide rénovation. La Caisse des dépôts et consignations, son propriétaire, a bien fait les choses.

Côté public, tout a été remis en état avec un soin maniaque. Mais derrière le rideau, le bouleversement est total. Le Théâtre des Champs-Élysées est aujourd'hui l'un des plus modernes d'Europe.

En face des maronniers de l'avenue, les bas-reliefs de Bour-

delle ont été dépeussés et la marquise refaite. Le soir, un nouvel éclairage doit mettre en valeur les frises du sculpteur. Dans le hall, on a refait le dallage de marbre longtemps dissimulé sous un tapis rapé.

Les parois, débarrassées de leur badigeon coquille d'œuf ont retrouvé leur décor de stuc et de pierre. La moquette de l'atrium, avec ses motifs amarante liserés vert-brun sort des ateliers d'Aubusson. Elle est identique à l'ancienne. Les bars parasites disparaissent dans le coffrage des murs. Des vitrines peuplent les foyers déserts des étages supérieurs.

EMMANUEL DE ROUX.

(Lire la suite page 13.)

36.15 TAPEZ LEMONDE

24 heures sur 24, 365 jours par an

Concordances des temps

Chroniques sur l'actualité du passé

Payer les députés...

L'indemnité parlementaire fait traditionnellement l'objet de plaisanteries. « Prix de la démocratie », elle permet de ne pas réserver les sièges de député ou de sénateur à des candidats fortunés. Mais elle ne résout pas la question du financement des partis politiques.

par Jean-Noël Jeanneney

Le 22 novembre 1906, vers 14 h 30, Charles Benoist, député modéré du sixième arrondissement de Paris, professeur d'histoire constitutionnelle à l'École libre des sciences politiques, publiciste apprécié à droite, se rendait à pied vers le Palais-Bourbon, par le boulevard Saint-Germain, lorsqu'il aperçut soudain de l'autre côté de la chaussée un de ses collègues, élu radical de la Nièvre, nommé Claude Goujat. « Je ne lui avais auparavant vu très rarement adresser la parole, raconte Benoist dans ses Mémoires, mais il était ému, chauffé et littéralement vibrant. Tandis que vous vous promenez, me dit-il, nous avons travaillé pour vous. Vous avez à présent 15 000 F ! Je fus littéralement cloué sur place... (1) »

Une dizaine de minutes plus tôt en effet, la Chambre a voté à main levée et à l'improvise (la question n'était pas à l'ordre du jour) l'augmentation de l'indemnité parlementaire de 9 000 à 15 000 francs par an, après avoir entendu le président de sa commission de comptabilité, le docteur Baudouin, lire à voix précipitée un rapport qui ne fut suivi d'aucun débat. Moins d'une quarantaine de députés étaient présents en séance. A peine une heure plus tard, le Sénat a procédé de la même façon. Passer muscade ! Le souci de régler l'affaire par escamotage ne fait de doute pour personne, et Charles Benoist peut observer avec justesse, mais non sans pertinence : « Ce n'est pas autrement qu'une cassette pauvre dérobe un coupon de dentelle au Louvre ou au Bon Marché... »

Ceux qui firent agir ainsi le Parlement à la dérobée étaient bien naïfs s'ils pensaient qu'on pourrait faire l'économie d'un grand débat national. Enchantée de l'aubaine, la presse de droite, hostile aux radicaux au pouvoir, s'enflamma : le bruit fut si fort que tant l'une que l'autre Assemblée se virent contraintes, avant de confirmer l'augmentation, d'organiser un débat a posteriori sur l'affaire — et cette fois sans rien dissimuler. Jusqu'à la guerre, l'attaque contre les « quinze millistes », les « Q.M. », fut une constante dans le combat des droites. L'esprit public n'y fut pas toujours insensible (2).

Soit, dira-t-on. Mais quel écho aujourd'hui ? Voici belle lurette — depuis la Quatrième République — qu'on a eu la sagesse de lier l'indemnité parlementaire au traitement des conseillers d'Etat, pour éviter à la représentation nationale la résurgence d'une controverse dégradante et propre à nourrir les formes les plus frustes de l'antiparlementarisme. Et pourtant il n'existe guère, en réalité, de question plus actuelle. Il suffit pour s'en persuader, de considérer ce qu'enseigne l'affaire Nucé, parmi d'autres aspects de l'épisode, quant au rôle qui résulte pour la démocratie du flou entourant encore le financement des dépenses d'un parlementaire : ce dont témoigne, que les griefs faits à l'ancien ministre de la coopération soient fondés ou non, la prudence de tout le milieu politique.

Le plus facile, dès 1906, c'est la goguenardise simpliste de la droite et d'une partie de l'extrême gauche. On rit gras, à l'époque, du mot ironique qu'eut Joseph Lasiès, député nationaliste du Gers (qui n'était pas riche !), quand il apprit à son arrivée à la Chambre que son traitement venait d'être augmenté de plus de 66 % : « Mon indignation, s'écria-t-il, n'égale que ma satisfaction ! (3) »

Dans le tohu-bohu de l'opposition de droite, la démagogie trouve l'occasion des plus faciles débordements (le ressort que l'on fait jouer ainsi, tout vulgaire qu'il soit, n'est pas sans efficacité : en 1907, lors d'une élection partielle dans la Drôme, un candidat qui, pour tout programme, promit de distribuer les 6 000 francs supplémentaires à ses électeurs fut élu triomphalement (4)).

Citons au hasard. A la Chambre, le 30 novembre, le marquis de Rosambo s'exclame : « Vous n'avez qu'à venir promener sur les boulevards, dans les gares de chemin de fer, à prendre un fiacre, et vous verrez si on l'apprecie... »

doubler. Les 9 000 francs (dont les statisticiens nous disent qu'ils correspondent à peu près à 30 000 F de 1987) sont à rapprocher des 35 000 francs qu'un préfet touche à l'époque (un recteur, 16 000 francs, un professeur de faculté 11 000).

Charles Benoist lui-même, tout hostile qu'il soit à la décision de 1906, ou en tout cas à la procédure suivie, admet, lui qui est député de Paris, que sur ses collègues des départements pèsent un poids très lourd : « Ils doivent prendre un second domicile à Paris, tout en gardant le premier en province ; ils doivent généralement délaisser leur métier ; médecins ou avocats, en tous cas médecins, abandonner leur clientèle (lorsqu'ils en ont une) ; ils sont assaillis de quémandeurs et de mendians ; toutes sortes d'associations avides et gourmandes se penchent sur leur sonnette ; leur correspondance, ne fut-ce que pour répondre aux demandes de démarches et de subventions, exige un secrétariat. Et je ne dis pas tout... »

« Silence aux pauvres ! (11) » Ce parlementaire est un peu grandiloquent, mais il somme juste, en somme.

Les grands ancêtres de la Première République avaient d'emblée compris cela, et lorsque la Convention décida de doubler le traitement de ses membres, le 23 nivose an III, Cambon l'expliqua fort bien, affirmant que c'était la noblesse et le clergé qui, « pour éloigner les pauvres », n'avaient fait décréter en 1789 qu'une indemnité de 18 livres (12). Et Jean Jaurès reprend efficacement le même argument démocratique quand il s'écrie : « C'est avec une sorte de stupeur que, dans les Débats, où les hommes infiniment distingués qui les rédigeaient avaient, j'imagine, quelle que soit leur modération, fini par accepter le principe même de la démocratie, j'ai vu se reproduire la pure politique censitaire : « Oui, disent-ils, la condition matérielle des députés est

lement si l'on s'assure aussi des moyens que ces frais soient maintenus dans des limites maîtrisées. Jaurès l'avait bien vu quand il disait : « La surenchère illimitée des dépenses électorales, c'est un des plus sérieux obstacles à l'exercice loyal et probe de la souveraineté (15). »

Le financement des partis politiques

La gauche, dans la période précédant 1981, paraissait avoir compris tout cela. Mais quand elle parvint au pouvoir elle ne prit en main le dossier que trop tard dans le déroulement de la législation pour être en mesure de faire voter la réglementation que beaucoup de démocrates voisins ont mise en pratique avec succès.

Ensuite la décision qui comportait la loi Lotard d'août 1986 d'autoriser, pour la première fois, la publicité politique à la télévision ne pouvait apparaître, en l'absence de législation sur

voire loi ! (5) » Quant à Louis Le Provost de Launay, sénateur conservateur des Côtes-du-Nord, et très hostile à la République, il s'écrie à la tribune du Luxembourg : « Ce n'était pas le moment (...) parce qu'il y a autour de nous et à côté de nous des misères créées par la politique gouvernementale (Très bien !) (...) Je veux parler de ces malheureux qui ont été expulsés de leur couvent avant-hier, et hier de leur séminaire... (6) » Et Engène Brager de la Ville-Moyseau, autre sénateur de droite : « C'est dans les milieux populaires, où les ouvriers se rencontrent, dans les cabarets, chez les petits coiffeurs (exclamations ironiques à gauche) (...) que l'indignation a été la plus grande... (7) »

Le prix de la démocratie

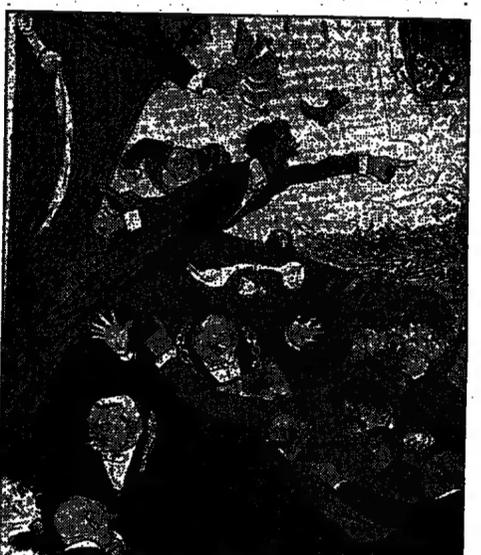
Contre la démagogie sans pudeur, l'abbé Lemire, député d'Hazebrouck, homme de droite et de désintéressement, interpelle la droite en ces termes, en 1909 : « Je suis un quinze milliste avoué ! (...) Je ne suis pas de ceux qui, après avoir levé la main, ont entrevu dans cette question des 15 000 francs une arme victorieuse (...) que j'appellerai une arme indigne ! (...) Je regrette que sur la terre de France il se rencontre un groupe d'hommes politiques (...) qui va aux élections sans programme positif, les mains vides, uniquement avec l'argument des 15 000 francs (8). »

En fait, le clivage ne recouvre pas la coupe de la droite et de la gauche. Ainsi le Parti socialiste de l'époque (PSU-SFIO) en deux. A la tribune de la Chambre, deux de ses élus ouvriers, Albert-Poulain et Jean Bouvier, viennent plaider, l'un pour les 15 000 francs, l'autre contre eux. « Je suis sûr, dit le premier, que le corps électoral sera à peu près unanime à dire, avec son bon sens populaire : si l'on veut avoir de bons ouvriers, il faut les payer... » Et le second : « Je suis bien tranquille vis-à-vis de mes électeurs, qui (...) savent qu'avec l'indemnité parlementaire on peut tout juste joindre les deux bouts. Mais (...) je déclare franchement que ma situation de député à 9 000 francs est encore supérieure à celle de mineur que l'occupant (9). » A telle enseigne que Jean Jaurès, placé devant ces discordes intestines, dut proposer en forme de compromis que l'on repousse la décision jusqu'à ce que la commission du suffrage universel se fût prononcée sur la représentation proportionnelle (proposition à vrai dire un peu bancale et qui n'eut pas de succès).

On n'a pas trop de peine à se faire une idée assez précise du budget d'un député. Non seulement, il lui est à peu près impossible, si l'indemnité est sa seule ressource, de faire quelques économies pour le cas d'une défaite électorale après laquelle il peut avoir des difficultés à retrouver son métier antérieur, mais, pendant le mandat même qu'il exerce, nul doute qu'il vive assez mal s'il n'a pas de fortune personnelle. Dans son rapport... expéditif du 22 novembre 1906, le docteur Baudouin rappelle de façon convaincante que les 9 000 francs annuels ont été fixés par la Seconde République, en 1849, et que le chiffre a été repris tel quel en 1871 (alors que l'Empire l'avait porté à 12 500 francs, plus une indemnité spéciale de 2 500 francs par mois pour les sessions extraordinaires). Or, depuis soixante ans, le coût de la vie a fait plus que



« Je vois avec plaisir, messieurs, que cette proposition d'augmenter votre traitement ne rencontre pas la moindre opposition. C'est une mesure qui n'impose ! »



« Augmenter les cotisations... Vous réduisez la France ! Vous nous menez tout droit à la faillite ! »

(Caricatures de Grandjean parues dans l'Asiette en beurre, novembre 1907.)

J'omette le bouleversement d'habitudes, la révolution morale, qui transformait à leur tour l'homme qui vient ou revient tard à Paris. Sa femme qui souvent n'y avait point vécu, ses enfants lâchés de leur froid collège sur ce pavé brûlant, tout ce « petit monde ancien », ancien par ses idées ou par ses préjugés, qui s'imaginent qu'un député, anonyme hors de son arrondissement, est quelque'un ici, et que la souveraine délicate de la vie parisienne est aux terrasses des brasseries de la rue Royale (10).

Benoist raconte aussi que, si le président de la Chambre, l'austère Henri Brisson, s'était résolu à soutenir l'augmentation, c'est parce qu'on lui avait montré la liste des saisies-arrêts pratiquées sur les traitements : « Elle était si longue qu'il s'était, à contrecœur, incliné... »

Le problème est aggravé, à mesure que les partis se structurent, par les cotisations lourdes qu'ils commencent à demander à leurs parlementaires. Or les partis de gauche, les radicaux et surtout les socialistes, plus pauvres par nature, exigent davantage. Au congrès de Nancy, en août 1907, la SFIO décide que députés et sénateurs lui reversent la moitié de l'augmentation votée en 1906, soit 3 000 francs par an !

Voici le cœur de la question : s'il faut que les citoyens consentent à payer le prix de la démocratie, c'est parce que c'est la seule façon d'éviter l'inégalité des chances entre les riches et les pauvres (individus et partis) devant le suffrage universel.

« Ah ! s'écrie le député radical Jacques Chausse, je comprends les privilèges qui préconisent le mandat gratuit ! C'est une tactique pour que personne en dehors d'eux ne puisse prétendre à la direction des affaires du pays, qu'ils dirigent ainsi tout à leur aise dans l'intérêt de leur classe

« difficile ; mais nul n'est obligé d'être député... C'est la formule de l'oligarchie bourgeoise essayant de s'imposer à la souveraineté nationale » (13).

Ne pas payer assez les élus du peuple, c'est les exposer aux tentations multiples des diverses corruptions. « Comment dit Clemenceau, président du conseil, le 12 juillet 1909, pour répliquer à ceux qui ne cessent de lancer les 15 000 francs au visage de son gouvernement, comment ! voilà un homme qui est dans sa province, il a obtenu des diplômes, il est entré dans une carrière quelconque — car il y a ici des hommes appartenant à tous les rangs de la société. Vous le faites venir à Paris avec sa femme et ses enfants et vous ne lui accordez aucun dédommagement ! A quelles tentations allez-vous le livrer ? Vous lui donnez la puissance publique et vous le réduisez à la misère... »

Déjà, en juin 1836, quand le député Glais-Bizoin déposa une proposition de loi pour rétablir l'indemnité que le système censitaire avait supprimée, il rappela ceci : « En 1814, lorsqu'on s'occupait de la composition de la Chambre, un illustre diplomate demanda ce qu'on donnerait aux députés : Mais rien ! répondit la majorité du conseil — Rien ? répondit l'homme habile, rien ? alors ils courent bien cher ! (14) »

LES leçons du débat de 1906 sont aussi actuelles que jamais. La politique coûte, et le citoyen doit y pourvoir. C'est le devoir des hommes publics de l'expliquer au public en lui démontrant que l'hypocrisie entraîne ici son bon lot d'effets pervers. Mais on doit d'un même mouvement souligner, en 1906 comme aujourd'hui, que cette démonstration peut emporter la conviction seu-

Prochain article : les socialistes et l'alliance du centre (numéro du 17 août daté 18)

l'argent en politique, et parce qu'elle était destinée à provoquer une hausse exorbitante des coûts, que comme la certitude d'une éclatante régression civique. « Silence aux pauvres ! » Le Parlement a eu très heureusement, au mois de juin dernier, le courage de revenir sur sa décision première, mais le problème reste entier. Quand ils débattirent de ces questions en février 1980, Pierre Messmer, ancien premier ministre post-gaulliste, et Pierre Mauroy, futur premier ministre socialiste, divergèrent d'opinion sur le financement public des partis politiques : le premier n'en voulait pas, contrairement au second. Mais tous deux se rejoignirent pour prôner un strict plafonnement des dépenses électorales. L'un et l'autre souhaitaient une loi à ce sujet avant les présidentielles de 1981. On attend toujours, et probablement faut-il craindre que l'actualité de 1906 ne perdure encore quelque temps (16).

(1) Charles Benoist, Souvenirs, t. III, 1902-1933, Paris, Pion, 1934, p. 134-136.
(2) Cf. Félix-Simon, L'indemnité parlementaire en France, Paris, 1910, et surtout Pierre Guiral et Guy Thuillier, Le Vie qu'on a vu à Paris, 1800-1900, Paris, 1964, p. 106-114.
(3) Cité par Georges Boncompagni, Histoire politique de la III^e République, t. I, L'évolution, Paris, PUF, 1965, p. 46.
(4) Guiral et Thuillier, op. cit., p. 111.
(5) J. O., Débats de la Chambre, p. 2814.
(6) J. O., Débats du Sénat, p. 1166, 20 novembre 1906.
(7) Ibid., p. 1167.
(8) J. O., Débats de la Chambre, 21 octobre 1909.
(9) Ibid., 30 novembre 1906, p. 2812 et 2816.
(10) Charles Benoist, op. cit., p. 134-135.
(11) J. O., Débats de la Chambre, 30 novembre 1906, p. 2813.
(12) On trouve d'utiles renseignements dans une brochure électorale du Parti radical, L'indemnité parlementaire, son historique. Opinions sur les quinze mille, Paris, 1910, 32 p.
(13) J. O., Débats de la Chambre, 30 novembre 1906, p. 2817.
(14) Parti radical, brochure citée p. 6.
(15) J. O., Débats de la Chambre, 30 novembre 1906, p. 2817.
(16) La Pointe, n° 387, 18-24 février 1980, p. 47-49.

Tout un développement
à reconnaître à l'acte FA

Paris poursuivra ses opérations des troupes de M. Habib

Après six jours de combats, les troupes de M. Habib ont repris le contrôle de la capitale. Les opérations militaires se poursuivent dans les zones périphériques de la ville. Les forces gouvernementales continuent de sécuriser les zones urbaines et de rétablir l'ordre public.

La sécheresse et l'inondation

Le gouvernement a annoncé des mesures d'urgence pour faire face à la sécheresse et aux inondations. Des équipes de secours sont déployées dans les zones touchées. Des travaux de réparation sont en cours pour les infrastructures endommagées.

La Société anti-esclavagiste de Lo dénonce l'exploitation des enf

La Société anti-esclavagiste de Lo a dénoncé l'exploitation des enfants dans les zones touchées par la sécheresse et les inondations. Elle appelle à une action collective pour protéger les enfants vulnérables.

سكوان الصالح

Tout en désapprouvant la reconquête de la bande d'Aozou

Paris poursuivra son aide logistique aux troupes de M. Habré dans le nord du Tchad

La crise tchadienne a donné lieu à une explication, le jeudi 13 août, entre le président Mitterrand et M. André Giraud, le ministre de la défense. Les deux hommes avaient en effet tenu des propos qui pouvaient paraître contradictoires au début de la semaine.

ligne n'a plus de sens depuis que les troupes de M. Hissène Habré ont reconquis le nord du Tchad. La Libye ne doit donc pas se sentir libre de bombarder la zone septentrionale du Tchad, et la France apportera s'il le faut son aide pour mettre un terme à ces bombardements.

Les bombardements libyens

Sur le terrain, les bombardements libyens se poursuivent. Ainsi, le haut commandement de l'armée tchadienne a annoncé, jeudi 13 août, qu'une grande partie de la localité d'Aozou, reprise samedi 8 août par les forces de N'Djamena, était en feu à la suite des bombardements incessants des avions libyens.

L'offensive diplomatique des deux parties se poursuit. Ainsi, le ministre tchadien des affaires étrangères, M. Gouara Lassou, a déclaré jeudi à Lomé que le président Hissène Habré était prêt à rencontrer le colonel Kadhafi à tout moment.

La libération de notre territoire d'Aozou, précisait-il, ne nous empêche pas de poursuivre notre politique de bon voisinage avec le pays frère qu'est la Libye, car nous ne confondons pas le peuple libyen et le colonel Kadhafi avec son régime. Le chef de la diplomatie tchadienne a précisé que son pays était prêt à discuter avec la Libye des conditions de vie, du bon voisinage, et de la coexistence pacifique entre les deux pays.

Cette intransigence de Tripoli en ce qui concerne la bande d'Aozou donne peu de chances aux différentes tentatives de médiation susceptibles d'intervenir, comme celle de l'Algérie, qui pourrait tenter de convaincre la Libye de soumettre le cas du territoire litigieux à une juridiction internationale.

AFRIQUE DU SUD

Le président Botha revient sur sa promesse d'organiser des élections en 1989

JOHANNESBURG de notre correspondant

Le président Botha n'a pas tenu sa parole. Il a annoncé, jeudi 13 août au Parlement, qu'il n'y aura pas d'élections à la Chambre blanche en 1989 comme il l'avait promis.

Le chef de l'Etat a expliqué qu'il serait « injuste » pour la formation dirigeante, le Parti national, de ne pouvoir aller au terme du mandat habituel de cinq ans et que, d'autre part, les électeurs devaient avoir la possibilité de juger leurs représentants sur une période normale.

Au cours de la même intervention, le président de la République - qui a proposé la libération de M. Govan Mbeki, soixante-dix-sept ans, qui purge une peine de prison à vie avec M. Nelson Mandela - s'en est violemment pris à la délégation d'Afriqueans qui, en juillet, à Dakar, a reconstruit l'ANC (Congrès national africain) (Le Monde du 14 juillet). Il les a qualifiés d'« idiots naïfs » (à l'ANC), pour reprendre la formule de Lénine, les accusant de « sabotage des initiatives de réforme du gouvernement ainsi que sa légitimité et sa souveraineté ».

objectifs de la première phase de la révolution.

Pour M. Botha, les entretiens de Dakar « n'ont pas du tout permis de résoudre les problèmes compliqués de l'Afrique du Sud, ils les ont seulement aggravés et prolongés ».

Le chef de l'Etat a annoncé que des mesures allaient être prises. Tout d'abord, un contrôle plus strict de la délivrance des passeports pour ceux qui « collaborent avec les ennemis de l'Afrique du Sud ». Le passeport n'est pas un droit, a déclaré le président, c'est un privilège.

Repondant au chef de l'Etat, M. Van Zyl Slabbert a affirmé qu'il était « triste, à ce moment crucial de notre histoire, de voir le président de la République consacrer autant de temps, d'une manière indigne, à une affaire dont le but essentiel était de promouvoir la compréhension, de se débarrasser de stéréotypes et d'explorer les possibilités de négociations ».

Dans le sud du pays, les inondations ont déjà fait cent cinquante-deux morts en Uttar-Pradesh et dans le Himachal-Pradesh, alors qu'au Bihar, en Assam et au Bengale (où l'on cite le chiffre provisoire de cent trente morts), trois millions de personnes ont dû fuir leurs habitations dévastées par les inondations, et que certains districts sont totalement coupés du reste du pays.

Laurent Zecchini, expert roumain des droits de l'homme, a déclaré que le Conseil national était « l'instument approprié pour élaborer le futur constitutionnel du pays ».

instrument approprié pour élaborer le futur constitutionnel du pays. Il espère que le texte définitif pourra être adopté « si possible » au cours de l'actuelle session parlementaire et a confirmé que les Noirs urbanisés pourraient élire leurs représentants à cet organisme, seul et unique outil de dialogue pour le pouvoir, même s'il est rejeté par tous les leaders reconnus de la communauté noire.

Le chef de l'Etat a annoncé que des mesures allaient être prises. Tout d'abord, un contrôle plus strict de la délivrance des passeports pour ceux qui « collaborent avec les ennemis de l'Afrique du Sud ». Le passeport n'est pas un droit, a déclaré le président, c'est un privilège.

Repondant au chef de l'Etat, M. Van Zyl Slabbert a affirmé qu'il était « triste, à ce moment crucial de notre histoire, de voir le président de la République consacrer autant de temps, d'une manière indigne, à une affaire dont le but essentiel était de promouvoir la compréhension, de se débarrasser de stéréotypes et d'explorer les possibilités de négociations ».

Dans le sud du pays, les inondations ont déjà fait cent cinquante-deux morts en Uttar-Pradesh et dans le Himachal-Pradesh, alors qu'au Bihar, en Assam et au Bengale (où l'on cite le chiffre provisoire de cent trente morts), trois millions de personnes ont dû fuir leurs habitations dévastées par les inondations, et que certains districts sont totalement coupés du reste du pays.

Laurent Zecchini, expert roumain des droits de l'homme, a déclaré que le Conseil national était « l'instument approprié pour élaborer le futur constitutionnel du pays ».

Asie

INDE

Sécheresse et inondations : des centaines de victimes

En raison de la grave sécheresse qui affecte plusieurs Etats de l'Inde, tandis que d'autres sont éprouvés par des inondations, M. Rajiv Gandhi a renoncé, à une tournée d'une semaine qu'il devait faire, à compter du 24 août, en Allemagne de l'Ouest, en Hongrie et en Yougoslavie.

NEW-DELHI de notre correspondant

On l'appelle el lillo. C'est le nom d'un phénomène encore mal connu et dont les conséquences sont d'ores et déjà dramatiques pour une partie de la population indienne victime d'une sécheresse persistante. el lillo prend la forme d'une montée de la température, qui empêche les nuages de mousson de se diriger vers l'Inde.

La presse indienne parle de la plus grave sécheresse enregistrée depuis un siècle, notamment dans les Etats de l'Ouest. Le paradoxe fait que, dans les Etats de l'est, ce sont les inondations qui provoquent des ravages. Dans les deux cas - sécheresse et pluies diluviennes - les conséquences économiques sont désastreuses.

Le gouvernement a créé un comité de crise chargé de surveiller en permanence l'évolution de ces deux phénomènes : un plan d'urgence a été mis au point pour importer plusieurs centaines de milliers de tonnes d'huile comestible, et des stocks de denrées alimentaires vont être acheminés vers les régions les plus affectées. Des mesures sont prises pour distribuer de l'eau potable dans les zones les plus désertées.

Des responsables du ministère de l'énergie ont indiqué que, vendredi, quinze puits étaient en grève et que des conflits avaient été réglés dans quinze autres puits. Au total, ce sont deux cent cinquante entreprises qui, vendredi, étaient en grève ou dont l'activité était perturbée par des conflits sociaux.

La Société anti-esclavagiste de Londres dénonce l'exploitation des enfants. Elle a publié un rapport sur le travail forcé, intitulé « Les enfants de l'Inde ». Le rapport révèle que, selon une pratique courante, dans la partie orientale de l'Etat de l'Uttar-Pradesh et les régions voisines, des enfants sont littéralement livrés par des intermédiaires à des confectionneurs de tapis en échange d'un prêt consenti à leurs parents à qui l'on promet que les jeunes travailleurs vont rapidement gagner suffisamment d'argent pour que les sommes empruntées puissent être remboursées.

La Société anti-esclavagiste de Londres dénonce l'exploitation des enfants

GENÈVE de notre correspondante

La Société anti-esclavagiste de Londres, une des plus anciennes organisations humanitaires, vient de présenter au groupe de travail des Nations unies sur l'esclavage un important rapport sur le travail des enfants en Inde. Ce document évoque le cas de l'industrie de confection de tapis en Inde, dont le personnel est composé pour moitié au moins d'enfants, surtout des garçons, âgés de six à quinze ans.

L'emploi d'enfants de moins de quatorze ans est interdit - en vain - par la Constitution indienne aussi bien que par des règlements d'application dont le plus récent a été édicté en 1986. Au surplus, la durée du travail dans cette industrie excède celle qui est prévue de façon générale par la loi : les enfants travaillent au moins huit heures par jour dans des locaux sombres et mal aérés.

comme stagiaires, ne perçoivent pas de salaire.

En 1984, la Cour suprême de l'Inde, saisie par le Front de libération de la servitude (Bonded Liberation Front of India) au nom des familles d'une trentaine d'enfants qui auraient été enlevés et soumis au travail forcé, avait nommé deux enquêteurs. Leur rapport révèle que, selon une pratique courante, dans la partie orientale de l'Etat de l'Uttar-Pradesh et les régions voisines, des enfants sont littéralement livrés par des intermédiaires à des confectionneurs de tapis en échange d'un prêt consenti à leurs parents à qui l'on promet que les jeunes travailleurs vont rapidement gagner suffisamment d'argent pour que les sommes empruntées puissent être remboursées.

La Société anti-esclavagiste recommande que le gouvernement indien veuille à faire appliquer la législation en vigueur et, le cas échéant, en promulguer une nouvelle compte tenu des conclusions de la commission d'enquête nommée par la Cour suprême.

ISABELLE VICHNIAC.

CORÉE DU SUD

Les grèves continuent de s'étendre

Séoul, (AFP, Reuters). - Les grèves se sont étendues, le vendredi 14 août en Corée du Sud. Entre-temps les dirigeants syndicaux ont brandi la menace d'une grève nationale des conducteurs d'autobus.

La police a rapporté que deux mille mineurs avaient saqué la ville minière de Taebok, jeudi soir, s'en prenant aux domiciles des cadres de la mine et aux locaux de celle-ci, mais on ne fait état d'aucune victime. Un peu plus tôt, la police avait tiré des gaz lacrymogènes pour disperser des centaines de mineurs occupant une gare dans la localité voisine de Chongson.

Des responsables du ministère de l'énergie ont indiqué que, vendredi, quinze puits étaient en grève et que des conflits avaient été réglés dans quinze autres puits. Au total, ce sont deux cent cinquante entreprises qui, vendredi, étaient en grève ou dont l'activité était perturbée par des conflits sociaux.

L'Institut de développement de la Corée, groupe de recherches gouvernemental, a estimé vendredi que les hausses salariales obtenues par les grévistes diminueraient les exportations et entraîneraient l'inflation et le chômage.

GENÈVE

Un expert roumain des droits de l'homme a disparu

La trente-neuvième session de la sous-commission des droits de l'homme de l'ONU, qui se tient à Genève, du 10 août au 4 septembre, vient de connaître, après quelques jours de routine administrative, un incident de taille : l'un de ses membres, renommé pour ses efforts sur la question des « disparitions involontaires ou forcées », l'expert roumain Dumitru Mazilu, a lui-même disparu. Quant à son suppléant, M. Mircea Nicolae, il était également absent.

Personne n'a eu de nouvelles directes, ni de M. Mazilu ni de sa famille, depuis des mois. Toutes les tentatives pour entrer en contact avec lui sont restées vaines. Les seules informations parvenues à la sous-commission sont contenues dans une lettre du ministère roumain des affaires étrangères affirmant que M. Mazilu a été victime d'une crise cardiaque en juin dernier et n'a pu, pour cette raison, se rendre à Genève.

Toujours est-il que la disparition de l'expert roumain, intervenant après l'affaire Liviu Bota, autre fonctionnaire roumain de l'ONU à Genève dont on est sans nouvelles (Le Monde du 16 juillet), est appelée à provoquer d'autant plus de remous que M. Mazilu avait été chargé par la précédente session d'établir un rapport sur « les droits de l'homme et la jeunesse », en analysant « les efforts et les mesures propres à réviser les droits de l'homme et à en garantir la jouissance aux jeunes ».

Diplomatie

ONU

Un expert roumain des droits de l'homme a disparu

GENÈVE de notre correspondante

La trente-neuvième session de la sous-commission des droits de l'homme de l'ONU, qui se tient à Genève, du 10 août au 4 septembre, vient de connaître, après quelques jours de routine administrative, un incident de taille : l'un de ses membres, renommé pour ses efforts sur la question des « disparitions involontaires ou forcées », l'expert roumain Dumitru Mazilu, a lui-même disparu. Quant à son suppléant, M. Mircea Nicolae, il était également absent.

Personne n'a eu de nouvelles directes, ni de M. Mazilu ni de sa famille, depuis des mois. Toutes les tentatives pour entrer en contact avec lui sont restées vaines. Les seules informations parvenues à la sous-commission sont contenues dans une lettre du ministère roumain des affaires étrangères affirmant que M. Mazilu a été victime d'une crise cardiaque en juin dernier et n'a pu, pour cette raison, se rendre à Genève.

Toujours est-il que la disparition de l'expert roumain, intervenant après l'affaire Liviu Bota, autre fonctionnaire roumain de l'ONU à Genève dont on est sans nouvelles (Le Monde du 16 juillet), est appelée à provoquer d'autant plus de remous que M. Mazilu avait été chargé par la précédente session d'établir un rapport sur « les droits de l'homme et la jeunesse », en analysant « les efforts et les mesures propres à réviser les droits de l'homme et à en garantir la jouissance aux jeunes ».

Le Monde sur minitel

REAGAN, C'ETAIT VRAI

36.15 TAPPEZ LEMONDE

Amériques

Les négociations en Amérique centrale

Soutien cubain au plan de paix pour le Nicaragua Salvador : appel du président Duarte au dialogue

Moins d'une semaine après la signature, le 7 août dernier à Guatemala, de l'accord de paix mis au point par cinq présidents d'Amérique centrale, les prises de position se succèdent dans la région. Le président cubain Fidel Castro...

L'administration américaine divisée

WASHINGTON correspondance

La coopération souhaitée par le président Reagan entre la Maison Blanche et le Congrès concernant la politique étrangère est menacée. Dans son discours du mercredi 12 août, le président Reagan exprimait l'espoir que l'initiative diplomatique américaine...

ériode de négociations sur le cessez-le-feu. Dans une déclaration antérieure, M. Wright avait clairement indiqué qu'il ne souhaitait pas que le président demande une aide intermédiaire afin de ne pas compliquer les chances de la négociation...

PÉROU Le message d'Ayacucho

(Suite de la première page.)

Comment se sent-il ? Il dit simplement : « Je suis encore là, vivant. » Aux tracts qui l'accusent de collusion avec l'armée et l'APRA, le parti social-démocrate au pouvoir, il a répondu par d'autres tracts : « Militant du PC, j'ai toujours combattu l'APRA pour sa doctrine réformiste, sociale et anticapitaliste... »

adresses-moi toutes vos plaintes. Ma mission est d'éviter l'accapement, la spéculation, mais aussi de diriger la défense civile. » Ricanements du public. Face au chef du commandement politique et militaire, le général Sanchez, quel rôle peut jouer le préfet si ce n'est hisser les couleurs sur la grande place pour la cérémonie dominicale ?

Le préfet a été parachuté à Ayacucho il y a quelques semaines. Son poste est resté vacant pendant plus d'un an. Son prédécesseur était footballleur. Lui se définit comme « un spécialiste de la faune exotique... » Il a beaucoup voyagé, le Tohad, l'Afrique du Sud, l'Iran... Son hobby ? La photo. Il rêve de faire en huit mois un best-seller sur Ayacucho...

min) sur 50 000 hectares rapporterait 70 millions de dollars par an et créerait 20 000 emplois, explique un fonctionnaire du ministère de l'Agriculture; industrialiser la laine de vigogne fournirait 20 millions de plus.

Guadalupe Callocunza, secrétaire du comité départemental des droits de l'homme, qui vient de purger trois mois de prison, intervient à son tour. « Tout ce bla-bla sur le développement, sur la justice, sur la paix, c'est pour faire oublier les 10 000 morts, les 2 500 détenus disparus, les femmes munautés dévastées, les femmes violées et les milliers d'orphelins et de familles obligés d'émigrer. »

Le gouvernement écartera-t-il le message d'Ayacucho ? L'ingénieur Walter Alejo Calderon, organisateur du forum, en doute : « Ici, ce n'est pas le président Garcia qui commande, c'est le commandement militaire. » Lorsque le commandement militaire est contredit — notamment lorsque le gouvernement parle de sanctionner les responsables de violations des droits de l'homme, — il décrie la grève des bras croisés. Au moment de la clôture du forum, l'indépendance du pouvoir judiciaire et le droit à l'information, sanctionner les responsables de la violation des droits de l'homme et protéger les victimes de la violence.

Océanie

NOUVELLE-ZÉLANDE : élections générales

Une partie plus difficile que prévu pour M. Lange

Des élections générales ont lieu, le samedi 15 août, en Nouvelle-Zélande. Le Parti travailliste de l'actuel premier ministre, M. David Lange, demeure favori en dépit d'une nette remontée, dans les sondages de ces dernières semaines, du Parti national dirigé par M. Jim Bolger.

ême financier et une tarification plus réaliste des services publics. L'application de recettes précoisées par le Fonds monétaire international, l'introduction d'une économie de marché et la suppression des subventions aux fermiers ont favorisé le monde des affaires et provoqué un boom dans les villes. Mais le monde rural en a souffert.

En outre, le Parti national ne manque pas de reprocher aux travaillistes d'avoir, laissé les taux d'intérêt doubler en passant à 22 % et l'inflation atteindre le chiffre record de 18,9 %. M. Lange doit compter avec un certain désenchantement de son électorat traditionnel. La levée des subventions aux exportations et les pertes d'emplois consécutives aux privatisations ont, entre autres choses, été ressenties.

M. Lange rétorque qu'un mandat de trois ans est trop court et qu'il faudra deux fois plus de temps pour que ses réformes portent des fruits. « A l'heure qu'il est, le travail n'est « à moitié fait », a déclaré de son côté M. Douglas, en annonçant que de nouvelles réformes sont en préparation.

La politique anti-nucléaire de M. Lange — qui a provoqué le gel de la participation de la Nouvelle-Zélande au pacte de l'Anzus qui la lie à l'Australie et aux États-Unis — semble, en revanche, demeurer populaire. Le Parti national a promis de rouvrir les ports néo-zélandais aux navires de guerre américains. Il a même accusé M. Lange de vouloir ranger le pays dans le camp des non-alignés « en compagnie de la Libye et de Cuba ».

Pour ce dernier, qui n'est âgé que de quarante-cinq ans et serait, en cas de victoire, le premier dirigeant néo-zélandais à remporter deux victoires électorales consécutives, la partie s'annonce moins facile que prévu. M. Jim Bolger s'est réveillé, pendant la campagne électorale, un bon tacticien que le premier ministre semble avoir sous-estimé.

J.-C. POMONTI.

HAÏTI

Le gouvernement approuve le projet de loi électorale

Le gouvernement haïtien a approuvé, le jeudi 13 août, le projet de loi électorale mis au point par un organisme indépendant, qui fixe la date de la première élection présidentielle depuis plus de trente ans au 27 novembre prochain. Le Conseil national avait mis en cause la légitimité du comité électorale, il y a quelques semaines, en tentant d'y réduire ses pouvoirs. La manifestation et les émeutes qui avaient suivi cette démarche avaient contraint le CNG à renoncer à un tel projet. Aujourd'hui c'est le gouvernement lui-même qui a annoncé les conclusions du comité à la télévision. Les électeurs haïtiens devraient ainsi désigner, lors du scrutin du 27 novembre, les deux Assemblées.

Démarche française

Cette question des violences contre les manifestants en Haïti a d'autre part été soulevée à Washington lors de la visite de deux jours effectuée par l'un des membres du CNG, le colonel William Regala.

Le colonel, parfois considéré comme la véritable « homme fort » du gouvernement de transition, est allé rendre visite au président américain lundi 9 août, au département d'Etat, après avoir rencontré la veille le secrétaire d'Etat adjoint aux affaires interaméricaines, M. Elliott Abrams. Le climat de violence qui règne dans l'île des Caraïbes a aussi été évoqué par un représentant de l'Organisation Fraternelle des Hommes, M. Martin Luc Bonnardot, de retour en France après avoir passé sept ans en Haïti.

Il a souligné que le mouvement paysan devenait « de plus en plus fort et organisé ». M. Bonnardot a aussi affirmé que les « menaces contre les cadres des organisations non gouvernementales sont courantes ».

Le ministre des affaires étrangères français a sur ce point demandé aux autorités haïtiennes de prendre des mesures pour mieux assurer la sécurité des mille huit français établis en Haïti, a indiqué jeudi un porte-parole du Quai d'Orsay. Cette requête survient après les violences infligées à trois ressortissants français dans la nuit de mardi à mercredi au cours desquelles la femme d'un homme d'affaires a été violée par des hommes revêtus de l'uniforme militaire (le Monde du 14 août). Le ministre des affaires étrangères a réclamé une « enquête diligente » pour retrouver et punir les occupants de cette agression. L'ambassade a entrepris une démarche identique et a assuré la prise en charge des trois victimes. — (AFP, AP, Reuters.)

Les députés de la majorité ont voté le projet de loi sur l'étatisation du système bancaire

LIMA de notre correspondante

Le président Alan Garcia a remporté la première manche de la bataille légale qui se livre au Parlement pour l'approbation de son projet de loi d'étatisation du système financier. En effet, après trente heures de débats, les députés de la majorité ont voté, un à un, le jeudi 13 août, les vingt-deux articles de son projet malgré l'opposition des représentants de la droite.

Ce projet de loi déclare « d'intérêt social l'activité bancaire, financière et celle des compagnies d'assurances » et la réserve à l'Etat, exception faite des banques étrangères. Il prévoit aussi l'expropriation des entreprises qui dépendent de ces holdings (plus de trois cents). L'indemnisation des actions existantes se fera en argent comptant, et non pas sous forme de bons.

L'APRA, le parti au pouvoir, a fait une demi-concession à la gauche unie qui appuie cette étatisation — bien qu'elle ait certaines réserves — en acceptant l'incorporation d'un représentant des travailleurs à la direction des futures entreprises nationalisées.

La deuxième manche de cette bataille législative risque d'être plus serrée au Sénat. Près de la moitié des représentants de l'APRA ont, en effet, formulé de sérieuses critiques à l'endroit du projet de loi. Ils ont commencé par l'octogonaire sénateur Luis Alberto Sanchez, premier vice-président de la République. De plus, la Gauche unie a conditionné son appui à l'approbation préalable d'une amnistie qui devrait bénéficier à une centaine de prisonniers politiques membres de sa coalition.

Entre-temps, la polémique se poursuit, à coups de communiqués et de slogans, marches et contre-marches sur la place publique. Mercredi 19 août, quatre-vingt institutions dépendant de la Confédération des chefs d'entreprise ont prévu une grève symbolique. Le conservateur Parti populaire chrétien organise, vendredi 14 août, une manifestation de protestation.

Le président Alan Garcia, après une tournée de cinq jours à l'intérieur du pays au cours de laquelle il a reçu l'appui de très nombreux partisans de la nationalisation des banques, est rentré à Lima. Il a immédiatement démenti l'affirmation du banquier Dionisio Romero selon laquelle sa campagne électorale aurait été partiellement financée par le Banco de Credito, dont Romero

est propriétaire. « C'est un coup bas », a commenté le chef de l'Etat, mais c'est la preuve de l'ingratitude des centres de pouvoir économique dans la politique nationale... Comme je l'ai exprimé le 28 juillet dernier, ce projet de loi en débat a aussi comme objectif de mettre un terme à cette absence d'éthique et à cet usage illégitime de l'influence économique. — N. B.

ÉTATS-UNIS

M. Reagan échappe à un accident... mais pas aux sondages

Washington. — Selon un sondage publié jeudi 13 août par la chaîne de télévision ABC, 63 % d'Américains pensent que le président Ronald Reagan a caché la vérité sur le scandale de l'« Irangate », et 38 % sont d'un avis contraire. Cette enquête a été réalisée auprès de 612 personnes interrogées par téléphone, juste après le discours télévisé du président Reagan sur l'« Irangate » mercredi. Dans un sondage ABC du 5 août dernier, 52 % des personnes interrogées jugeaient que M. Reagan avait menti et 44 % qu'il avait dit la vérité.

M. Reagan a, d'autre part, failli être victime d'un accident à bord de l'hélicoptère qui l'emmène dans son ranch de Santa Barbara, en Californie. Un petit avion de tourisme a frôé l'hélicoptère, s'en approchant à quelques dizaines de mètres au-dessous de lui.

Le pilote de l'hélicoptère, Marine One, a dû faire une manœuvre, mais il s'est convaincu qu'il n'était pas en une trajectoire susceptible de collision. Il considère cependant « l'incident comme très grave ». Le petit avion, un Piper Archer, se trouvait à 6 kilomètres au sud-est du ranch de M. Reagan, et survolait donc un espace aérien interdit. Il a été pris en chasse par deux hélicoptères de la suite présidentielle jusqu'à son atterrissage. Le pilote a été appréhendé et interrogé par les membres du service secret le soir même. Selon M. Fitzwater, porte-parole présidentiel qui se trouvait à bord de l'avion, aucun des passagers ne s'est rendu compte de l'incident. — (AFP.)

Proche

Commission des chasseurs de affirmé l'animal

Commission des chasseurs de affirmé l'animal. (Texte flou et peu lisible)

sou s'emploie à resserrer ses liens avec Tchérhan

sou s'emploie à resserrer ses liens avec Tchérhan. (Texte flou et peu lisible)

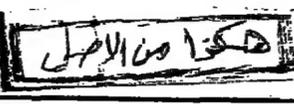
A TRAVERS

A TRAVERS. (Texte flou et peu lisible)

Fidji Visite de M. Gaston Flosse

Fidji Visite de M. Gaston Flosse. (Texte flou et peu lisible)

دکتران الامریکانی



Proche-Orient

La tension dans le Golfe et l'attitude des grandes puissances

« La mission des chasseurs de mines sera de longue durée » affirme l'amiral Jacques Lanxade

Les mines découvertes en mer d'Oman ont « presque certainement » été posées par l'Iran, a estimé jeudi 13 août le Pentagone où l'on se prépare à une « coopération normale » avec les navires de guerre français et britanniques envoyés dans cette région, faute d'une force internationale proprement dite.

« Nous n'avons pas de preuves formelles » que l'Iran a bien posé ces mines, mais l'une a explosé lundi sous le pétrolier panaméen *Texaco Caribbean*, mais c'est « notre analyse », a déclaré le porte-parole du Pentagone, M. Robert Sims, désignant Téhéran pour la première fois aussi clairement.

Interrogé sur l'envoi de dragueurs de mines britanniques et français vers l'océan Indien, le porte-parole a indiqué que Londres et Paris ne s'inscrivent pas engagés à ce que leurs forces opèrent de concert avec la marine américaine. « Mais nous pensons qu'il sera très utile d'avoir des forces dans la région pour dragueur et chasser les mines. Nous aurons une coopération normale (...) mais il n'y a pas de couverture internationale (...) il n'y a pas de plan d'ensemble pour coordonner ces activités », a-t-il souligné.

L'amiral Jacques Lanxade, commandant en chef de la flotte française dans l'océan Indien, a estimé

pour sa part que « quelle que soit la tâche qui leur sera réservée, la mission des chasseurs de mines sera de longue durée ». L'amiral, — qui devra assumer bientôt, en sus du commandement des deux navires patrouillant dans le Golfe et du groupe aéronaval parti de Toulon, celui des deux chasseurs de mines, — a affirmé que depuis que l'on avait mouillé des mines en dehors du Golfe, on venait de passer « des manœuvres "Martyr" à la guerre des mines ».

« Les navires français sont très perfectionnés. Les bâtiments détectent tous les objets qui jonchent le fond. La vitesse à laquelle ils progressent dépend donc du nombre d'épaves qu'ils rencontrent, et les eaux du Golfe se sont chargées ces dernières années de toutes sortes de débris », a poursuivi l'amiral, qui a ajouté : « Le plus important pour les navires qui croisent dans la région, c'est l'anonymat de la menace. S'il est délicat de dire qui a posé les mines, il est cependant plus facile d'en déterminer l'origine en traçant les environs ».

Le trafic maritime en mer d'Oman, à proximité du détroit d'Ormuz, paraissait normal jeudi, une seule mine ayant été découverte dans la mer, au large des Émirats arabes unis (EAU), où les

garde-côtes d'Abou-Dhabi ratissent depuis mercredi une zone de 76 kilomètres carrés. Il s'agit de la sixième mine découverte depuis lundi, sans compter celle qui a endommagé le pétrolier *Texaco Caribbean*. De source informée à Abou-Dhabi, on déclarait que les EAU ne « souhaitent pas régler » à l'offre de l'Iran d'envoyer des navires et des hélicoptères pour les aider à « nettoyer » leurs eaux territoriales. Un porte-parole du ministère iranien des affaires étrangères avait indiqué mercredi que la demande iranienne avait été transmise aux dirigeants des Émirats et avait réaffirmé qu'il

existait « des indices et des documents montrant que l'administration américaine ou ses agents dans la région ont posé des mines dans le Golfe et la mer d'Oman ». La radio de Téhéran a invité pour sa part les pays arabes du Golfe à « réunir leurs efforts pour que toutes les forces étrangères partent le plus vite possible » et assurer eux-mêmes la sécurité du Golfe. La radio a ajouté que l'actuelle concentration de flottes étrangères était « une escalade en soi qui pourrait probablement se terminer par une immense explosion ». (AFP-Reuter.)

Tension et « surprimes » d'assurances

Comme il fallait s'y attendre, les assureurs maritimes, et notamment la plus grande compagnie, les Lloyd's de Londres, ont décidé d'instituer une « prime pour risque de guerre » pour les navires croisant en mer d'Oman, c'est-à-dire au sud-est du Golfe. Une décision qui intervient à la suite de l'accident du pétrolier panaméen *Texaco Caribbean*, endommagé après avoir heurté une mine dans ces parages.

Les assureurs élargissent donc à ce secteur maritime les dispositions en vigueur pour les navires entrant dans le Golfe proprement dit, après avoir franchi le détroit d'Ormuz, qui est la zone la plus « chaude ».

La « surprime » est de 0,125 % de la valeur du navire (1), mais la cargaison, en revanche, ne subit aucune augmentation. De la sorte, l'armateur d'un navire pétrolier qui veut environ 10 millions de dollars devra verser une prime d'assurance pour risque de guerre de 12 500 dollars pour une période de quatorze jours.

La prime s'appliquant aux navires passant le détroit reste, elle, inchangée (0,5 %), mais elle avait déjà été fortement relevée au cours des derniers mois, passant de 0,225 % à 0,375 % en janvier et à 0,5 % en juin pour les voyages de deux semaines.

Depuis plusieurs années les assureurs, à la demande des compagnies de navigation, acceptent de couvrir les risques de guerre, c'est-à-dire les dom-

mages et destructions par engins militaires de toute sorte résultant de « circonstances de belligérandes entre États ». La formule juridique consacrée est très large et concerne même la destruction de biens par armes nucléaires.

On distingue deux polices d'assurance : celle qui concerne le navire (dite police « corps ») et celle qui couvre la cargaison. Les armements français souscrivent en général des contrats d'assurance pour l'année à un prix fixe, les assureurs se réservant la possibilité d'instituer des relèvements ou des surprimes en fonction d'événements nouveaux selon la notion d'aggravation du risque.

Les compagnies d'assurances, dans la plupart des cas, se répartissent les risques et se réassurent, notamment à Londres. Mais, en France, la Caisse centrale de réassurance ramplit aussi cette fonction.

Selon les Lloyd's de Londres, la guerre irako-iranienne, qui dure depuis sept ans, a déjà entraîné des pertes d'environ 1 milliard de dollars pour les assureurs maritimes. C'est globalement un sinistre sans précédent depuis la seconde guerre mondiale.

F. G.

(1) En mars 1987, un pétrolier de 250 000 tonnes âgé de cinq ans valait sur le marché d'occasion environ 9 millions de dollars (6,5 millions en mars 1986). Le même navire neuf fait estimé à 49 millions (47 millions un an auparavant).

Moscou s'emploie à resserrer ses liens avec Téhéran

(Suite de la première page.)

Mais, a dit le porte-parole du gouvernement iranien, avec l'immense pression exercée sur le régime de Téhéran par les puissances occidentales conduites par les États-Unis, « tout est possible ».

Un accord politique est intervenu, d'autre part, entre l'Iran et l'Union soviétique pour permettre à Téhéran d'acheminer une partie de son pétrole par la mer Noire, a affirmé M. Kalzempour Ardebili, vice-ministre iranien du pétrole, le mercredi 12 août. Depuis plusieurs semaines, l'Iran négocie avec Moscou la possibilité de transformer en oléoduc un ancien gazoduc, normalement utilisé pour transporter du gaz, reliant les champs iraniens d'Agha Jari à la mer Noire en passant par Bakou, l'une des capitales pétrolières soviétiques sur la mer Caspienne.

Selon M. Ardebili, il faudrait « tout au plus trois mois de travaux techniques pour que ce gazoduc

puisse écouler du pétrole iranien vers la mer Noire à travers le territoire soviétique ». Cette ligne construite en 1970, et actuellement inutilisée, pourrait, selon l'Iran, couler quelque 700 000 barils par jour de brut, soit environ 40 % des exportations iraniennes (1,7 million de barils/jour).

L'accord avec Moscou, s'il est confirmé, donnerait à l'Iran l'opportunité de contourner le détroit d'Ormuz et de maintenir un courant d'exportation même en cas de fermeture de celui-ci, ce qui ne lui était jusqu'ici pas possible. Elle offrirait aussi à Téhéran, jusqu'ici limité par les capacités de ses terminaux sur le Golfe, l'occasion d'accroître fortement ses ventes et sa production afin de rattraper l'Irak, qui, grâce à une série d'extensions, de ses oléoducs, devrait, d'ici, la fin de l'année, devenir le deuxième exportateur mondial derrière l'Arabie saoudite.

A TRAVERS LE MONDE

Afghanistan

Un Antonov-26 abattu par un missile : 12 morts

Un avion de transport afghan assurant la liaison Kaboul-Khost (non loin de la frontière pakistanaise) a été abattu, le jeudi 13 août, par des résistants. Les douze personnes se trouvant à bord — sept passagers, dont deux enfants, et les cinq membres de l'équipage — ont été tués. L'appareil, un Antonov-26, a été touché par un missile sol-air de fabrication américaine Stinger au-dessus de la région de Dera-Mangal, a précisé le radio. L'Antonov-26 transportait en plus de ses passagers des marchandises destinées à la population de la région de Khost.

D'autre part, selon l'agence Tass, les forces soviéto-afghanes ont tué « des dizaines » de moudjahidines lors d'une opération de représailles menée contre « un groupe d'extrémistes qui terrorisent la population » à Shekardara, dans la province de Kaboul. Le 9 août, la résistance avait fait état de la destruction de six pylônes électriques alimentant Kaboul. — (AFP.)

Fidji

Visite de M. Gaston Flosse

Le secrétaire d'Etat chargé des problèmes du Pacifique sud s'est rendu, le jeudi 13 août, aux îles Fidji pour une visite de quarante-huit heures. Il est accompagné du vice-amiral Thireaut, commandant en chef des forces armées françaises du Pacifique sud. Le représentant du gouvernement français va remettre la croix de chevalier de la Légion d'honneur à un soldat fidjien ayant appartenu à la Force d'opposition des Nations unies au Liban. Le soldat Vukivuki et deux autres militaires fidjiens avaient porté secours à trois soldats français de la FINUL en août 1986. Les deux autres militaires fidjiens avaient été faits chevaliers de la Légion d'honneur le 14 juillet dernier au Liban.

La visite de M. Flosse est la première d'un membre du gouvernement français aux Fidji depuis que le gouvernement travailliste de M. Timoci Bavadra a été déposé par un coup

Israël

Réouverture conditionnelle du campus palestinien de Bir-Zeit

Jérusalem. — L'administration israélienne a menacé de fermer définitivement l'université palestinienne de Bir-Zeit, ouverte le jeudi 13 août, en Cisjordanie occupée, si les étudiants provoquent de « nouveaux désordres », a indiqué la télévision israélienne, citant un haut responsable militaire. « J'espère que les quatre mois de fermeture de l'université auront servi de leçon aux étudiants », a ajouté ce responsable dont le nom n'a pas été précisé.

Le campus de Bir-Zeit, fermé le 13 avril dernier, a rouvert ses portes dans le calme. Cet établissement, le plus important de Cisjordanie (2 400 étudiants), a été fermé à dix reprises depuis 1967 par les autorités israéliennes. La dernière fermeture avait été suite à la mort par balle d'un étudiant au cours d'une manifestation. Quelques mois auparavant, deux autres étudiants avaient été également tués par balles lors d'affrontements avec les forces de l'ordre.

Par ailleurs, le préfet israélien de la région nord d'Israël a décidé, jeudi, l'interdiction d'Al Jahar, un hebdomadaire de Nazareth, la plus

Syrie

Damas aurait fourni à Washington un film sur l'expulsion d'Abou Nidal

Washington. — La Syrie, en communiquant aux services de renseignement américains une bande vidéo sur l'expulsion d'Abou Nidal, a fourni à Washington la preuve qu'il avait quitté le pays, a affirmé, le jeudi 13 août, le *Washington Times*.

Selon le quotidien conservateur, qui cite des sources au sein des services de renseignement américains et occidentaux, les États-Unis avaient demandé à la Syrie d'apporter la preuve du départ d'Abou Nidal avant la visite de M. Vernon Walters, l'ambassadeur américain à l'ONU, qui s'est rendu le mois dernier à Damas. Le film montre Abou Nidal quittant Damas après son expulsion de Syrie avec plusieurs centaines de membres de son organisation.

Ce document aurait permis aux services américains d'identifier Abou Nidal, qui, selon certaines informations, modifie régulièrement son apparence physique, ainsi que d'autres membres du conseil révolutionnaire du Fath, l'organisation qu'il a fondée en 1974 après avoir été expulsé de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP). La Syrie a, semble-t-il, expulsé Abou Nidal dans le but de démontrer son opposition au terrorisme et d'améliorer ses relations avec Washington. La visite le mois dernier de M. Walters à Damas a constitué le premier contact de haut niveau entre les deux pays depuis le rappel de l'ambassadeur américain à Damas l'an dernier. — (AFP.)

Egypte

Un ancien ministre de l'intérieur échappe à un attentat

Le Caire. — Quatre personnes, à bord d'une voiture Fiat-128 de couleur grise, ont été des coups de feu en direction de l'ancien ministre égyptien de l'intérieur, M. El-Nebawi Ismail, sans l'atteindre, a annoncé, le jeudi soir 13 août, un communiqué du ministère égyptien de l'intérieur.

L'attentat a eu lieu à 19 heures. Les tirs ont été dirigés vers M. Ismail, qui se trouvait au balcon de sa résidence de Mohandessin, banlieue immédiate du Caire. L'ancien ministre est sorti indemne de l'attentat. Selon l'agence du Moyen-Orient Mena, un « barbu » des extrémistes

Grèce

Divisions au sein de la majorité sur la poursuite de la politique d'austérité

ATHÈNES

de notre correspondant

La poursuite de la politique de « stabilisation » et d'austérité économique suivie en Grèce depuis deux ans provoque de sérieuses divergences au sein du gouvernement et du parti au pouvoir, le PASOK. Son principal artisan, le ministre de l'économie nationale, M. Constantinos Mitsis, est loin de faire l'unanimité. Il est depuis une quinzaine de jours l'objet d'attaques et d'insinuations qui risquent parfois le déniement personnel.

M. Mitsis est partisan de la prorogation des mesures d'austérité au-delà du terme initialement prévu (fin 1987), avec des aménagements qui atténueraient ses aspects les plus controversés, à savoir les restrictions des conventions collectives et le blocage des augmentations salariales au-dessous du taux d'inflation. Ses idées sont appuyées par les analyses d'organismes internationaux comme la CEE et l'OCDE.

Ses adversaires prônent des « relâchements » de la politique d'austérité et un accroissement des dépenses publiques. Des exigences dans ce sens ont été formulées dans plusieurs réunions auxquelles participent ministres et membres du bureau exécutif du PASOK. Elles sont liées aux spéculations actuelles sur l'avancement de la date des prochaines élections, prévues en principe pour 1989.

L'argument principal de M. Mitsis est que l'état de l'économie grecque se prête mal à des libéralités de ce genre. Pendant le premier semestre de 1987, l'inflation a atteint 10 %, alors que ce chiffre n'était escompté que pour décembre 1987. Même situation pour le déficit de la balance des paiements courants : les 1250 millions de dollars prévus pour l'année ont été presque atteints en juin. Quant au déficit du secteur public, on estime actuellement qu'il sera, en décembre, supérieur de près de 100 milliards de drachmes (environ 4 à 4,5 milliards de francs) à ce qu'on prévoyait.

Le ministre de l'économie nationale semblait jusqu'à présent se résister à imposer ses arguments au sein du

Autriche

Un Livre blanc sur le passé de M. Waldheim a été communiqué aux ambassades à l'étranger

VIENNE

de notre correspondante

Le quotidien conservateur autrichien *Die Presse* publie, dans son édition du 14 août, des extraits du Livre blanc consacré aux activités de M. Kurt Waldheim pendant la guerre. Ce document de cinq cents pages, qui a été communiqué aux ambassades d'Autriche à l'étranger, « confirme en gros », selon le quotidien, les réponses fournies par M. Waldheim lui-même aux accusations portées contre lui, notamment par le Congrès juif mondial. Ce texte, dans la mesure où il a été réalisé par des collaborateurs et des proches du président — en particulier son fils Gerhard et M. Karl Gruber, qui fut ministre des affaires étrangères au lendemain de la guerre, — n'est sans doute pas de nature à satisfaire les détracteurs de M. Waldheim ni à dissiper leurs doutes sur ses activités dans la Wehrmacht.

Le Livre blanc reprend les éléments principaux du dossier qui avait été fourni par le fils de M. Waldheim aux autorités américaines et qui ne les avait pas convaincus. On y lit, entre autres, que « plusieurs documents ont été mal interprétés pour induire l'opinion publique en erreur » au cours de la campagne menée contre M. Kurt Waldheim, « dans le but de mettre en cause son intégrité morale ».

Aucune précision n'a été donnée à Vienne sur la date de la publication du Livre blanc, rédigé en anglais, en Autriche, ni sur la maison d'édition qui sera chargée de cette tâche. Le financement de l'entreprise semble poser certains problèmes. Le chancelier Franz Vranitzky a refusé d'éditer le Livre blanc au nom du gouvernement autrichien, en faisant valoir que ce dernier n'a eu aucun contrôle sur son contenu et qu'il ne s'agit pas d'un document officiel.

Selon les auteurs, le président Waldheim n'a été « imprécis » que sur un seul point, à savoir la durée de son séjour en Bosnie occidentale (Yougoslavie) durant l'été 1942, une inexactitude qui serait due au fait que les événements seraient survenus quarante-cinq ans.

En ce qui concerne un des principaux reproches faits à M. Waldheim, à savoir que, dans sa biographie, il avait écrit avoir été libéré

Grèce

Difficultés de formation d'une commission d'enquête sur M. Waldheim.

« L'historien militaire suisse Hans-Rudolf Kurz rencontre des difficultés » à trouver suffisamment de personnalités qualifiées pour constituer la commission d'enquête sur les activités du président autrichien Kurt Waldheim pendant la seconde guerre mondiale. Parmi les historiens sollicités, seuls l'Allemand Manfred Messerschmidt et l'Israélien Yehuda Wallach ont donné leur accord. « Certains gouvernements », ainsi que le Congrès juif mondial, ont refusé leur collaboration, a indiqué M. Kurz dans un entretien accordé à Bâle à la *Gazette juive*, parue le jeudi 13 août. En juin dernier, le gouvernement autrichien l'avait invité à présider une commission internationale d'experts chargée de faire la lumière sur le passé de M. Waldheim. — (AFP.)

Europe

AUTRICHE

Un Livre blanc sur le passé de M. Waldheim a été communiqué aux ambassades à l'étranger

VIENNE

de notre correspondante

Le quotidien conservateur autrichien *Die Presse* publie, dans son édition du 14 août, des extraits du Livre blanc consacré aux activités de M. Kurt Waldheim pendant la guerre. Ce document de cinq cents pages, qui a été communiqué aux ambassades d'Autriche à l'étranger, « confirme en gros », selon le quotidien, les réponses fournies par M. Waldheim lui-même aux accusations portées contre lui, notamment par le Congrès juif mondial. Ce texte, dans la mesure où il a été réalisé par des collaborateurs et des proches du président — en particulier son fils Gerhard et M. Karl Gruber, qui fut ministre des affaires étrangères au lendemain de la guerre, — n'est sans doute pas de nature à satisfaire les détracteurs de M. Waldheim ni à dissiper leurs doutes sur ses activités dans la Wehrmacht.

Le Livre blanc reprend les éléments principaux du dossier qui avait été fourni par le fils de M. Waldheim aux autorités américaines et qui ne les avait pas convaincus. On y lit, entre autres, que « plusieurs documents ont été mal interprétés pour induire l'opinion publique en erreur » au cours de la campagne menée contre M. Kurt Waldheim, « dans le but de mettre en cause son intégrité morale ».

Aucune précision n'a été donnée à Vienne sur la date de la publication du Livre blanc, rédigé en anglais, en Autriche, ni sur la maison d'édition qui sera chargée de cette tâche. Le financement de l'entreprise semble poser certains problèmes. Le chancelier Franz Vranitzky a refusé d'éditer le Livre blanc au nom du gouvernement autrichien, en faisant valoir que ce dernier n'a eu aucun contrôle sur son contenu et qu'il ne s'agit pas d'un document officiel.

Selon les auteurs, le président Waldheim n'a été « imprécis » que sur un seul point, à savoir la durée de son séjour en Bosnie occidentale (Yougoslavie) durant l'été 1942, une inexactitude qui serait due au fait que les événements seraient survenus quarante-cinq ans.

En ce qui concerne un des principaux reproches faits à M. Waldheim, à savoir que, dans sa biographie, il avait écrit avoir été libéré

« du service sur le front » en 1941, le Livre blanc explique que cela ne signifiait pas que M. Waldheim eût quitté l'armée à cette date. C'est sur la base de cette fautive interprétation de sa biographie que l'on a accusé M. Waldheim d'avoir menti sur plusieurs années de carrière militaire, affirmant les auteurs de Livre blanc. En effet, M. Waldheim a été affecté par la suite à d'autres postes, notamment dans les Balkans, comme interprète et officier de liaison.

Le Livre blanc reprend en onze points les principaux griefs adressés au président de la République, surtout sur son rôle dans les déportations de juifs grecs et dans les exactions commises contre les partisans yougoslaves, et arrive à la conclusion qu'il n'a pas eu le moindre pouvoir de donner des ordres.

WALTRAUD BARYLI.

ATHÈNES

de notre correspondant

La poursuite de la politique de « stabilisation » et d'austérité économique suivie en Grèce depuis deux ans provoque de sérieuses divergences au sein du gouvernement et du parti au pouvoir, le PASOK. Son principal artisan, le ministre de l'économie nationale, M. Constantinos Mitsis, est loin de faire l'unanimité. Il est depuis une quinzaine de jours l'objet d'attaques et d'insinuations qui risquent parfois le déniement personnel.

M. Mitsis est partisan de la prorogation des mesures d'austérité au-delà du terme initialement prévu (fin 1987), avec des aménagements qui atténueraient ses aspects les plus controversés, à savoir les restrictions des conventions collectives et le blocage des augmentations salariales au-dessous du taux d'inflation. Ses idées sont appuyées par les analyses d'organismes internationaux comme la CEE et l'OCDE.

Ses adversaires prônent des « relâchements » de la politique d'austérité et un accroissement des dépenses publiques. Des exigences dans ce sens ont été formulées dans plusieurs réunions auxquelles participent ministres et membres du bureau exécutif du PASOK. Elles sont liées aux spéculations actuelles sur l'avancement de la date des prochaines élections, prévues en principe pour 1989.

L'argument principal de M. Mitsis est que l'état de l'économie grecque se prête mal à des libéralités de ce genre. Pendant le premier semestre de 1987, l'inflation a atteint 10 %, alors que ce chiffre n'était escompté que pour décembre 1987. Même situation pour le déficit de la balance des paiements courants : les 1250 millions de dollars prévus pour l'année ont été presque atteints en juin. Quant au déficit du secteur public, on estime actuellement qu'il sera, en décembre, supérieur de près de 100 milliards de drachmes (environ 4 à 4,5 milliards de francs) à ce qu'on prévoyait.

Le ministre de l'économie nationale semblait jusqu'à présent se résister à imposer ses arguments au sein du

GRÈCE

Divisions au sein de la majorité sur la poursuite de la politique d'austérité

ATHÈNES

de notre correspondant

La poursuite de la politique de « stabilisation » et d'austérité économique suivie en Grèce depuis deux ans provoque de sérieuses divergences au sein du gouvernement et du parti au pouvoir, le PASOK. Son principal artisan, le ministre de l'économie nationale, M. Constantinos Mitsis, est loin de faire l'unanimité. Il est depuis une quinzaine de jours l'objet d'attaques et d'insinuations qui risquent parfois le déniement personnel.

M. Mitsis est partisan de la prorogation des mesures d'austérité au-delà du terme initialement prévu (fin 1987), avec des aménagements qui atténueraient ses aspects les plus controversés, à savoir les restrictions des conventions collectives et le blocage des augmentations salariales au-dessous du taux d'inflation. Ses idées sont appuyées par les analyses d'organismes internationaux comme la CEE et l'OCDE.

Ses adversaires prônent des « relâchements » de la politique d'austérité et un accroissement des dépenses publiques. Des exigences dans ce sens ont été formulées dans plusieurs réunions auxquelles participent ministres et membres du bureau exécutif du PASOK. Elles sont liées aux spéculations actuelles sur l'avancement de la date des prochaines élections, prévues en principe pour 1989.

L'argument principal de M. Mitsis est que l'état de l'économie grecque se prête mal à des libéralités de ce genre. Pendant le premier semestre de 1987, l'inflation a atteint 10 %, alors que ce chiffre n'était escompté que pour décembre 1987. Même situation pour le déficit de la balance des paiements courants : les 1250 millions de dollars prévus pour l'année ont été presque atteints en juin. Quant au déficit du secteur public, on estime actuellement qu'il sera, en décembre, supérieur de près de 100 milliards de drachmes (environ 4 à 4,5 milliards de francs) à ce qu'on prévoyait.

Le ministre de l'économie nationale semblait jusqu'à présent se résister à imposer ses arguments au sein du

gouvernement. Or, ces derniers jours, les attaques contre lui ont repris et, cette fois, sur un terrain différent. Dans certains milieux dirigeants du parti et du gouvernement, on lui reproche de porter une responsabilité dans la nomination, en 1982, à la tête de la société Agrex, d'un homme condamné il y a vingt-cinq ans à trois ans de prison pour délit économique. Cette société est actuellement accusée par l'opposition de pratiquer des opérations commerciales peu orthodoxes. M. Mitsis était, en 1982, ministre de l'Agriculture.

On pense qu'une fois de plus l'affaire devra être réglée au niveau le plus élevé, à savoir par le premier ministre lui-même, M. Andreas Papandréou, actuellement en croisière dans les îles Sporades.

THÉODORE MARANGOS.

CORRESPONDANCE

Le litige des Fourons

Nous avons reçu de M. José Happart, le bourgmestre des Fourons, la mise au point suivante, relative à l'article que nous avons publié le 2 août sur sa réélection à la tête de cette commune, peuplée en majorité de francophones, mais rattachée administrativement à la Flandre :

Je voudrais attirer votre attention sur une affirmation erronée. Vous écrivez : « M. Happart se refuse en effet à parler flamand dans l'exercice de ses fonctions municipales, conformément à la loi ». Rien n'est plus faux ! J'utilise régulièrement et conformément à la loi la langue néerlandaise dans l'exercice normal de mes fonctions de bourgmestre.

Le litige qui existe entre les Flamands et moi-même, c'est que je refuse de passer un examen linguistique, examen qui n'est pas prévu par la loi.

Nous sommes dans un système de suffrage universel et non de suffrage capacitaire !

Peut-être estimeriez-vous cette mise au point banale ? Pour ma part, il s'agit d'une question de principe fondamentale.

Politique

L'échéance présidentielle

M. Olivier Guichard plaide pour une candidature unique de la majorité

M. Olivier Guichard député (RPR) de Loire-Atlantique et maire de La Baule, écrit le jeudi 13 août dans l'« Echo de la presqu'île guérandaise » : « Au milieu de cet été nous avons entendu parler par la presse des idées — non formulées mais non démenties — de Valéry Giscard d'Estaing sur l'intérêt qu'il y aurait à n'avoir qu'un seul candidat de la majorité à l'élection présidentielle de 1988. C'est une perspective qui a fait sourire dans le monde politique, mais qui demande peut-être que le sourire soit précédé d'une réflexion [...]. »

« Est-ce qu'il faut donc partir à priori de l'idée qu'une primaire à l'occasion du premier tour, à l'inté-

rieur de la majorité, est inévitable ou même utile ? Ce serait inévitable si seul le premier tour pouvait départager les hommes ou les forces politiques qu'ils représentent ou conduisent [...]. »

« Et y a-t-il d'autre part entre M. Barre et M. Chirac, s'ils se présentent, des enjeux dignes des affrontements solennels et dangereux ? »

« Est-ce le souci de faire dire aux électeurs de la majorité qu'avant raison, du partisan résigné ou de l'adversaire impuissant de la collaboration ? Est-ce la dissolution de l'Assemblée de 1986 ou son maintien ? Ou sont-ce les formalités d'une politique de l'investissement ? »

« A qui fera-t-on croire que ces trois questions méritent un combat ou faudra-t-il, pour justifier la primaire, s'inventer de nouvelles querelles ? »

M. Le Pen propose une « concertation » à MM. Chirac, Barre et Létard

M. Jean-Marie Le Pen, président du Front national et candidat à l'élection présidentielle de 1988, dans une interview publiée par l'hebdomadaire le Point, un appel à MM. Jacques Chirac, Raymond Barre et François Létard. « A l'orée de l'ouverture "officielle" de la campagne présidentielle pour mes concurrents, propose M. Le Pen, je suis aujourd'hui à MM. Chirac, Barre et Létard : concertons-nous pour étudier les conditions de la victoire. » Il faudra bien, souligne le député de Paris, parvenir à construire la majorité victorieuse. Le plus tôt sera le mieux. Pour ma part, je suis prêt à étudier avec MM. Chirac, Barre et Létard les moyens pour y parvenir. »

Par ailleurs, M. Le Pen, qui tenait, le jeudi 13 août au Touquet (Pas-de-Calais), l'avant-dernier meeting de sa tournée estivale des plages, s'est présenté comme le « guetteur au créneau » en évoquant les questions de l'immigration, de la défense civile, du SIDA.

A propos de l'immigration, il a affirmé : « Si on ne change pas de politique d'immigration, toutes les conditions objectives seront bientôt réunies d'une libération de notre pays. » Il a, à propos de la défense civile, qualifié de « non-assistance à peuple en danger » le manque total de protection qui, selon lui, menace les Français en cas de conflit nucléaire ou chimique.

Quant au SIDA, il s'est défendu d'avoir voulu donner une connotation péjorative au terme « sidaïque » et a récusé le « droit qui s'arroge certains médecins à pouvoir être seuls à parler du SIDA ».

Avant la réunion publique, M. Le Pen avait été reçu par M. Léon Deprez, maire du Touquet et député apparenté UDF du Pas-de-Calais. « Je vous accueille, lui a dit M. Deprez, en tant que maire, comme j'accueille toutes les personnalités politiques, mais aussi en tant que député à l'esprit libéral. »

D'autre part, M. Jean-Pierre Schenard, député FN du Val-de-Marne, a jugé que M. Michel Hanouou, député RPR de l'Isère, fait preuve d'« incohérence », car, « tout en appartenant au groupe d'amitié France-Afrique du Sud », il ignore les « réformes entreprises par M. Pieter Botha ». M. Schenard faisait référence à la dénonciation, par M. Hanouou, des députés « hémipélagiens de la pensée » à propos de l'Afrique du Sud (le Monde du 14 août). Pour le député FN, les « états d'âme » de M. Hanouou « sont les révélateurs des troubles optiques permanents qui affectent la partie molle du RPR ».

POINT DE VUE

Un calendrier électoral surréaliste

par Joseph Franceschi, ancien ministre, maire d'Alfortville

SAUF aisé, le calendrier électoral des vingt prochaines années s'établit ainsi :

1988. — Election présidentielle (avril-mai) ; élections législatives (juin) ; élections cantonales (septembre).

1989. — Elections municipales (mars) ; élections européennes (juin).

1990. — Néant.

1991. — Elections cantonales (mars) ; élections législatives (mars) ?

1992. — Elections régionales (mars).

1993. — Néant.

1994. — Elections cantonales (mars) ; élections européennes (juin).

1995. — Elections municipales (mars) ; élections présidentielles (avril-mai).

1996. — Elections législatives (mars).

1997. — Elections cantonales (mars).

1998. — Elections régionales (mars).

1999. — Elections européennes.

2000. — Elections cantonales (mars).

2001. — Elections municipales (mars) ; élections législatives (mars).

2002. — Election présidentielle (avril-mai).

2003. — Elections cantonales (mars).

2004. — Elections régionales (mars) ; élections européennes (juin).

2005. — Néant.

2006. — Elections cantonales (mars) ; élections législatives (mars).

2007. — Elections municipales (mars).

On constatera à la lecture de ce tableau que, hormis les années 1990, 1993 et 2005 (et à condition toutefois que n'intervienne pas une dissolution de l'Assemblée nationale), les Français se rendront jusqu'en l'an 2007 au moins une fois par an dans leurs bureaux de vote. Bien entendu, comme les élections sénatoriales sont des élections au deuxième degré, elles ne sont pas

indiquées-là, mais il faut tenir compte du fait qu'elles interviendront tous les trois ans à partir de 1989.

Une autre constatation saute également aux yeux à la lecture du tableau : non seulement les élections sont rapprochées, mais il peut arriver à certaines d'entre elles de se télescoper. C'est déjà le cas pour l'élection présidentielle et les cantonales de 1988, puisque l'on prévoit de reporter ces dernières de mars à septembre, en raison de la superposition des campagnes. Ce pourrait être aussi le cas en 1989, en 1994, en 1995, etc.

Ce télescope provient du fait qu'en vingt-quatre ans, le nombre des consultations générales a doublé. Sous la Troisième et la Quatrième Républiques, les Français se rendaient aux urnes pour élire leurs conseillers municipaux, leurs conseillers généraux et leurs députés. Aujourd'hui, ils élisent en plus le président de la République, les députés au Parlement européen et les conseillers régionaux, ce qui charge particulièrement le calendrier.

Regrouper les scrutins

Cette situation amène le pays à vivre en campagne électorale permanente. Cela n'est bon pour personne. Ni pour les électeurs, qui risquent d'être lassés et finalement de se réfugier dans l'abstention, ni pour les élus, qui ont besoin de tranquillité et de temps pour s'adonner à la réflexion et au travail. La France ne connaît pas d'une façon systématique les élections conjuguées. Celles-ci sont pourtant pratiquées couramment aux Etats-Unis, en Suède et en Espagne.

Il est donc très urgent de mener une étude approfondie et de dégager des propositions. Celles-ci devraient être avant tout logiques afin de recueillir le maximum d'adhésions et compte tenu des bouleversements nécessaires pour aboutir.

La solution qui apparaît la plus rationnelle consisterait à grouper les élections ayant le même caractère. Cette idée, qui de prime abord paraît simple, se heurte à deux obstacles : d'abord les assemblées locales n'ont

pas la même durée (le conseil général est renouvelé par moitié), ensuite elles n'ont pas été élues en même temps. Pour uniformiser la durée de ces assemblées, il faudra prendre deux mesures audacieuses : leur donner le même régime ; les aligner au départ en alignant le mandat actuel des unes et en réduisant celui des autres.

Ces observations étant posées, il semble raisonnable, pour le moment, de grouper les scrutins deux par deux en excluant bien entendu du système l'élection présidentielle et les élections législatives, qui doivent rester entièrement autonomes du fait de leur dynamique propre (possibilité de retrait du président, dissolution de l'Assemblée, etc.).

Au cas où cette hypothèse de jumelage serait retenue, le problème se poserait de savoir lesquelles des élections locales seraient couplées avec les élections européennes, qui, elles, conformément à un accord entre les Etats membres, doivent se dérouler tous les cinq ans. De son côté, l'assemblée locale qui sera élue en même temps devra fixer la durée de son mandat à cette échéance. Or les membres des trois conseils territoriaux (municipaux, généraux, régionaux) sont actuellement élus pour six ans.

Ainsi posé, le problème se résume à une seule question. Laquelle, du conseil général (1) ou du conseil régional, sera élu en même temps que le conseil municipal (tous les six ans), l'autre étant élu en même temps que le Parlement européen (tous les cinq ans) ?

Quoi qu'il en soit, il faudra, pour tracer une nouvelle ligne de départ, passer par un impératif rigoureux : prolonger le mandat de certaines assemblées (ce qui sera chose facile) et raccourcir celui de certaines autres (ce qui sera moine).

(1) Le renouvellement par tiers des conseils généraux n'a plus de sens aujourd'hui. Préconisé et adopté à l'occasion du vote des lois de 1833 et de 1871, il avait été inspiré à l'époque par le souci de protéger ces assemblées (pour la première fois élues démocratiquement) des secousses de l'opinion. Un siècle et demi plus tard, cette disposition n'a plus de raison d'être.

La situation en Nouvelle-Calédonie

« Nous ne cherchons pas l'affrontement » assure M. Jean-Marie Tjibaou

M. Jean-Marie Tjibaou, chef de file du FLNKS, a déclaré, le jeudi 13 août à Nouméa, après la conférence de presse de M. Bernard Pons indiquant qu'il emploierait les moyens nécessaires pour faire respecter l'interdiction de la marche des indépendantistes : « Ce n'est pas Bernard Pons qui pose les interdictions, c'est le droit lui-même et c'est du peuple calédonien à l'indépendance. »

Le même jour, dans une entrevue à la Croix, M. Tjibaou précise qu'il ne « cherche pas l'affrontement » et qu'il maintiendra la mobilisation du FLNKS « sur d'autres formes prévues par Bernard Pons ». Il indique que « la décision du bureau politique » du FLNKS sur la marche de la semaine « sera connue à la fin de la semaine ». Mais, ajoute-t-il, « la marche, c'est une action que l'on avait prévue s'il n'y avait pas eu d'interdiction. Maintenant on fera avec les possibilités que l'on a ».

Pour M. Jean-Marie Tjibaou, « la marche en soi n'est pas une fin, c'est l'indépendance qui est l'objectif ». « L'autre objectif, ajoute-t-il, c'est la mobilisation des militants. Ils l'ont rempli en préparant la marche. Nous maintiendrons la mobilisation sur d'autres formes d'action dans le cadre des mesures prévues par Bernard Pons. »

Interrogé enfin sur l'envoi en Libye d'une vingtaine d'indépendantistes du Front uni de libération kanak (FULK), une des composantes du FLNKS, dirigé par M. Yann Célest Uregei, M. Tjibaou affirme que « ce jeu dessert le FLNKS ».

« On se pose beaucoup de questions », ajoute-t-il, précisant que « le nécessaire » a été fait pour dire à M. Uregei « de revenir pour donner des explications ». D'autre part, le FLNKS a annoncé vendredi à Nouméa, dans un communiqué de M. Yvevewe Yevewe, qu'il refusait de participer à la campagne électorale officielle en vue du référendum sur RFO.

Le scandale dans les prisons

De nouvelles émeutes au dix-neuvième

Le scandale des prisons françaises est devenu un véritable problème politique. Les émeutes de la prison de la Santé, le 13 août, ont été le point de départ d'une série de manifestations de révolte des détenus dans les prisons de France. Les dirigeants politiques ont réagi avec une certaine inquiétude. M. Barre a déclaré qu'il y avait eu « un acte de violence » et que les autorités devaient intervenir. M. Chirac a déclaré qu'il y avait eu « un acte de rébellion » et que les autorités devaient intervenir. M. Létard a déclaré qu'il y avait eu « un acte de rébellion » et que les autorités devaient intervenir.

Le ministre de la Justice, M. Jean-Marie Durieux, a déclaré qu'il y avait eu « un acte de rébellion » et que les autorités devaient intervenir. Le ministre de l'Intérieur, M. Jacques Chirac, a déclaré qu'il y avait eu « un acte de rébellion » et que les autorités devaient intervenir. Le ministre de la Santé, M. Jean-Marie Durieux, a déclaré qu'il y avait eu « un acte de rébellion » et que les autorités devaient intervenir.

NATS DIVERS

Le massif du Vercoors

Le mystère du gouffre Berger

Un gouffre britannique a été découvert dans le massif du Vercoors. Les scientifiques ont découvert un gouffre profond de plusieurs mètres dans le massif du Vercoors. Le gouffre a été nommé « gouffre Berger » en l'honneur de son découvreur, M. Berger.

Communication

Après le forfait de M. Decaux

L'identité des repreneurs de RMC-TMC reste une énigme

Nouveau rebondissement dans la privatisation à suspense de Radio Monte-Carlo (RMC) et Télé Monte-Carlo (TMC) : M. Jean-Claude Decaux, l'un des deux candidats officiels à la reprise, vient de déclarer forfait. Présenté comme le favori de Matignon dans la course, l'inventeur des Aribus affirme que le prix demandé (500 millions de francs) est trop élevé pour lui, et que la propriété de RMC-TMC est « incompatible » avec la parfaite neutralité de sa société, qui doit « traiter avec les municipalités de toutes tendances politiques ». Et M. Decaux ajoute qu'il a prévu les pouvoirs publics de sa décision il y a deux mois.

Il y a deux mois, le même Jean-Claude Decaux proclamait sa candi-

dature dans un entretien à la revue Communication et business. Jusqu'au jeudi 13 août, les deux actionnaires de RMC-TMC, la SOFIRAD et le principauté de Monaco, le considéraient comme un repreneur éventuel. Faut-il en conclure que M. Decaux, proche de M. Jacques Chirac, a brusquement changé d'avis après la déclaration d'un conseiller de Matignon soutenant une mystérieuse troisième candidature « de la dernière chance » ?

Théoriquement, le retrait de M. Decaux laisse seule en lice la candidature du publicitaire Jacques Douce, allié à Perrier. Mais le RPR n'entend pas laisser les deux stations aux mains d'hommes considérés comme trop proches de M. François Létard et de l'UDF. D'où une for-

midable pression politique pour élargir le tour de table à un troisième parisien.

Ce dernier ne semble guère pressé de dévoiler son identité. Par ses liens politiques comme par sa stratégie audiovisuelle, Havaas semblait le candidat le plus plausible à ce rôle de repreneur masqué, mais le groupe publicitaire a démenti. Des informations, concordantes, désignent maintenant M. Jean-Luc Lagardère.

Le patron de Matra et de Hachette serait entré dans le tour de table. Cela n'est bon pour personne. Ni pour les électeurs, qui risquent d'être lassés et finalement de se réfugier dans l'abstention, ni pour les élus, qui ont besoin de tranquillité et de temps pour s'adonner à la réflexion et au travail. La France ne connaît pas d'une façon systématique les élections conjuguées. Celles-ci sont pourtant pratiquées couramment aux Etats-Unis, en Suède et en Espagne.

Il est donc très urgent de mener une étude approfondie et de dégager des propositions. Celles-ci devraient être avant tout logiques afin de recueillir le maximum d'adhésions et compte tenu des bouleversements nécessaires pour aboutir.

La nouvelle croisade de M. Jean-François Kahn

Les abonnements promotionnels faussent-ils la diffusion des magazines ?

Le directeur de l'« Evénement du jeudi » enfourche un nouveau cheval de bataille. Après sa guérilla contre la privatisation de TF 1 et ses plaidoyers en faveur du Matin de Paris, M. Jean-François Kahn dénonce les tarifs abusivement bas des abonnements promotionnels dans la presse magazine, qui pourraient mener à terme « vers des hébétés gratuits ou presque ». Dans sa ligne de mire : l'« Express », auquel l'oppose une polémique sur les chiffres de diffusion 1986. « L'Express propose aujourd'hui un abonnement avec un radio réveil en cadeau au prix de 295 F au lieu de 715 F (...). Or la règle de l'OJD (Office de justification de la diffusion) veut que les exemplaires vendus au-dessous de 50 % de leur prix ne soient pas pris en compte. Il s'agit donc d'une manipulation illégale d'un organisme qui se veut transparent », écrit M. Kahn dans l'« Evénement » de cette semaine.

Il indique qu'il avait besoin de temps pour étudier cette affaire, explique M. Kahn. Mais si rien ne change l'an prochain, nous agissons en déposant un recours et, le cas échéant, en quittant l'OJD. « Les bureaux de cet organisme, dont les chiffres servent aux annonceurs et aux publicitaires, sont actuellement fermés. Le directeur des rédactions de l'« Express », M. Jean-Paul Pignasse, se refuse quant à lui à imposer un procès à M. Jean-François Kahn, comme ce dernier l'y incite. « Les abonnements promotionnels ont commencé bien avant nous, avec Time ou Newsweek. Nos chiffres sont vérifiés par l'OJD, c'est ce qui compte. D'ailleurs le Point ou le Nouvel Observateur font la même chose que nous en matière de promotion des abonnements. »

Il reste que l'« Express » est actuellement le seul à proposer des abonnements promotionnels inférieurs de plus de 50 % au prix normal. En effet, les promotions sur les abonnements Point et du Nouvel Observateur ne descendent pas au-delà de 30 %.

Y.-M. L.

La remise en ordre de la bande FM

L'ultimatum de la CNCL expire le 30 août

C'est au 30 août, à 2 heures du matin, que le nouveau plan de fréquence de la bande FM parisienne entrera en application et que devront s'appliquer les décisions de la CNCL. Ainsi vient d'en décider la commission en lançant un ultimatum aux différentes stations : celui de cesser rapidement d'émettre et de libérer leur fréquence pour les radios non autorisées ; celui de rejoindre impérativement leur nouvelle fréquence pour les radios autorisées. « Sinon, explique M. Yves Rocca, à la CNCL, nous adresserons à ces dernières une mise en demeure qui, si elle n'était pas suivie d'effets, pourrait nous amener à retirer leur autorisation aux stations récalcitrantes. »

N'est-ce pas sur cette menace que compte essentiellement la commission pour contraindre les radios à faire régner elles-mêmes l'ordre sur la FM ? Les « sages » ne souhaitent guère jouer les rabat-joie ou les censeurs et tenir davantage leur image en provoquant interventions policières et saisies.

Aux radios autorisées sur une fréquence de faire le travail et de se débrouiller « par des arrangements à l'amiable ou par la voie du référé », pour que, au 30 août, la place soit dégagée. « Après tout, explique M. Rocca, leur situation est comparable à celle d'un locataire, titulaire d'un bail et usant des moyens de droit pour le faire appliquer. Référé, condamnation sous astreinte, décision d'expulsion, etc. Ce n'est qu'en cas de complications que la CNCL pourrait intervenir et envisager, comme elle en a le droit une solution pénale.

Inquiétude en province

Après Paris et la région parisienne, c'est sur le cas de la bande FM de province (le Nord d'abord, puis la région Rhône-Alpes), que la CNCL va rapidement se pencher. Aussi les radios associatives, très nombreuses hors de la capitale, et inquiètes des choix faits par la commission à Paris, veulent-elles peser les décisions. Les réseaux promettent de se montrer gourmands et annoncent déjà leur candidature pour des autorisations sur l'ensemble du territoire. Or la CNCL semble vouloir privilégier le critère de la crédibilité économique des projets plutôt que leur intérêt culturel.

Regroupant beaucoup de ces radios depuis plusieurs années, la Confédération et la Fédération nationales des radios libres (CNRL et FNRL) se mobilisent pour défendre les stations associatives. Sans doute M. Rocca, chargé du dossier des radios à la CNCL, avait-il promis lors d'une entrevue avec la CNRL d'être « le rempart des radios associatives contre les radios commerciales », mais les responsables des syndicats n'en demeurent pas moins sceptiques.

Elles ont décidé de coordonner leurs efforts, de centraliser leurs informations et d'organiser à la rentrée différentes manifestations visant à exiger ce qui, disent-elles, avait été promis : pluralisme, culture et transparence.

Mariages et remariages

Skyrock puis Hit-FM ont déjà annoncé leur démantèlement et des discussions sont en cours entre les radios sur les modalités des différents mouvements. Les exclus sont en revanche plus indécis. Plusieurs lorgnent sur la bande 106-108 MHz qui appartient à l'armée et sur laquelle la CNCL n'a encore aucun droit. Elles comptent sur les efforts de M. Rocca pour obtenir une ou plusieurs fréquences de l'armée — le ministre, M. Giraud, n'y serait pas

la Mode en tête!
RODIN
36, CHAMPS-ÉLYSÉES - PARIS

سكوان الالهي

JUSTICE

La situation dans les prisons

De nouvelles émeutes aux Baumettes : dix-neuf blessés

Un mois après les émeutes du 16 et du 17 juillet, de nouvelles et violentes émeutes se sont produites, le jeudi 13 août, à la prison des Baumettes, à Marseille...

toit de la prison en brisant des vitres avec des tabourets. A l'intérieur des bâtiments, comme lors des émeutes de juillet, les mutins ont provoqué d'importants dégâts en endommageant les circuits électriques, les salles de douches et bon nombre de cellules.

détention, se plaignant notamment de ne pouvoir prendre des douches régulièrement. La situation a encore empiré après ces premières émeutes, car, à ce moment-là, la plupart des conduites d'eau avaient été arrachées dans le bâtiment B.

Des dinosauriens dans une mine belge

Les iguanodons font la quête...

Si vingt-neuf squelettes complets d'iguanodons ont été trouvés à 300 mètres cubes de terre, combien peut-on espérer en découvrir dans 260 000 mètres cubes ? Cette question formulée comme une règle de trois peut sembler futile.

Le 28 août 1878, un très violent tremblement de terre se produisit en Allemagne et a pour répercussion de casser le couloir de la mine. Celle-ci est complètement inondée au niveau des galeries menant aux iguanodons.

et environ 6 mètres de haut et qui vivaient il y a cent vingt-cinq millions d'années, étaient bipèdes, bien que leurs membres antérieurs aient été assez développés.

FAITS DIVERS

Dans le massif du Vercors

Le mystère du gouffre Berger

Depuis une semaine, un jeune spéléologue britannique âgé de dix-sept ans, Alex Fitcher, a disparu alors qu'il participait à une exploration du gouffre Berger, dans la partie iséroise du massif du Vercors.

Après les déclarations contradictoires et les faux pas de la gendarmerie au début des recherches, M. Reynaud a indiqué qu'il avait tenu des réunions de travail avec les autorités de police et de gendarmerie et fait le point sur l'enquête.

L'instruction sur l'attentat de Bastia serait confiée à M. Michel Legrand

M. Michel Reynaud, procureur de la République à Paris, a confirmé, le jeudi 13 août dans un communiqué, qu'il s'était rendu en Corse, au début de la semaine, en compagnie de M. Alain Marsaud, chef de la section antiterroriste du parquet de Paris.

AVIATION

Le Tour de France aérien est un test pour les futurs professionnels

Soixante jeunes se sont envolés, le jeudi 13 août, de Quimper (Finistère) pour le départ du trente-cinquième Tour de France aérien des jeunes pilotes, organisé par la Fédération nationale aéronautique.

L'éternelle mystique de l'air

qui s'attrape sans qu'on y prenne garde. Vieille histoire de famille, en fait, c'est son père qui l'a initiée, poussée pour la première fois dans une carlingue, il y a deux ans.

X. H.

LYON de notre bureau régional

Sur le plateau de la Mollière, au nord du Vercors, les véhicules bleus, rouges et noirs de la gendarmerie, des CRS, des pompiers et du 93^e régiment d'artillerie de montagne sont alignés comme pour une revue de détail.

Une liste d'attente

Comme l'indiquent plusieurs plaques apposées non loin de l'entrée de la cavité, ce n'est certes pas la première fois qu'il y a eu un accident au gouffre Berger. L'affluence y est telle que les expéditions doivent s'inscrire sur une liste d'attente et, actuellement, celle-ci est complète jusqu'à la saison d'été de 1989.

Condamnation en appel du maire de Sainte-Marie, à la Réunion

La cour d'appel de la Réunion a condamné, le jeudi 13 août, M. Axel Kichenin, maire de Sainte-Marie, président du Mouvement progressiste réunionnais (proche du PS), à dix-huit mois de prison avec sursis et 30 000 francs d'amende pour subornation de témoins et fausses déclarations de crimes sur une collectivité publique.

Des enfants du Calvados en Italie

Les cent quarante enfants de la colonie de vacances organisée à Caorle, en Italie, par l'Association Italie culture et sports vont revenir chez eux, dans le Calvados, plus tôt que prévu.

Dieulefit et l'occupation

A la suite de l'article de Charles Bize « Dieulefit à l'heure allemande » (Le Monde du 10 juillet), nous avons reçu de M. J.-P. Levi, ancien de Beauvallon et de La Roseraie, la lettre suivante :

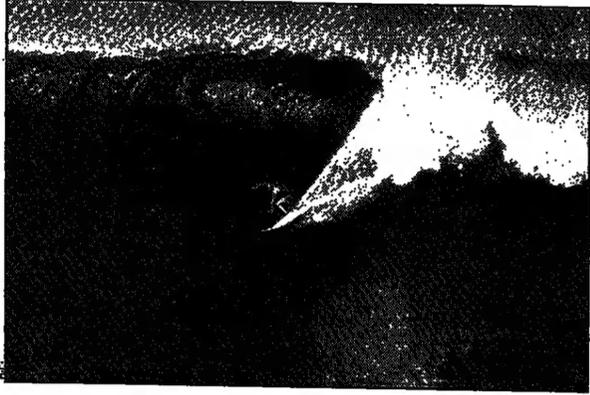
CORRESPONDANCE

L'école de Beauvallon ayant eu la gentillesse de les accueillir, l'autour a été amené à croire que seuls étaient présents d'anciens Beauvallonnais et que seuls les protestants avaient fait œuvre d'accueil.

Le Monde SPORTS

SURF : le championnat du monde

Les écumeurs de la Côte d'Argent



Trois épreuves du championnat du monde de surf ont lieu en France en cette fin d'été. A Lacanau, en Gironde, jusqu'au 16 août ; puis à Hossegor, dans les Landes, du 19 au 23 août ; enfin à Biarritz du 2 au 6 septembre. Ces compétitions opposeront les meilleurs professionnels de cette

discipline qui consiste à affronter des vagues de plusieurs mètres de haut. Le circuit 1987-1988 compte 32 étapes disputées d'abord aux Etats-Unis, en Australie et en France, mais aussi au Japon, en Grande-Bretagne, au Brésil, en Nouvelle-Zélande et en Afrique du Sud.

En quelques années, la France est devenue le troisième pays du monde pour l'organisation des épreuves officielles du championnat du monde de surf. Il y a trente ans que ce sport est apparu à Biarritz. En 1957, Peter Viertel, mari de l'actrice américaine Deborah Kerr et auteur du scénario du *Soleil se lève aussi*, vient avec sa planche de Pampelonne, où se tournait le film, à Biarritz pour faire ce qu'on appelait alors du « surfing ». Des jeunes Biarritzois comme Joël de Rosnay et Michel Barland sont immédiatement séduits.

Sous l'égide de la Fédération de surf-riding les clubs se multiplient dans la région et des compétitions sont organisées. L'engouement pour ce qui va vite devenir le surf gagne toute la côte atlantique au sud de Bordeaux et atteint aujourd'hui la Bretagne : la houle de l'océan engendre en effet les vagues régulières indispensables à ce sport. Il y a aujourd'hui 3 000 licenciés en France et près de 12 000 pratiquants, un chiffre qui augmente d'un tiers chaque année.

Si 50 centimètres suffisent, les compétitions ont souvent lieu dans des vagues de plusieurs mètres de haut. Il arrive même, comme à Hawaii cette année, que devant des centaines de professionnels renommés, il est venu se mesurer à un grand courage : une chute conduisant inévitablement le surfur sur des tonnes d'eau, sa planche retenue à la cheville par une courroie de 2 mètres de long.

Folklore américain

Une compétition se déroule par élimination directe, comme au tennis. Les concurrents ont de vingt à quarante-cinq minutes pour évoluer. Les surfers sont notés par un jury. L'ASP, l'Association des surfers professionnels, souligne que doit être déclaré vainqueur « celui qui exécute les figures les plus radicales aux endroits les plus critiques de la plus grosse ou de la plus belle vague sur la plus longue distance ». D'abord couché, le surfur prend de la vitesse avec ses bras, puis se dresse sur sa planche, buste fléchi, bras écartés. Il fait corps avec la vague et montre son habileté et son style. La figure la mieux notée et la plus applaudie par le public est le « tube » : le surfur se laisse alors enfermer dans le creux de la vague qui se referme pour ressortir quelques mètres plus loin.

A ce sport qui pourrait se comparer à la corrida par son art de l'esquive, c'est un jeune Américain de vingt et un ans, Tom Curran, qui domine depuis deux ans. Il affiche déjà 175 000 dollars de gains depuis le début de sa carrière (1). Avec le jeune Tahitien David Vetea, champion du monde amateur, c'est le plus apprécié du public connaisseur du Sud-Ouest qui se presse en foule aux compétitions. D'autant plus que Tom Curran, après avoir épousé une jeune surfeuse de la région, s'est installé à Biarritz.

Inventé au cours de cérémonies religieuses par les habitants des îles

du Pacifique qui chevauchaient des billes de bois, le surf s'est surtout développé aux Etats-Unis. C'est pour cette raison que la plupart des termes techniques, au demeurant difficiles à traduire, sont anglais. *Bottom-turn, cut-back, roller-coaster* désignent des figures dans les vagues. Mais il y a aussi tout un folklore — les surfers disent « *beach-life style* » — qui accompagne le développement du surf en France. Sur fond de rock californien, comme celui du groupe Beach Boys, une mode vestimentaire est importée des Etats-Unis avec des shorts bariolés, des maillots de bain aux couleurs fluorescentes, des crèmes de protection solaire colo-

rées. Autant de signes de reconnaissance pour les surfers de Lacanau, Biarritz, Hossegor, Mimizan dans le Sud-Ouest ou de la Torche, en Bretagne, où le surf commence à se développer en même temps que la planche à voile.

Mais tout ce spectacle ne doit pas faire oublier que le surf, qui peut être pratiqué à tout âge, est une discipline exigeante nécessitant une condition physique à toute épreuve.

CHRISTOPHE DE CHENAY.

VOILE : la Course de l'Europe

Gilard en super-jet

Partie de La Haye le 12 juillet, la deuxième Course de l'Europe à la voile réservée aux grands multicoques s'achèvera samedi 15 août à San-Remo. *Jet-Services-V*, le catamaran de Daniel Gilard, a dominé l'épreuve en gagnant six des sept premières étapes.

« **P**OUAPON-TABARLY. Qui peut le battre ? En illustrant la deuxième Course de l'Europe par un bras de fer entre le plus célèbre des navigateurs français et son disciple préféré, la revue de l'Union nationale pour la course au large ne se doutait pas que la réponse serait donnée par un expert en droit maritime de trente-huit ans, qui se qualifie lui-même en plaisantant de « marin d'eau douce » (1).

Avec ses cheveux coupés très courts autour d'un crâne bien dégarni et sa mise toujours soignée, Daniel Gilard n'a certes pas le « look » d'un baraquon des océans. C'est pourtant au côté d'Eric Tabarly, sur *Fen-Duclé-VI*, qu'il a découvert la compétition, après deux traversées de l'Atlantique en solitaire sur son petit *Muscadet*.

Curieusement, cet homme chaleureux, au physique plutôt commun, s'était bâti jusqu'ici une réputation de redoutable navigateur solitaire en participant à de nombreuses courses du *Figaro*, en gagnant la première Mini-transat en 1977, en terminant huitième, mais premier Français, de la Transat anglaise de 1980, ou encore quatrième de l'Orlèans-Bremerades 1983.

Après le dramatique naufrage de Patrick Morvan au large du Portugal, fin décembre 1985, c'est lui qui a hérité du mini-catamaran *Jet-Services-IV* (25,90 mètres) pour le dernier défi des monstres de l'océan dans la Route du rhum 1986. Un

démontage peu après le départ ne lui a pas retiré la confiance de Roger Caille, le PDG de la Société lyonnaise de transports rapides.

Conçu à la limite maximale de la longueur désormais autorisée pour les multicoques de courses open (22,80 mètres), *Jet-Services-V* respecte les grandes options des catamarans de l'architecte Gilles Ollier : simplicité, légèreté, puissance, longueur maximale à la flottaison avec étraves droites et toileage optimal. Mais la plus récente réalisation de l'architecte-directeur des chantiers Multiplex (devenu une filiale de Jet Services) s'inspire visiblement des Formule 40, ces nouveaux catamarans de 12 mètres conçus pour les grands prix de vitesse à proximité des côtes.

Des champions de Tornado à la barre

L'absence de mâche centrale, la légèreté et la rigidité de l'ensemble, entièrement construit en carbone (coques, bras de liaison et mâche), le grément qui accentue la prépondérance de la grand-voile (250 mètres carrés) sur le foc (70 mètres carrés), traduisent bien la volonté d'adapter le grand catamaran à la navigation sur... une seule coque. Ainsi, à l'étape d'Edimbourg, Daniel Gilard et son équipage ont gratifié les spectateurs d'un départ parfaitement maîtrisé avec l'une des deux coques à plus de 3 mètres au-dessus de l'eau.

Pour la Course de l'Europe, le skipper de *Jet-Services-V* a d'ailleurs confié la barre à trois champions de dérivés : Yves Loday et Daniel Soubein, qui faisaient équipe en Tornado, le petit catamaran des séries olympiques, et au Canadien Gerry Roufs. La navigation est assurée par Jean-Yves Bernot, le routeur attiré de Philippe Jeantot, qui a gagné avec ce dernier la pre-

mière course de l'Europe sur *Credit-Agricole-II* (devenu *Ericsson*), une autre réalisation de Gilles Ollier. Gaël de Kerengat et Serge Madec, des fidèles de *Jet-Services*, Olivier Despaigne et Paul Vatin, des anciens de *Royale*, complètent cet équipage très professionnel qui a été le seul à refuser d'embarquer pour une étape un journaliste-caméarman de Thalassa, pourtant prêt à participer à toutes les manœuvres.

Après l'échec de la première Course de l'Europe, marquée par des conditions météorologiques éprouvantes en mer du Nord et en Méditerranée (mistral), les trimarans *Fleury-Michon* de Philippe Poupon, bien rodé par sa victoire dans la Route du rhum et son récent record de la traversée de l'Atlantique, et *Côte-d'Or* d'Eric Tabarly, taillé pour la brise, faisaient figure de favoris. Le petit temps qui a précédé pour la deuxième édition a permis de limiter la casse et n'a pas trop désavantagé *Jet-Services*, dont le baptême tardif avait réduit la mise au point à un mois.

Dans cette épreuve, où la tactique prime sur les options de navigation, avec des étapes courtes romées au rythme d'un grand prix, le potentiel de vitesse supérieur de *Jet-Services* a fini par décourager tous les adversaires de Daniel Gilard, y compris Eric Tabarly. « *Quand un bateau domine comme ça, ce n'est plus intéressant pour le public qui ne suit plus ce qui se passe, bougonnait le double vainqueur de la Transat anglaise à l'arrivée à Vilamoura (Portugal). Il marche le plus souvent à un ou deux mètres plus vite que tout le monde. Il doit gagner toutes les étapes.* »

GÉRARD ALBOUY.

(1) Daniel Gilard vit à proximité de Nantes où il est resté fidèle à son club de toujours, le Sport nautique de l'Ouest, à Carquefou, sur l'Éréc.

Festival international du film d'aventures sportives

« Papy pôle » change d'horizon

La deuxième édition des Journées Internationales du film d'aventures sportives (JIFAS), lancées en 1986 par la ville d'Amécy et organisées cette année à Hakuba, au Japon, a attribué deux grands prix. L'un à *Sea*, réalisé par le Suisse Pierre-Antoine Hiroz sur une escalade de Catherine Destivelle dans la falaise d'un village suisse ; l'autre à *Trilogie pour un homme seul*, de Nicolas Philibert, sur le fabuleux enchaînement de Christophe Profit (Grandes Jorasses, Eiger et Cervin). Le festival a aussi permis au vainqueur du pôle Nord en solitaire, Jean-Louis Etienne, de révéler son projet de traversée du pôle Sud : 7 500 kilomètres en traîneau.

Les équipages devaient s'élancer au début du mois d'août 1989 depuis Hope-Bay à l'extrémité de la péninsule antarctique, contourner la masse du mont Vinson (altitude 5 000 m), atteindre le pôle Sud proprement dit vers le 15 décembre 1989, et achever ce périple début mars 1990 à la station soviétique de Mirny. Le financement est évalué à 50 millions de francs. 24 millions environ pour la partie américaine, c'est-à-dire la fourniture de quarante-deux chiens d'attelage et de la logistique sur les deux premiers tiers du parcours. 24 millions également pour la France, qui construirait et équiperait un bateau spécial en aluminium de 36 mètres de long et 10 de large. Les plans de sa coque, de forme très arrondie, ont été étudiés pour lui permettre d'échapper aux contraintes des glaces en se soulevant au-dessus des plaques sous leur pression.

Le pôle Sud en direct

Vraisemblablement baptisé *Antarctica*, le bateau prendrait le départ de New-York pour une traversée de deux mois environ avec les quarante-cinq chiens à bord. Quinze cabines et douze couchettes accueilleraient les équipages de traîneau, une équipe médicale et surtout les techniciens de télévision. *Antarctica* servirait d'appui logistique en contournant le pôle Sud, mais aussi de relais de transmission des images en direction des satellites.

Le continent était jusqu'à un des rares points du globe d'où les émissions télévisées étaient impossibles en raison de la rotondité de la Terre. Le pôle Sud en direct sur le petit écran, ce pourrait être une autre grande première de l'expédition. A Hakuba, trois chaînes (la

NHK japonaise, Channel 10 australienne et Antenne 2) ont déjà accepté de relever le défi. Côté sponsors, l'UAP, déjà supporter de l'expédition pour la tentative de Jean-Louis Etienne au pôle Nord, est la première société à s'engager financièrement dans la partie française de l'expédition.

Les Soviétiques, enfin, auront la responsabilité de la logistique sur le dernier tiers du parcours, grâce à leurs trois stations de Vostok, Komсомолка et Mirny. Les Soviétiques se sont très rapidement déclarés intéressés par le projet. Jean-Louis Etienne a été invité à plaider son dossier à Moscou et à Leningrad, où il a été accueilli très « officiellement », selon ses propres mots. Le petit tour de force diplomatique de l'aventurier français a été récompensé. Les 7, 8 et 9 juillet, les trois pays organisateurs (URSS, Etats-Unis, France) se sont réunis à Paris pour conclure un accord de principe qui devrait être ratifié par les Etats d'ici à novembre.

L'énorme pari de Jean-Louis Etienne et de Will Steger prend consistance. A la dimension sportive et scientifique, le vainqueur du pôle Nord a ajouté cette fois une dimension politique. « *J'ai voulu changer de vitesse, explique-t-il. Il n'était pas question de recommencer au sud ce que j'avais déjà réalisé au nord. Et sur ces terres qui m'appartiennent à personne, il fallait une aventure de dimension planétaire qui permette de focaliser l'attention sur l'Antarctique. Le traité international ratifié en 1991 préserve ce continent de l'exploitation industrielle. Il expire en 1991. Notre traversée est aussi un moyen spectaculaire de faire prendre conscience à tous de l'urgence de ce morceau de globe qui appartient aux seuls scientifiques.* »

« *confie Will Steger. L'Américain a même croisé des chiens avec des loups pour améliorer ses athlètes de traîneau. Il a introduit dans son élevage des chiens de l'Antarctique fournis par les Néozélandais. Cette race est en effet plus rustique. Quarante-cinq chiens seulement seront retenus. Elles auront parcouru 30 000 kilomètres à l'entraînement avant d'embarquer pour le pôle Sud.* »

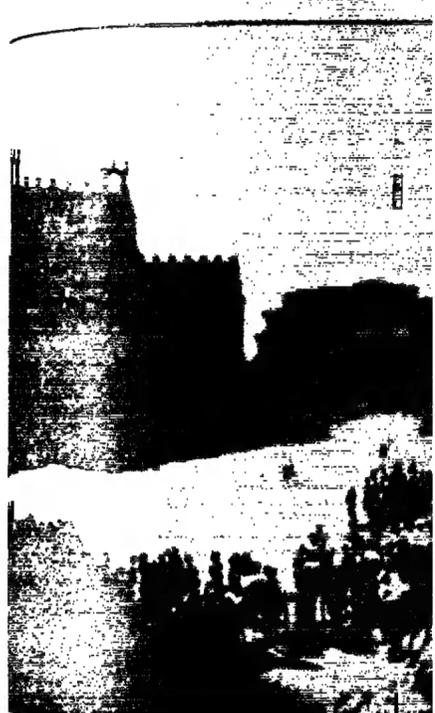
Pour souder les équipages et les attelages, deux expéditions sont prévues au Groenland (mai/juin 1988) et au pôle Nord (vers 1989). Il ne restera plus alors à Jean-Louis Etienne, déjà baptisé « Papy pôle », qu'à gagner sur le terrain de l'Antarctique un nouveau titre : celui de « Papy pôles ».

MICHEL DESFONTAINES.

LES HEURES DU STADE

Automobilisme Grand Prix d'Autriche de formule 1. — Dimanche 16 août, à Zeltweg (TF 1, à partir de 14 h 20).	Football Championnat de France. — Samedi 15 août (5 ^e journée) ; mercredi 19 août (6 ^e journée) sauf Niort-Saint-Etienne avancé au mardi 18 (Canal Plus, 20 h 05, direct).
Athlétisme Meeting de Cologne. — Dimanche 16 août (TF 1, à partir de 14 h 20). Meeting de Zurich. — Le 19 août.	Rugby Challenge Yves-du-Manoir (1 ^{re} journée). — Dimanche 16 août.
Pentathlon moderne Championnats du monde. — Jusqu'au 16 août à Moulins (A2, samedi 15 août à partir de 14 h 40).	Sports équestres Championnat du monde de polo. — Les 15, 23 et 30 août à Desvues.
Boxe Championnat du monde lourds-légers WBA-IBF : Holyfield contre Ocasio. — Samedi 15 août à Saint-Tropez (Canal Plus, 23 h 10).	Lutte Championnats du monde de gréco-romaine. — Du 19 au 22 août à Clermont-Ferrand.
Natation Championnats d'Europe. — Du 16 au 23 août à Strasbourg (TF 1, dimanche, A 2 tous les jours à partir de 16 h).	Omnisports Jeux panaméricains à Indianapolis. — Jusqu'au 23 août.
	Canoe-kayak Championnat du monde de course en ligne. — Du 19 au 23 août à Duisburg (RFA).

ienne en cavalca



Pierre Clerc

La course de défilés... (text continues)

Corso de nuit du Moyen Age

Le corso de nuit... (text continues)

مكتبة الامم المتحدة

Le Monde SANS VISA

DILE : la Course de l'Europe
ard en super-jet

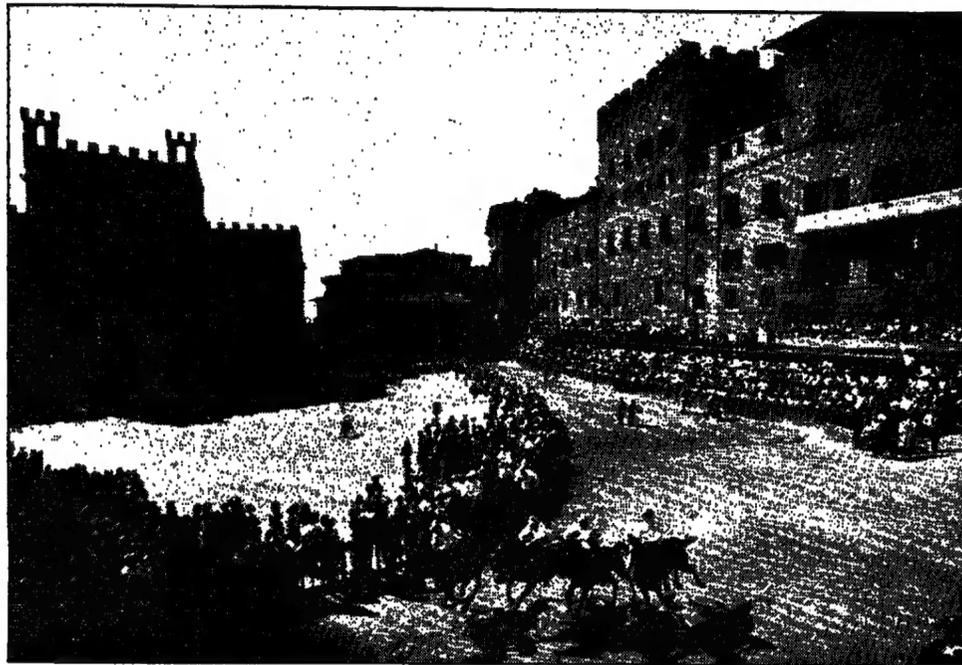
de l'Europe...
le plus récent...
de l'Europe...
le plus récent...
de l'Europe...
le plus récent...

Sienna en cavalcade de combat

Les champions de Tornado
à la barre
L'absence de...
le plus récent...
de l'Europe...
le plus récent...
de l'Europe...
le plus récent...

d'horizon

LES HEURES DUS
Automobilisme
Aériens



par
Jean-Pierre Clerc

QUI n'a pas vu le Palio de Sienna le verra ! L'objectif est trop tentant pour demeurer au nombre des rêves inassouvis : dans une des plus belles cités du monde, au cœur de cette Toscane où chaque coteau est un appel, voici une fête qui a pour elle l'éclat des couleurs et l'intensité dramatique. Que demander de mieux ?

Seulement voilà : le Palio ne s'improvise pas, même pour le spectateur. La journée du 16 août, préparée chaque année par une répétition le 2 juillet et qui culmine dans une folle cavalcade, se déroule en effet dans un champ clos : la bouleversante coupe de la place du Campo, que les optimistes jugent capable d'accueillir jusqu'à cinquante mille personnes. C'est donc dès janvier que se réservent à prix d'or les quelques deux mille cinq cents places assises sur les gradins installés pour la circonstance autour de l'arène.

L'accès au centre de l'anneau est en revanche gratuit ; mais la pâte humaine n'est qu'imparfaitement élastique et les autorités sont généralement contraintes de fermer la dernière ouverture près d'une heure avant le départ de la course. Grande est alors la déception de ceux qui avaient cru pouvoir n'arriver que vers la fin du fameux cortège historique (il est vrai un peu longuet), échappant ainsi à un après-midi debout sous un soleil de feu.

Mais s'il est juste d'affirmer qu'un Palio se mérite, ce n'est certes pas pour ces seules considérations pratiques. Le visiteur qui débarquerait inopinément au pied du célèbre beffroi dit de la Mangia pourrait bien repartir déçu. Il aura vu durant deux tours d'horloge un somptueux défilé dont les

six cents personnages évoquent les très riches heures de Sienna ; mais, dans le genre de la parade réussie, le Palio n'est pas une exclusivité.

La course de chevaux, quant à elle, est un moment incroyablement dense, vécu comme tel par les Siennais, dont aucun ne manquerait à l'appel pour un empire ; un moment dont l'intensité ne peut laisser impassible l'étranger le plus guindé, mais qui ne dure que le temps d'un éclair : Vipère, vainqueur le 2 juillet, a couru ses trois tours de piazza réglementaires en 76 sec. 8/100 ! Mais le rituel est hermétique pour le néophyte : la plupart des cavaliers sont malaisément identifiables avec leurs casaque colorées de façon complexe, et on ne peut prétendre suivre le Palio comme une course à Longchamp.

Dans la nuit du Moyen Age

Donc la déception guette ! Pour la prévenir, un remède : arriver trois jours avant. Pourquoi trois ? Eh bien, tout d'abord parce que Sienna mérite au moins ça ! Et pas seulement pour sa cathédrale et ses collections de peintures de primitifs, mais parce qu'il est peu d'endroits où l'on peut comme ici sentir battre le cœur d'une cité.

L'adéquation entre une ville et les générations qui s'y sont succodés jusqu'à aujourd'hui est le génie de Sienna. Son atmosphère est inimitable car elle s'est faite non par la volonté des planificateurs mais par les soins constants de ses habitants eux-mêmes. Sans cesse a dominé le respect d'une ville aimée : du décret de 1297 prescrivant pour les édifices cernant la place du Campo l'utilisation de fenêtres à colonnettes « afin de créer un ensemble reflétant l'harmonie de la vie de la cité » jusqu'à l'ordonnance de 1965 qui interdit l'accès des voi-

**Fête, cortège en costumes
avec ses rites et ses pompes,
le Palio de Sienna est surtout,
pour la population de la cité italienne,
une passionnante compétition
entre quartiers rivaux.
Chaque année, le 2 juillet et le 16 août.**

tures dans tout le cœur de la vieille ville.

Trois jours donc pour s'approcher de cette « couleur de Sienna » qui n'est en somme que celle de la brique - matériau en soi bien pauvre - dont les maisons sont faites. Trois jours aussi pour se préparer à vibrer un après-midi d'été à l'unisson des quelque 60 000 Siennais. Car le rituel immuable commence trois jours avant le départ du Palio : le 29 juin pour celui de l'Annonciation, le 13 août au matin pour celui de l'Assomption.

Le Palio n'est pas une fête organisée, comme cela se passe un peu partout, par les autorités municipales, même si celles-ci mettent évidemment leur point d'honneur à ce que tout se déroule au mieux. Non, le Palio est la chose des habitants. Plus précisément son sort est remis aux comités de quartier dont l'origine se perd dans la nuit du Moyen Age et dont la continuité est attestée depuis le seizième siècle.

Le binôme Palio-contrade, est depuis trois ou quatre siècles le moteur de la vie communautaire siennaise. De 15 000 à 20 000 habitants (du quart au tiers de la population) participent activement à la préparation des deux grands jours de l'année. S'étonnera-t-on dès lors que,

même à l'heure du tourisme de masse, le Palio ne donne aucunement l'impression d'être une manifestation folklorique ?

A peine sait-il parler qu'un bambin ici est déjà capable d'énumérer : « Aigle, Chenille, Chouette, Coquillage, Dragon, Escargot, Forêt, Girafe, Licorne, Louve, Mouton, Oie, Onde, Parthène, Porc-épic, Tortue, Tour », les noms des dix-sept quartiers que ceignent les vieux remparts, avec évidemment une inflexion de tendresse pour le sien propre mais déjà aussi un accent d'exécration pour la ou les contrade cataloguée(s) « ennemie(s) ».

Visite à « la Chouette »

Les vieux rabâchent des histoires de Palio vieilles de plusieurs décennies et qui semblent n'envoyer personne. Les adultes pour leur part consacrent un temps et un argent fous à l'animation de leur association de quartier. Les femmes de Sienna, autant que jadis « belles par excellence et fort galamment habillées », ne sont pas les moins ardentes en cette affaire. Quant aux adolescents, ils sont les acteurs désignés du cortège historique qui précède chaque course.

Est-il nécessaire de savoir tout cela pour apprécier un Palio ? Eh

bien, cela aide ! Au hasard de ses promenades dans les vieilles rues, étroites et tortueuses, le visiteur butera inévitablement contre l'une ou l'autre de ces petites places retirées où se niche la vie de la contrade.

Un petit oratoire vieux parfois de plus d'un demi-millénaire jouxte le siège social, cœur de cette « mini-république démocratique et autonome », avec aussi sa « société », où les *contradaioli* aiment à se retrouver pour de plantureux banquets, et même son musée, où peut figurer en bonne place un tableau de Sano di Pietro, de Luca di Tommé ou du Sodoma, aux côtés des trophées gagnés par le quartier au cours des siècles.

Admis à visiter « la Chouette », le touriste pourra ainsi se faire montrer par M. Remo Buccianti, l'économiste, le palio - cette pièce de tissu à l'effigie de la Madone remise à cette contrade pour le succès du cavalier Isidoro Bianchini, dit Dorino, le 2 juillet 1789 !

Les érudits locaux qui prospèrent dans cet étrange microcosme ont chacun, naturellement, leur explication sur les origines des *contrade* et les raisons de leur vitalité perpétuée. Une hypothèse, avec ses variantes, revient souvent : ayant perdu son indépendance au profit des ducs de Toscane, à l'issue des fameuses « guerres d'Italie » déchaînées par les rois de France, Sienna n'aurait eu qu'une seule manière de garder la mémoire d'un passé glorieux : rejouer à satiété les luttes de factions si congénitales à son histoire que le chroniqueur Philippe de Comynes pouvait écrire : « La ville est de tout en partialité et se gouverne plus follement qu'aucune en Italie. »

Les *contrade*, que leur taille modeste et leur antagonisme déjà ancien rendaient pleinement acceptables aux nouveaux maîtres

florentins, auraient recueilli cet héritage.

Ainsi s'expliquerait l'association, dans une même manifestation, du défilé historique, véritable mémorial de l'antique République de Sienna, au sujet de laquelle tous unissent leurs efforts, et du « Palio des contrade », où tous les coups sont permis, y compris ceux de nerfs de bœuf dispensés par les cavaliers à leurs adversaires ou à leur monture.

Le saint des saints

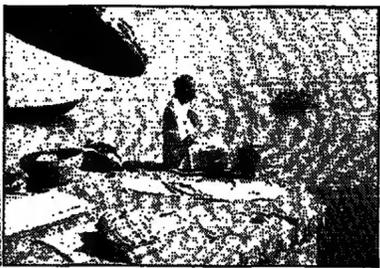
Le visiteur curieux entendra tout cela et bien d'autres détails pittoresques. Nul en revanche ne lui ouvrira l'écurie du quartier, véritablement gardé le cheval porteur des espoirs locaux - et ce même si elle est inoccupée, ce qui arrive puisque, par un système complexe de tirage au sort, dix *contrade* seulement sur dix-sept concourent à chaque Palio.

Six fois dans les trois jours et demi précédant la course, à 9 heures, chaque matin, et peu avant 20 heures, le visiteur pourra assister aux essais, tenter de se familiariser avec les couleurs de chaque quartier et de s'initier au rituel complexe du départ.

Le matin du grand jour, vers 10 heures, il pourra rôder autour de l'hôtel de ville pour reconnaître les *fantini* (jockeys) et commencer de se remémorer qui court pour qui et sur qui ! Il apprendra que ceux-ci sont presque tous sardes - les hommes de la Grande Ile sont réputés pour leurs exceptionnelles qualités physiques - parce que jamais un cavalier siennais n'a réussi à faire bonne figure dans un Palio tant son implication émotive lui fait perdre ses moyens !

(Lire la suite page 10.)

ESCALES



Musique à bord

Vocalises dans le rugissement des cornes de brume : les sirènes seront à bord lors de cette croisière dédiée à l'opéra. En soirée, Mady Mesplé, soprano, interprétera des extraits du *Pays du sourire* de Franz Löhner, de la *Via parisiense* d'Offenbach, et d'œuvres de Maurice Yvain et Vincent Scotto; Mathé Ahéry fera revivre des opérettes de la Belle Époque. Un atelier de claquettes, des conférences de Claude Dufresne, animeront les journées. Enfin, puisqu'il s'agit d'une croisière, des excursions facultatives seront proposées aux escales.

Tourisme SNCF (renseignements au 45-63-05-81; dans ses agences : 127, Champs Élysées; 16, bd des Capucines; 11, bd des Batignolles et dans les gares), organisateur de ce divertissement, a fixé au 18 octobre le départ de Paris, en train, pour Venise, d'où le *Danse*, bateau de la compagnie italienne Costa, lèvera l'ancre à destination de Katakolon (Grèce), Istanbul, Kusadasi (Turquie) et de plusieurs îles grecques (Rhodes, Santorin, Mykonos). Au retour, il fera escale au Pirée et à Dubrovnik (Yougoslavie), avant de regagner Venise, le 30 octobre.

Le prix par personne, au départ de Paris, varie de 10 675 F à 24 365 F selon

l'emplacement de la cabine. Il comprend tout sauf les excursions facultatives qui seront réglées à bord.

L'Inde en pensée profonde

Il faut être déjà épris de l'Inde et vouloir s'initier en toute sincérité à sa vie quotidienne ou à l'une de ses disciplines spirituelles pour choisir les formules de découverte mises au point par une nouvelle association, Caravanes (4, avenue Henri-Barbousse, 92600 Asnières; tél. : 47-93-36-20).

Deux propositions originales sont à noter : le trekking, quatre semaines, dont deux de marche en forêt jusqu'aux sources du Gange (28 jours, 9 800 F pour le forfait en pension complète et le voyage Paris-Paris); méditation et yoga lors d'un séjour de deux semaines dans l'ashram fondé par S.Y. Saravati qui enseigne le hatha-yoga à Rishikesh, village qui attire les pèlerins honorant Ganga Mata, la mère-Gange, fleuve sacré de l'hindouisme. Le voyage de vingt jours comprend trois journées de visite à Delhi et coûte, de Paris à Paris, 8 900 F.

La brochure éditée par l'association Caravanes est déjà une brève et dense initiation à la civilisation indienne.

Un dimanche champignons dans l'Orne

Il ne suffit pas de savoir que l'amanite phalloïde est mortelle, encore faut-il la reconnaître. Pour ne plus avoir à porter sa cueillette chez le pharmacien, la Maison de Bagnoles-de-l'Orne (58, rue Rambuteau, 75003 Paris, tél. : 48-87-74-98) organise du 26 septembre au 25 octobre des week-ends champignons.

Les conditions climatiques étant ce qu'elles sont, la récolte devrait être abondante dans la forêt de Bagnoles-de-l'Orne où des mycologues attendent les amateurs qui pensent à se munir de bottes et d'un grand panier : on apprendra à séparer le bon grain de l'ivraie, à distinguer les versus gustatives ou médicinales de telle ou telle espèce, et les cuisiniers des trois hôtels sélectionnés (le Manoir du Lys, le Bois Joli, et le Lutériat) se feront un plaisir de préparer la récolte et de révéler leurs propres recettes.

Du samedi matin au dimanche soir, le séjour dans cette station thermale, dotée d'un complexe sportif et d'un casino, est fixé, en pension complète, à 1 450 F pour deux personnes (800 F pour une personne seule).



Caucase chrétien

Elevé par l'altitude, asiatique par la géographie, chrétien par la civilisation : le Caucase. Dans les paysages austères de hauts plateaux, une architecture religieuse dont la première période (V^e au VII^e siècle) annonce l'art roman d'Occident et dont l'apogée se situe du XI^e au XIII^e siècle.

Le voyage en Arménie et en Géorgie mis au point par Optima Tours (12, rue Vignon, 75009 Paris, tél. : 47-42-10-36), spécialiste de l'URSS, commence par une journée à Leningrad, et une étape à Bakou (Azerbaïdjan) et se termine, après dix-huit jours, par une journée à Moscou.

Entre-temps, le groupe (20 à 25 personnes) aura consacré cinq jours à l'Arménie, visité Erevan, la capitale, les musées et le Mtskhadran, une des plus grandes bibliothèques de livres et de miniatures du monde (20 000 manuscrits); puis, à partir de cette ville, les monastères de Geghark, celui d'Etchmiadzine, actuelle résidence du catholique des Arméniens, la forteresse d'Arbard, le temple de style grec de Garni, et dans le nord du pays, les monastères d'Haghpat, Sanahin, et Otdzoun. En

route vers la Géorgie, visite de Ketchakia aux abords du lac Sevan.

En Géorgie, les voyageurs découvriront Tbilissi, l'ancienne Tiflis, puis Telavi, ancienne résidence des rois de Kakhétie, des églises et des monastères, la ville troglodyte d'Uplistskhe et enfin, la cathédrale du roi Bagrat à Koutaïssi et le monastère de Guelati.

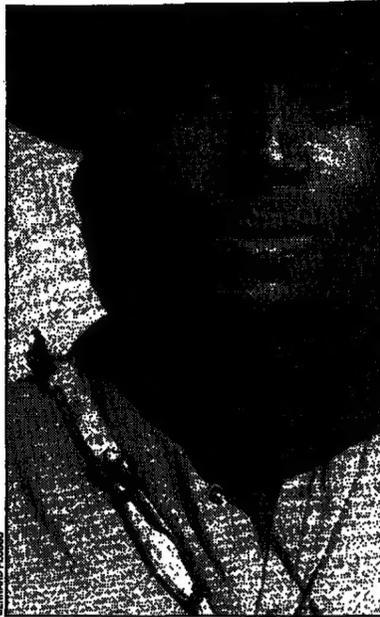
Ce circuit en pension complète coûte 10 900 F (de Paris à Paris) pour le départ du 5 septembre (retour le 24) et 9 900 F pour le voyage du 3 au 22 octobre.

Corot et Monet chez eux

Les paysages d'Ile-de-France ont particulièrement inspiré les impressionnistes. Pour évoquer leurs œuvres et leurs chefs-d'œuvre sur les lieux mêmes de leur création, l'office de tourisme de Marlotte-la-Jolie (place Jean XXIII; tél. : 34-77-10-30) vient de mettre au point un circuit en autocar qui mène, en une journée, à la rencontre de Corot, Cézanne, Monet, Renoir, avec un détour par Braque et le cubisme (à La Roche-Guyon) et une incursion dans l'Eure, à Giverny, où Claude Monet peignit sa série des *Nymphéas*.

Avant Giverny, le visiteur aura déjà fait connaissance avec le maître des impressionnistes à Vétheuil (Val-d'Oise), où il déjeunera, non pas sur l'herbe, mais dans l'une des meilleures auberges du bourg. Tout au long du parcours, il aura profité des explications données par un conférencier de la caisse des monuments historiques.

Prix de la journée, tout compris : 230 F par personne en individuel, 200 F en groupe. Prochains départs : 23 août, 13 et 27 septembre, 11 et 25 octobre.



L'Afrique noire en clair

Remonter le Congo, de Brazzaville à Bangui, sillonner la région des lacs au nord du Burundi, suivre la piste des caravanes du sel dans le Niger : le guide touristique de la Maison de l'Afrique propose, pour sa première édition, bien d'autres itinéraires à travers les onze pays qui sont affiliés à cet établissement (Bénin, Burkina-Faso, Burundi, Centrafrique, Congo, Côte-d'Ivoire, Gabon, Mali, Niger, Sénégal et Togo).

Créée en 1976 à l'initiative de la Conférence perma-

nente des compagnies consulaires africaines et françaises, la Maison de l'Afrique n'avait pas, jusqu'à l'an dernier, de département touristique; c'est désormais chose faite, et son guide, qui sera sans doute étoffé au fil des ans, contient déjà une belle somme de renseignements pratiques pour qui hésite à choisir une destination sur le continent noir.

Pays par pays, cet ouvrage de cent quinze pages (éditions Marcus) dresse un panorama géographique et culturel, détaillant notamment la faune et la flore des parcs nationaux, ainsi que les traditions locales. Il est en vente au prix de 95 F, à la Maison de l'Afrique, 2, rue de Vienne, 75001 Paris. Tél. : 45-08-35-87.

ABONNEMENTS VACANCES



FRANCE		ÉTRANGER (voir normale)	
2 semaines	76 F	2 semaines	145 F
1 mois	150 F	1 mois	261 F
2 mois	260 F	2 mois	482 F
3 mois	354 F	3 mois	687 F

Tarifs par avion, nous contacter : tél. 42-47-98-72

Pour recevoir régulièrement le *Monde* à votre adresse de vacances, retournez ce bulletin rempli en majuscules, DIX JOURS avant votre départ, et adressez-le avec le règlement correspondant à :

LE MONDE ABONNEMENTS
BP 50709, 75422 PARIS CEDEX 09

Je m'abonne au *Monde* du au

NOM Prénom

Mon adresse de vacances :
N° Rue

Localité

Code postal : [] Ville

Pays

Ci-joint mon versement F

Pensez à nous signaler vos changements d'adresse dès maintenant (10 jours de délai) en nous indiquant votre numéro d'abonnement [] ou votre adresse actuelle

Sienna en cavalcade de combat

(Suite de la page 9.)

Le touriste apercevait peut-être le mythique Andrea De Gortos, d'un caractère si exécrable qu'on l'a surnommé « Vinaigre » (Aceto) et qu'il s'est fait parfois disqualifier, comme précisément cette année. Aceto a gagné treize courses — le record de tous les temps — et se déclare fier d'avoir « révolutionné la figure du fantino et fait de ce serviteur du Pazzo un vrai professionnel ».

Peut-être même l'étranger sentira-t-il naître en lui une préférence — pour le quartier où se situe son hôtel, pourquoi pas ? Enfantillage, oui, mais aussi sérieux que celui qui le poussait, gamin, à la « guerre des boutons » contre ceux du village voisin.

Quatre-vingts secondes de folie

En tout cas, il comprendra mieux ces quatre-vingts secondes de folie aux approches du crépuscule : ces cris de joie ou de déception qui montent d'ici, de là, de la foule, selon l'ordre au départ que le tirage au sort *in extremis* réserve à celles et ceux que le curé vient d'accueillir dans l'orgate de la *contrade* : Mariola, Tulipano, Bagnolo, Mariù et autres Amore, piaffant, hennissant sous l'eau béate ; ce véritable nulement échappé de dizaines de milliers de poitrines lorsque le *mozziere* libère la corde, lançant ainsi la course ; cette indescriptible exaltation qui accompagne les trois tours et leurs habituels incidents (cinq chutes, le 2 juillet, avec quatre cavaliers se remettant de leurs fractures à l'hôpital, et un cheval, Brandano, superbe bête qui dut

être abattu, deux jambes brisées) ; les *contradaiooli* vainqueurs (ceux de la « Forêt » — selva — au Pazzo de juillet) qui envahissent l'arène à la seconde où claque le coup de *mortareto* (pétard) annonçant la fin de la course ; et ces centaines de Siennois qui pleurent, qui sanglotent, parce que leur champion a été battu ; on peut même comprendre ces coups de poing qui volent dru longtemps parce qu'un quartier vaincu ne peut en cette minute terrible supporter les lazzi de l'ennemi séculaire.

L'étranger alors sera peut-être moins choqué d'entendre au cours du *Te Deum* qui suit dans la cathédrale (et où les mécréants avouent qu'ils poussent les autres pour avoir une place au premier rang) des blasphèmes proférés dans l'exaltation du moment ;

l'archevêque lui-même, Siennois d'origine, a bien dû se faire une raison.

Sans voleurs ni drogués

Le visiteur admettra peut-être qu'on puisse dépenser autant d'énergie pour gagner... un rectangle de soie peinte, pas nécessairement très esthétique. Il s'étonnera probablement qu'un intérêt aussi soutenu pour le passé, loin de faire de Sienna une ville réactionnaire, coexiste avec un constant vote à gauche.

Il méditera sans doute sur le fait attesté par tous que la ville du Pazzo est la plus sûre de toute l'Italie, quasiment sans voleurs ni drogués. Il ne manquera pas d'observer avec quelle maestria les hommes ont en cette affaire

dosé le hasard et la nécessité — laissant au sort la liste des *contrade* participant à chaque Pazzo, l'attribution des chevaux à chacune d'elles et l'ordre du départ, mais accordant toute liberté sur le choix et la rémunération des cavaliers, et tolérant des pactes plus ou moins troubles entre alliés, portant sur des millions, pour tenter d'incliner le destin.

Enfin, avant son départ, le voyageur ira naturellement fureter dans les librairies pour choisir l'un ou l'autre des nombreux ouvrages qui peuvent lui apprendre ce qu'il ignore encore sur cette fête décidément bien étrange et en tout cas très éloignée de l'acception galvaudée du mot « tourisme ».

JEAN-PIERRE CLERC.



سكنا صالون

LIRE

LA TABLE

Comment passer sa vie en vacances

POURQUOI cette bougeotte collective au moment des vacances? Celles-ci répondent-elles aux objectifs fixés? Pourquoi elles sont différentes? Sommes-nous vraiment entrés dans la civilisation des loisirs? Autant de questions auxquelles répond un universitaire suisse qui propose une nouvelle compréhension des week-end et des voyages.

Chaque week-end, chaque pont, chaque congé, une multitude de personnes prennent le week-end. Le week-end est devenu un phénomène de masse. Une « mobilisation totale », pour emprunter le mot du spécialiste, Jost Krippendorf, une expression qui illustre bien le caractère quasi militaire de cet exode, surtout ces dernières années, aux mêmes époques, des millions d'êtres humains dans des voitures, des autocars, des trains ou des charters pour les lancer vers le soleil, la mer ou la montagne.

Étonné d'être on a plusieurs fois dans l'absurdité économique: « des désertées, appareil productif paralysé pendant presque tout

pays en voie de développement, mais que ce flux est davantage mené par des intellectuels occidentaux que par des autochtones. Pas facile d'instruire le procès d'un tourisme pourvoyeur de devises, créateur d'emplois et de revenus et dont certains nationaux tirent des substantiels profits.

En effet, le tourisme est un conquérant pacifique qui agit souvent sans l'accord des gens en place, voire à leur demande. Il n'en débouche pas moins sur une nouvelle mainmise étrangère qui crée de nouveaux rapports de dépendance et de domination.

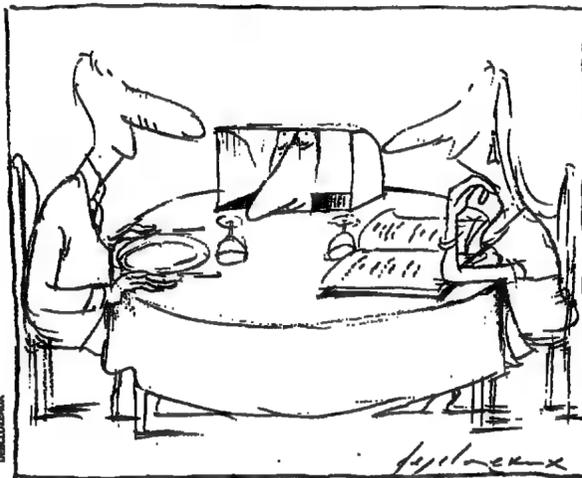
Il est la naissance de phénomènes opposés à un tourisme trop dépendant de l'étranger. D'où la volonté de ne pas se laisser aller à de simples réserves idéologiques aux vacanciers des pays nantis.

« Où tout cela nous mène-t-il? », s'interroge le directeur de l'Institut de recherches des loisirs et du tourisme de l'université de Berne, sans pour autant céder à la facilité qui consisterait à instruire le procès d'une activité à l'instar de celui d'un tourisme considéré

Le maître d'hôtel

EST-CE un métier fichu? « Le service à l'assiette a mutilé le métier. Ce n'est plus un service mais simplement un transport d'assiettes... » Je trouve cette juste phrase dans un ouvrage qui vient de paraître, *Maître d'hôtel, la carte!* aux éditions Olivier Orban. Et le maître d'hôtel qui s'exprime ainsi n'est autre qu'Antoine Ventura, que nous connaissons chez Troisgrands, chez Chapel et, aujourd'hui, chez Le Divellec.

Ouvrage intéressant, certes. Même si l'on peut discuter par exemple sur le fait qu'il y ait aujourd'hui des maîtres d'hôtel, en ce que le fromage au fin des repas ne soit pas une nécessité (je parle d'un repas de gourmand et non de ce sujet Antoine Ventura remarque justement que, si le gourmet est un professionnel appréciant le raffinement en matière de boire et de manger, le gourmand est celui qui aime la bonne cuisine et qui exigeant en matière de boire et de manger... ce qui est préférable à son sens).



Abordant guides et chroniqueurs, il nous rappelle que les inspecteurs du Michelin...

Abordant guides et chroniqueurs, il nous rappelle que les inspecteurs du Michelin... L'ouvrage devient passionnant, c'est dans l'anecdote. On y voit croqués sur le vif le faux gourmet, le pique-assiette (et même un peu la bonne préférence de Ventura pour la porce-

laine de Limoges en ces temps où la mode est au tape-à-l'œil du grand format des assiettes baroques), les clients chiens pas sages, les clients en bonne fortune, les kleptomanes divers, etc. (1).

L'ouvrage se présente en forme de dialogue avec Bernard Sobelman (qui signe de reste le livre). Il se proclame gastronomes mais n'admet point qu'on lui interdise d'aller fumer sa cigarette au fumoir plutôt que d'empester les voisins. Il n'aime pas, non plus, qu'on lui interdise un téléphone lorsqu'il réclame une table au restaurant. Et pourtant Ventura est formel: ils sont souvent à 90 pour cent de la salle, les maîtres d'hôtel ayant retenu et n'ayant pas l'imagination de prévenir s'ils ont un empêchement. On songe au merveilleux J. P. Coffe qui, ayant le téléphone des malotrus, n'hésitait pas à le réveiller deux heures du matin: « Allô, monsieur, vous attendez! Puis-je dire au chef de s'en aller? »

M. Sobelman aurait dû mieux lire ses épreuves, éviter l'h d'Emmental, savoir qu'au puriste whisky s'écrit *whiskies*, mais surtout citer exactement Brillat-Savarin qui n'a pas écrit: « L'animal se nourrit, l'homme mange, l'homme d'esprit sait manger », mais: « Les animaux se repaissent, l'homme mange, l'homme d'esprit seul sait manger ».

Revenons à Antoine Ventura, qui s'indigne justement du prétexte du *Pol dente*, qui fait servir des canettes de poisson « rose à l'arête »; qui veut réserver aux curistes la cuisine (excellent) de leur demeure pour eux) idéologique de Michel Guérard; et

moque de la *MAÏEM* des cuisiniers: regrette que la table soit, aujourd'hui, devenue un « spectacle » plutôt qu'un vrai plaisir gourmand.

Certes, un maître d'hôtel compte pour beaucoup dans le succès d'une maison. A moins qu'il soit un grand maître d'hôtel... Il n'y en a pas beaucoup mais doute car, pour être payé qu'il soit, le métier est difficile, ne s'apprend bien que sur le tas, exige ténacité mais aussi subtilité, psychologie et bonne humeur. Plus entre la cuisine et le client, il doit savoir « bien garder ».

LA FEMME

(1) Il y a aussi le chef hésitant, poisson, viande... (C'est un peu le cas de d'après le *Grand dictionnaire* le remarque justement dans son livre: « Comme si le maître d'hôtel pouvait lui répondre: il est gros, dur, trop cuit, prenez une sole, je surgèle, c'est mieux risqué ».

MIETTES

• Pierre Dequien, qui crée à Lavellois le *Jardin*, s'efforce de s'installer à *Berriac les Minéraux* (Var). Au *Mérou* de la *Mer*, restaurant à dominante marine, et le *Hangirois*, restaurant tahitien. A *Maunier* si vous passez par là.

• Les Bouillens d'or... Un *Grand dictionnaire* gourmand veut le *dictionnaire* après le *Grand dictionnaire* qui donne une liste à deux chiffres maison, et J.-M. Cornut *Maunier* le *terroir* avec bonheur. *Maunier* à 125 F au menu: compter 200-250 F (10, quel du *Maunier*), 15110 Chaudes-Aigues, tél.: 71-23-51-42).

Se dépayser pour guérir du quotidien ou pour l'enrichir? Un universitaire suisse attaque.

Il est alors que la plupart des infrastructures touristiques ne tiennent à plein que quelques mois par an. Encore est la justification duquel on ne peut manquer, par ailleurs, de s'interroger sur l'observance des vacanciers agglutinés sur les plages, dans les campsings ou dans la queue au pied des pistes. Avant de regretter les salons encore plus exigus que des HLM de banlieue.

On pense d'abord aux motivations « nobles »: la curiosité, le dépaysement, le désir de découvrir de nouveaux horizons et de découvrir des sociétés étrangères. Pour constater qu'elles sont surtout l'apanage d'une élite, d'une aristocratie du voyage et qu'elles n'expliquent guère le comportement des gros bataillons.

« Ils sont malades », répond très sérieusement Jost Krippendorf dans son livre. Ils ne se soucient pas de l'aise ni de la santé, ni de travailler, ni de se habiter. Il s'agit donc, pour eux, de partir. A quel prix et aussi souvent que possible. Pour fuir la monotonie du quotidien, la rationalité de leur travail et la froideur de leur environnement habituel. Afin de ne pas oublier pour pouvoir, ensuite, les affronter et les supporter de nouveau.

C'est ce que Jost Krippendorf appelle « le cycle de reconstruction de l'être humain dans le monde industriel ». Un cycle qui voit le vacancier retrouver le climat, le paysage, la culture et les habitants des régions visitées, ainsi que « espaces thérapeutiques ». Une répétition d'où le cycle tire sa dynamique: « Nous travaillons pour prendre les vacances dont nous avons besoin pour reprendre le travail ».

Cette thérapeutique néanmoins a ses limites. Pour chercher le changement, le vacancier se précipite le plus souvent parmi la foule, dans les villégiatures bétonnées, dans les sites dénaturés, dans une atmosphère artificielle et en fuyant le quotidien, il retrouve le quotidien.

Personne ne conteste les répercussions négatives du tourisme dans les régions ainsi visitées ou « investies ». Surtout

comme une sorte d'opium des peuples.

Puis question, par conséquent, de remettre en cause les acquis de la civilisation industrielle (à commencer par la fuite aux vacances et aux voyages); il faut vouloir un autre type de civilisation des loisirs. Reste la conviction que « seules une autre société et d'autres conditions de vie engendreront un autre type de vacances ».

Recettes usées

Favorable à une nouvelle approche, l'auteur de l'inventaire des tendances qui, dans notre univers quotidien, pourraient changer nos mentalités et nos comportements et, par conséquent, la façon dont nous concevons nos loisirs et nos déplacements. Finalement, l'objectif n'est pas, selon lui, de réformer nos vacances mais de changer notre quotidien afin que « l'on ne parte plus pour l'oublier ou le fuir mais, au contraire, pour l'enrichir ».

Motifs et ambitieux objectifs qui font paraître bien timides les propositions avancées par Jost Krippendorf pour « humaniser » le voyage. Passer de la théorie à la pratique n'a jamais été chose aisée. On s'en aperçoit une nouvelle fois ici avec ce catalogue de vœux pieux, sans l'accumulation transforme finalement la brillante énumération initiale en fastidieux catalogue de souhaits parfois même jusqu'à la corde. Le sujet méritait assurément plus de fougue et d'ardeur, voire un petit grain de folie.

De quoi s'interroger sur le bien-fondé de l'option de Jost Krippendorf, qui, en privilégiant l'évolution de notre quotidien, se prive des possibilités d'expérimentation offertes par nos vacances. Après tout, les vacances d'aujourd'hui pourraient être bien préfigurées le quotidien de demain. Encore faut-il que les responsables de nos lieux acceptent de jouer les éclaireurs.

PATRICK FRANCÉS.
« Les Vacances, le après? », de Jost Krippendorf. Collection « Logiques sociales », éditions L'Harmattan, 240 p., 120 F.

SEMAINE GOURMANDE

La Franche-Comté

C'est le restaurant de la Maison de la Franche-Comté, dans une demeure de style provincial gourmande. On s'étonnera alors de trouver à la carte le menu de poissons avec sa rouille, le bœuf de saint-jacques, un terrin et rosbif à sa sauce je ne sais pas? Sans oublier l'œuf de cochenille qui est le foie gras frais de canard. Alors, en attendant le plat jurassien, les gaudes, le mets fait (promis pour cet hiver), on se régale du bœuf, du mouton de Montbéliard, du mouton rôti et du saumon au jardin (d'abord d'endroit pour découvrir une admirable charcuterie) de la daube de laurier, l'arboisienne, du coq au vin jaune, etc. Les vins sont au majorité du pays (quel dommage qu'il ne soit pas possible de visiter le château d'Arlay) et le directeur comme le personnel sont infiniment serviables. Menu à 160 F. Et la carte à 250 F environ. Cuisine moderne, impersonnel.

La Franche-Comté, 2, boulevard de la République, 75009 Paris. Tél.: 43-23-44-23. Pas de fermeture.

La Coupe

Un hôtel de famille que M. Gatiou a transformé en chambres fonctionnelles et, pour le confort de Paris, a installé sur le toit de Turin. Mais sur la rue Clapeyron, derrière, l'hôtel particulier du restaurant « La Coupe ». C'est le chef de Patricia, la fille de M. Gatiou, apôtre du sous-vide, proposant un menu à 110 F à ses touristes étrangers, et une carte qui fait dépanner les gens du quartier. Les escargots, terrines pommes chaudes, terrines d'œuvres (entre 18 F et 32 F), plats (de 71 F à 85 F), fromages chez Rayot et d'ailleurs pour des repas à 110 F environ.

La Coupe, 4, rue Clapeyron, 75008 Paris. Tél.: 43-87-56-50. Fermé samedi et dimanche. CB-AE-DC.

L'Alsace

Jouxtant la Maison d'Alsace, restaurant-brasserie mais, son nouveau

décor, d'une élégance cosme sous-sol, une salle des plus agréables, mais qu'en matière les maîtres se regardent défilier, en quelque sorte.

C'est une représentation de la belle province, avec sur le plateau de fruits de mer (huîtres et coquilles) une brasserie classique au fil d'une fraîcheur garantie. Et le menu à l'ognon aux escargots à l'ail, la cuisine de la truite au rissing aux chouxcroutes régionales et au foie gras et Maison d'Alsace, sans évidemment oublier les choucroutes (et, toujours, la gratin et le porc au cochon), sans dessert, terrin et glaces. De quoi faire un bon repas. Le menu à 110 F (une dizaine) et le rissing grand cru à 120 F et le gewurztraminer vendange tardive 85, remarquable. Belle collection d'œuvres de vieilles pays (Massena). A la carte, compter 150-250 F.

L'Alsace, 24, Champs-Élysées, 75008 Paris. Tél.: 43-23-44-23. Pas de fermeture, ouvert tous les jours. AE-DC-CB.

Le Clos Saint-André

L'allure d'un grand hôtel de quartier, mais avec une cuisine de haut chef de talent: André Maréchal en l'espèce, avec les plats (croustade de saumon, lentilles, rognon de veau grillé, saumon meurette, quenelles de saumon au beurre d'écrevisses, sauté provençal aux légumes, etc.) et la franchise d'une cuisine d'autrefois, d'ailleurs et sans embrouillaminis à la mode. Vins à moins de 100 F (une dizaine) et un menu à 110 F d'un rapport qualité-prix remarquable. Belle collection de plats, le soir, dans le calme du quartier, la terrasse amicale du service, le goûter (l'utilise ce mot que l'on aime par un leçon car il est vraiment bien exprimé) et d'autres plats. Compter 120 F.

Le Clos Saint-André, 21, rue de Turin, 75008 Paris. Tél.: 45-22-65-34. Fermé samedi et dimanche. En août, ouvert seulement aux déjeuners.

L. R.

Le Monde sur minitel

VACANCES : PARTIR DEMAIN...

Pour ceux qui s'y prennent à la dernière minute

3615-TAPEZ LE MONDE puis VVF

L'Afrique noire en clair

« L'Afrique noire en clair » est un ouvrage de Jost Krippendorf, édité par L'Harmattan. Il explore les motivations et les comportements des vacanciers en Afrique, analysant les aspects économiques et sociaux de ce type de tourisme.

Combat



« Combat » est un ouvrage de Jost Krippendorf, édité par L'Harmattan. Il traite des aspects sociaux et politiques du tourisme, notamment en ce qui concerne les impacts environnementaux et les relations entre touristes et populations locales.

JEUX

échecs

N° 1241

BOOMERANG

Tournoi international de Szekes (Hongrie), 1986

Blancs : NUNN (Angleterre)
Noirs : DE LA VILLA (Espagne)

Partie espagnole, Gambit Bismarck.

1. e4 e5
2. Cf3 Fc6
3. Fc4 Cc4
4. d4 f5
5. Cc3 Cc4
6. Cc2 (d) Cc3
7. Fd3 Fc6
8. Cg4 Fc7
9. 0-0 Fc8
10. Cxf6+ Fc7
11. Te1+ Fc8
12. Cg4 (f) Fc8
13. c3 (e) Fc8
14. Fc2 Fc8
15. Cg3 (h) Cc3
16. h3 g3
17. Fc4 Dc5
18. Dc2 (f) Dc5
19. Dd2 (m) Fc8
20. h3 g3
21. Rb2 Dc1
22. Fc3 (n) Dc1
23. Fx7+ Rb8
24. Fx8 Fc6
25. Fg7+ (l) Rg7
26. Dg+ Rb8

10. exd3, Fd6 qui donne un jeu agréable aux Noirs; cependant, cette condamnation doit être réévaluée à la lumière de la partie Kostakov-Kotov (Bulgarie, 1986) : 5. Cxd4, exd4 ; 6. Cc5, c5 ; 7. exd3, exd3 ; 8. Dd5+, R7 ; 9. Cc7, R7 ; 10. Te1+, R6 ; 11. Dc3, a6 ; 12. Ff1, R7 ; 13. b3, Fd6 ; 14. Fd2, T8 ; 15. Fc4, b6 ; 16. g4, Fd7 ; 17. g5, T8 ; 18. exf6, exf6+ ; 19. Fg2, Df8 ; 20. Rb1, D6 ; 21. h3, Dd7 ; 22. Td1, Dd7 ; 23. Fc4, R7 ; 24. Dd7, T8 ; 25. Td1, abandon.

NOTES
a) La suite bulgare qui plaisait à Alékine, g4 ; 6. exd3, Dc5 ; 7. 0-0, a6 ; 8. Te1, R6 ; 9. 3. Fx5 ; 10. b4, D6 ; 11. d3 avec avantage aux Blancs. Les théoriciens ont toujours regardé la variante 5. Cxd4, exd4 ; 6. Cc5, c5 ; 7. Fd3, exd3 ; 8. Dd5+, R7 ; 9. Fd3, c3 ; 10. Te1, R6 ; 11. Dc3, a6 ; 12. Ff1, R7 ; 13. b3, Fd6 ; 14. Fd2, T8 ; 15. Fc4, b6 ; 16. g4, Fd7 ; 17. g5, T8 ; 18. exf6, exf6+ ; 19. Fg2, Df8 ; 20. Rb1, D6 ; 21. h3, Dd7 ; 22. Td1, Dd7 ; 23. Fc4, R7 ; 24. Dd7, T8 ; 25. Td1, abandon.

bridge

N° 1239

LE COUP DE FUCIK

Même en regardant les quatre jeux, on voit mal comment se pas donner deux levées aux adversaires. Or l'Austro-hongrois Fucik, membre de l'équipe autrichienne, qui avait gagné le précédent championnat d'Europe, est arrivé à faire deux levées et le top. Il avait pour partenaire la fameuse championne anglaise Riki Markus, et c'est elle qui a signalé le coup aux journalistes.



Ons ayant entamé le Roi de Trèfle, comment Fucik, en N, a-t-il fait ?

deux levées de mieux (petit chelem) au contrat de QUATRE COEURS ?
Réponse : Il est nécessaire de donner l'As de Carreau et l'As de Pique au Roi de Carreau. On coupe avec six atouts dans le main et trois au mort, n'a pas battu tout : il a coupé l'entame et a joué le Roi de Carreau. Après avoir pris avec l'As, Ouest a continué Trèfle. Sud a coupé une deuxième fois et il est resté avec un mort grâce à la Dame de Trèfle. Il a tiré ensuite le Valet de Carreau, puis l'As, Roi de Pique, et il a coupé un Pique avec le 7 de Cœur. Il a fait encore une quatrième coupe à Trèfle et le reste des levées :

fait l'As de Carreau, le déclarant n'aurait pu lever. Mais il a changé rien car Sud peut toujours couper quatre fois Trèfle grâce à la reprise du Valet de Cœur. La situation à la fin sera simplement la suivante :



Sud joue le 8 de Cœur et fait l'impasse, puis il expose une quatrième fois Trèfle avec le 9 de Cœur et son dernier Pique avec le Roi de Cœur.

dames

N° 308

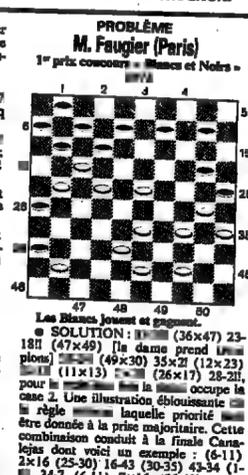
LE FACTEUR LE TEMPS

Plus délicat est 4. 35-30 (20-25) ; 5. 33-29 (13-19) ; 6. 40-35 (17-22) ; 7. 41-37 (11-17) ; 8. 46-41 (6-11) ; 9. 11-17 (19-30) ; 10. 35-24 (14-20) ; 11. 31-27 (22-31) ; 12. 34-27 (8-13) (dans la partie Sjibrands-Pook (Den Haag, 1974) et dans la partie Wiersma-Vincent (championnat des Pays-Bas, 1977), les Noirs jouèrent 11-17 (21)). Dans cette variante, les Noirs, conduits par Van der Wal, incitent les Blancs à s'engager dans l'attaque Emsburg. Mais les Blancs jouèrent 11-17 (21) (3-8) (25-30) au lieu de 11-17 (21). 14. 40-35 (5-10) ; 15. 38-33 (9-14) ; 16. 33-28 (17-22), etc. (Sjibrands-Van der Wal, Amsterdam, juillet 1979).

CONCOURS INTERNATIONAL DE PROBLÈMES. - Organisé par la Section du problème international et placé sous l'égide de la Fédération internationale de jeu de dames, ce concours, qui comporte deux catégories, est ouvert à tous les joueurs de tous les règlements. Pour tous renseignements peuvent être directement au grand maître problème René Fourgeas, résidence de La Villedieu, 3, avenue Paul-Cézanne, 78190 ELANCOURT.

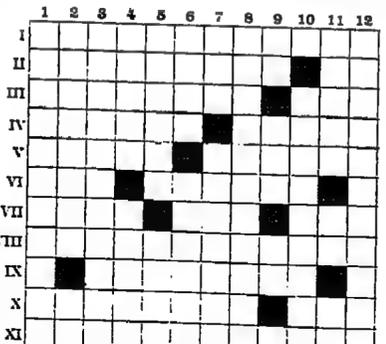
Le déclarant a joué le 7 de Trèfle coupé par l'As de Cœur. Ouest a donc coupé et l'impasse le Cœur a permis de faire les deux levées atouts.

Le Blancs jouent et gagnent.



mots croisés

N° 470



Horizontalement
1. Favorise la bravade. - II. La précédente peut la provoquer. C'est un début. - III. Licité. Event. - IV. Let. Atomiser. - V. Irangate. Puc. - VI. Rue. Inserm. - VII. A. Tera. - VIII. Ta. Tiare. - IX. Epistatie. Bu. - X. UER. Emeriser. - XI. Réensemencés.

Verticalement
1. Collimateur. - 2. Osier. Sapée. - 3. Nectars. Ire. - 4. Tri. Nuits. - 5. Ratages. Tes. - 6. Eau. Etame. - 7. Vg. Oul. Isem. - 8. Elémentaire. - 9. Ravi. Serein. - 10. Inespéré. - 11. Teneurs. Béc. - 12. Estremadure.

anacroisés

N° 470

SOLUTION DU N° 469
Horizontalement
1. Contre-vérité. - II. Osera. Glanés. - III. Licite. Event. - IV. Let. Atomiser. - V. Irangate. Puc. - VI. Rue. Inserm. - VII. A. Tera. - VIII. Ta. Tiare. - IX. Epistatie. Bu. - X. UER. Emeriser. - XI. Réensemencés.

SOLUTION DU N° 468
Horizontalement
1. Collimateur. - 2. Osier. Sapée. - 3. Nectars. Ire. - 4. Tri. Nuits. - 5. Ratages. Tes. - 6. Eau. Etame. - 7. Vg. Oul. Isem. - 8. Elémentaire. - 9. Ravi. Serein. - 10. Inespéré. - 11. Teneurs. Béc. - 12. Estremadure.

Les anacroisés sont des mots croisés où les définitions sont remplacées par des mots à trouver. Les chiffres qui suivent certains tirages correspondent au nombre d'anagrammes possibles, mais implacables sur la grille.

Comme au scrabble, on peut conjuguer. Tous les mots figurent dans la première partie du Petit Larousse illustré de l'année. (Les noms propres ne sont pas admis.)

SOLUTION DU N° 468
1. ABERYST. - 2. ADEOOPS. - 3. ADEINT. - 4. ABERYST. - 5. MNORSU (+1). - 6. EINNORSU. - 7. DEIOPRT (+1). - 8. EFRHRSSU. - 9. EEMIMRS (+2). - 10. AILPQSU. - 11. EEEGILSU (+1). - 12. AEEILNNO. - 13. ABINNOS. - 14. AEIILQUT. - 15. AEEILNNO (+1). - 16. AFILNNO. - 17. EEEFIIR. - 18. AAGNORU. - 19. DEHIMOPR. - 20. AAGNORU. - 21. DEHIMOPR. - 22. EEEGR. (+1). - 23. DEEMOORT. - 24. EEEIIPST (+1). - 25. ABEIIST. - 26. AAILNNO. - 27. EEEIMNOSU (+3). - 28. ADEINSY. - 29. CEEILRRU. - 30. ACEBINS. - 31. EEELOPPT.

SOLUTION DU N° 469
1. TAENIAS. - 2. MAFAME. - 3. ALCACINE (ALLIANCE CANAILLE). - 4. DEUTERON,

PROBLÈME M. Fauquier (Paris)
1^{er} prix concours « Blancs et Noirs » 1974

Le Blancs jouent et gagnent.

SOLUTION : 1. 36x47 (36x47) 23-18 (47x49) M. Bismut (Paris) et 2. 22x16 (49x30) 35x27 (12x23) (11x13) (26x17) 28-21, pour le 2. Une illustration éblouissante de la dame prend place dans la combinaison conduite à la finale Carrière dont voici un exemple : (6-11) 2x16 (25-30) 16-43 (30-35) 43-34 (1-34) 34-7 (6-11) 7x16 (35-40) 16-11 (40-45) 11-50, + par blocage.

JEAN CHAZE.

Deux musées

Quand la flûte chinoise

Le musée de la flûte chinoise est un lieu unique où l'on peut admirer des instruments de musique traditionnels de Chine. Les visiteurs sont impressionnés par la beauté et la complexité de ces instruments.

Le musée de la flûte chinoise est un lieu unique où l'on peut admirer des instruments de musique traditionnels de Chine. Les visiteurs sont impressionnés par la beauté et la complexité de ces instruments.

Le musée de la flûte chinoise est un lieu unique où l'on peut admirer des instruments de musique traditionnels de Chine. Les visiteurs sont impressionnés par la beauté et la complexité de ces instruments.

Le musée de la flûte chinoise est un lieu unique où l'on peut admirer des instruments de musique traditionnels de Chine. Les visiteurs sont impressionnés par la beauté et la complexité de ces instruments.

Le musée de la flûte chinoise est un lieu unique où l'on peut admirer des instruments de musique traditionnels de Chine. Les visiteurs sont impressionnés par la beauté et la complexité de ces instruments.

Le musée de la flûte chinoise est un lieu unique où l'on peut admirer des instruments de musique traditionnels de Chine. Les visiteurs sont impressionnés par la beauté et la complexité de ces instruments.

Le musée de la flûte chinoise est un lieu unique où l'on peut admirer des instruments de musique traditionnels de Chine. Les visiteurs sont impressionnés par la beauté et la complexité de ces instruments.

Le musée de la flûte chinoise est un lieu unique où l'on peut admirer des instruments de musique traditionnels de Chine. Les visiteurs sont impressionnés par la beauté et la complexité de ces instruments.

Culture

Deux musées insolites à Paris, le Kwok On et le Camondo

Quand la flûte chinoise cache son jeu

La civilité fut, de tout temps, l'un des attributs de la Chine. Il existe, à Paris, un beau musée chinois. Le musée Kwok On, si courtis, si discret, qu'il fait carrément invisible. Ce qui, quand même, peu trop de tact pour un musée.

Le musée Kwok On se situe dans le quartier des Marais (les marais sont l'asile d'élection des petits diables chinois), tout au fond d'une cour intérieure, et si vous passez, lentement, sur le trottoir, vous ne pouvez pas le deviner.

Résultat: il n'y a pas bouillade, dans ce merveilleux musée, et c'est bien sûr, parce que les « visiteurs de Paris », exogènes, ont parfois du temps devant soi. Or les belles choses de la Chine ont, comparées à celles des autres pays, une vertu supplémentaire: elles irritent une curiosité, une sagesse, et une gaieté. Ce qui est bien salutaire. Laquelle d'entre nous n'a pas besoin de ça?

N'importe quelle image, n'importe quelle page de la vieille Chine sont devenues des biens communs.

« Si des hommes armés se trouvent en faction dans de nombreux cantons ou même à courte distance de la capitale, c'est une horre pour les ministères. »

Cela dit, la sagesse chinoise s'applique volontiers aussi à des choses moins poétiques, plus privées:

« A table, quand vous êtes invités, ne faites pas de bruit en mangeant, ne rongez pas les os, ne saisissez pas les morceaux comme une proie que vous ne voulez pas lâcher. Et cette recommandation, plus inattendue: « Ne remettez pas dans la plat le chair de poisson que vous retirez de votre bouche. »

L'un de ces cas les plus « tangents » de la politesse chinoise est celui de l'épouse renvoyée chez ses parents. Le méchant mari tient à rester correct, et les parents de l'infortunée

tiennent, tout en admettant peut-être les imperfections de leur fille, à garder leur amour-propre: « Lorsqu'un époux répudiait sa femme, le message qui accompagnait jusqu'à sa parentèle: notre humble maître n'est pas assez intelligent pour servir avec votre fille les esprits de la terre et du grain, je me permets d'en informer les maîtres de votre maison. » Et les parents répondaient: « Certainement, nous vous informons que précéderont le mariage, nous n'avons fait connaître les manques de notre humble fille qui ne nous sont pas connus. Pouvons-nous, respectueusement, nous permettre de ne pas nous être

pas ordinaires. Par exemple, une peinture faite par un médium. Les médiums, en Chine, ont des dons de perception et d'expression particuliers, qu'ils agissent en se faisant mille misères, avec des larmes agitées, des sautes de sang, des sautes de points, des sautes de poisons (qui, bien sûr, sont exposés là). L'un de ces médiums s'est taillé la langue dans un élan d'enthousiasme créateur et, en prononçant sa langue en sang sur un magnifique papier blanc de mûrier, il a peint une figure très étrange, qui vous fascine, c'est bien le moins.

Un peu plus loin, nous voyons un autre artiste, moins radical mais aussi

talentueux, peindra, à quatre parties, un paysage de pluie, en prononçant sur le papier ses cheveux, préalablement trempés dans un bol de peinture bleue.

Soit dit en passant, le hic, lorsque les enseignants amènent les enfants au musée Kwok On, c'est de prévoir ce que ces jeunes visiteurs vont bien pouvoir inventer, le soir, qui seront rentrés chez eux.

Plus aplatis tout de même sont les instruments de musique, très beaux: cloches, tambours, flûtes à tuyaux, pierres musicales, plumes de faisan, boucliers et hoches de guerre (ces deux derniers n'étant là que pour la décoration de l'orchestre).

« Lorsque les actes de brigandage cessent, dit le Livre des Bienvenues, que les armes soit offensives soit défensives ne sont plus employées, qu'il n'y a plus de crimes à punir, que la peuple n'a plus aucun sujet de chagrin, c'est que la musique est cultivée partout. »

Et voilà l'explication: « La grande musique imite l'harmonie du ciel et de la terre. Ayant sa source dans les senti-

ments du cœur, elle part de l'intérieur. Partant de l'intérieur, elle est évidente. Evidente n'ayant rien à voir avec nos rockers. Mais voyez comme les Chinois poussent loin la concordance musique-silence: « Quelles sont les trois choses dont l'existence est imperceptible? La musique sans aucun son, l'urbain sans aucun vêtement particulier. »

Or il semble, pour les Chinois, que ce soit cela le nec plus ultra: « Quand la musique n'a aucun son, le sentiment et la volonté atteignent une perfection. Quand l'urbain n'a aucun vêtement particulier, le vertu est pure et parfaite. »

Bref, la sagesse chinoise n'est pas une vaine légende.

Mais de là à se féliciter de ce que la Chine soit, lui soit, lui soit, une chose dont l'existence est imperceptible, n'est-ce pas regrettable?

Or avouons que notre pays ne fit pas bon accueil à M. Kwok On lorsqu'il nous fit don de ses trésors géants, de ses contes de fées, de ses poissons-écus et de ses tambours d'argile. L'Etat comme la Ville de Paris avaient déjà leurs musées.

Tout cela resta de longues années en cales, hébergé d'abord par Henri Langlois dans sa cinémathèque, puis par un Centre de rencontres internationales à Nice, puis dans un département d'arts et spectacles de la Bibliothèque nationale. Et c'est finalement par les soins d'un professeur de langues orientales, M. Pimpaneau, que la Ville de Paris accorde au musée Kwok On de quoi louer cat espace, rue des Franco-Bourgeois, espace bien trop petit, et perdu.

Allez donc y rêver, et y devenir plus sage. Ne tardez pas. Il est question que la ville de Montpellier, plus avide que la nôtre, donne à ces merveilleuses choses les grandes et belles salles eschésiennes qu'elle méritent.

MICHEL COURNOT.
Le musée Kwok On, 41, rue des Franco-Bourgeois, Paris (3^e), est ouvert du lundi au vendredi, de 12 heures à 18 heures.

L'ambiance retrouvée

Les Américains en raffolent. Beaucoup de Parisiens l'ignorent. Partiellement restauré, le musée Nissim de Camondo attire depuis huit deux mille huit cents visiteurs par mois. Le record de sa carrière.

Il y a un lieu à New-York: un musée où les touristes marchent sur le point des pieds, parlent tout bas, espionnent derrière les lourdes tentures damassées, à l'ombre du parc Monceau, il n'y a pas de cafés, pas de postes postales. Juste le charme d'un hôtel particulier: chaque meuble ressemble à une confidence, chaque bibelot invite à parcourir le dix-huitième siècle: tapis d'Abusson, bureau de dame en bois de rose et porcelaine de Sèvres de Carlin, marqueteries de bouquets de fleurs signées Riesener, frises, bronzes ciselés, rubans, rosaces, torsades, pieds cambrés, guéridons d'orfèvre.

L'objet s'appelle Moïse de Camondo, un comte issu d'une famille de banquiers espagnols chassés par l'Inquisition, puis établis à Venise, à Constantinople, à Paris, où il se fit l'Italie en 1867. Quand Paris rêva de progrès, ce comte se fit un Napoléon III pour être construit, en 1911, par l'architecte Sergent, une réplique de l'École Camondo (implantée, dès 1988, boulevard Raspail), réfection du Salon de Hues.

Les chiffres éloquent les esprits. Les Nissim de Camondo ont des devis poétiques. L'édifice parle de « rassembler l'âme » d'un bureau Louis XVI, le tapissier évoque une solerie couleur « chevreuil de reine ». Emu, le visiteur redescend de son rêve dans un escalier. La notice d'usage est en trois langues: « Prière instante de vous lever l'ascenseur en appuyant longuement sur le bouton de renvoi ».

LAURENCE BENAÏM.
Musée Nissim de Camondo, 63, rue de Monceau, 75008 Paris. Tél.: 45-63-26-32. Ouvert tous les jours, sauf lundi, mardi et jours fériés, de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures.

CINÉMA

« Prêchi-prêcha » de Glenn Jordan

Le pur et le sage

Jack Lemmon possède toutes les qualités du comédien souriant, aimablement dérangé. C'est dans une paroisse bon genre, il est l'ami de ses paroissiens: le chic, le conservateur. Il aime la bonne chère, le bourgeois. Les mœurs anciennes, et n'éprouve aucune conscience de sa bonne, qui n'est d'ailleurs pas séduisante. Il se prépare à une soirée confortable, quand arrive un jeune homme au visage angélique, mais fermé, buté, Zelig Ivanek, qui ne se soucie pas de ses plaisanteries.

Il pose des questions simples, mais gênantes, prend avec aplomb la défense de ses soupçons. Il n'a pas plus peur que l'évêque - sinistre doctrinaire - l'accuse lui aussi. Ce n'est pas tout à fait faux. Avant de choisir le célibat, le jeune homme a vécu pendant trois ans dans le stupa, sans s'attarder aux distractions sexuelles.

Son expérience et son style lui permettent de montrer intriguant. Toute la pièce - car le film est l'adaptation d'un spectacle de théâtre - se fonde sur la confrontation de deux philosophes. C'est Philinte et Alceste, comme et Robespierre, Savonarole et un Médéric. Un problème jamais résolu, toujours d'actualité, et qui a ses preuves.

Il n'y a pas d'action, tout est dialogue bien solide, équilibré, ce qui fait de l'humour et d'attendrissement. De ce fait, on ne souffre pas du théâtre filmé. Les randonnées et déplacements des débats semblent « naturels » dans la convention que leurs échanges de répliques. Le film est l'image du personnage de Jack Lemmon, également producteur complaisant, efficace.

COLETTE GODARD.

La rénovation du Théâtre des Champs-Élysées

(Suite de la première page.)

Les décorations d'Henri Lebasque et de Jacqueline Marval ont été nettoyées. Les panneaux de Maurice Denis, ornés de petits tableaux par lesquels les catholiques pouvaient suivre le spectacle de Maurice Chevalier ou de Joséphine Baker, sont rebouchés. Chaque fauteuil a été restauré: les ressorts, les sangliers et le crin changés. Il aurait sans doute beaucoup moins coûté de les faire copier, mais que ne faut-il pas pour sauvegarder le siège d'Otto Strawniski à l'occasion de la première du Sacre du printemps.

En revanche la rénovation d'objets de l'industrie à l'échelle impossible. Les loquets, fabriqués en série, sont introuvables, on les remplace par des loquets en laque - 60 kg de verre - ont dû être remplacés par des copies en résine. Le chauffage à la vapeur sous pression a quand même été modifié ainsi que l'installation électrique: une partie du réseau est encore en 110 volts. Les escaliers d'éclairage, au dernier balcon ou plus haut que celui d'origine.

Mais les étapes de ce programme complexe de rénovation ont permis de dissimuler au peu partout des câbles de câbles d'innombrables prises d'enregistrement - image et son. Un plafond intégralement intégré au grand lustre. En dépit des apparences, l'élégante salle déborde d'ultra sophistiqué. C'est aux yeux dès qu'on franchit le seuil de scène. La nouvelle machinerie, ultra-moderne, rivalisera longtemps avec celle de l'Opéra Bastille. La cage à scène est totalement restructurée. Des ponts pour la télévision sont en place. Un espace pour loger les décors, construit. Une nouvelle salle de répétition, aménagée.

« Le plancher de scène, 340 mètres carrés, est l'élément le plus nouveau, fait remarquer Bernard Guillaumont, l'architecte-scénographe. Mais nous avons la synthèse du principe allemand, avec son découpage en travée, et de l'italien avec son système de trappe. Nous avons rajouté un deuxième plancher, mobile, sous le premier. Il permet une libre circulation des acteurs et des décors à ce niveau. L'orchestre



Rénovation des fresques de Maurice Denis.

100 mètres carrés, entièrement volonté, complète le dispositif. L'ensemble est évidemment informatisé.

« Cette salle polyvalente et d'une souplesse d'utilisation, assure Pierre Lebaillif, le représentant de la Caisse des dépôts. Car cet établissement, privé, ne devra compter sur ses propres ressources: sur ses propres ressources audiovisuelles et événementielles. A la présentation de spectacles, s'ajoutera la production de produits Techniquement, le Théâtre des Champs-Élysées était, il ne naissait une salle d'avant-garde. Il le sera demain. »

Construit à l'armée, une nouveauté à l'époque, par Henri Van de Velde et Auguste Perret, la conception originale du bâtiment fut revendiquée par les deux architectes. Mais, à sa naissance, encore une originalité, c'était un espace culturel. Une grande salle de 1000 places coexistait avec une autre, plus petite (700 places), et une galerie que Jouvet contribuera à

transformer en studio de 150 places en 1924.

C'est vers cette époque que la société immobilière qui gérait l'ensemble de ces établissements a été difficilement financée. Une ancienne cantatrice, d'origine polonaise, Ganna Walska, épouse d'un riche Américain, acquit alors la majorité des parts de la société. Pendant longtemps, elle subvint aux déficits chroniques de l'entreprise. Mais, au milieu des années 60, sa passion dramatique l'ayant sans doute abandonnée, elle voulut vendre ses parts. Des investisseurs assez poussés furent pris avec un promoteur: Las Vegas, qui entendait, disait-on, transformer la prestigieuse salle de théâtre en une annexe du Crazy Horse! Le ministre des affaires culturelles, André Malraux, en eut presque une jaquette. C'est finalement son successeur, Jacques Duhamel, qui, à la Caisse des dépôts une opération de « portage provisoire ».

La Caisse des dépôts est un organisme public qui jouit d'une assez grande autonomie, puisqu'elle est soumise à un contrôle du Parlement et non à l'exécutif. Lorsque l'Etat ne peut décharger immédiatement

pour une opération, elle peut se réclamer à lui. La vente se fait dès que l'Etat trouve le fonds nécessaire. Et la société immobilière du Théâtre des Champs-Élysées fut acquise pour 8 millions de francs. Par la suite, le directeur de la Caisse des dépôts écrira chaque année à tous les ministres de la culture pour leur rappeler l'existence de l'opération. En vain. Quand, en 1982, Robert Lion fut nommé à la direction de la Caisse, son prédécesseur lui confia: « Je vous laisse un dossier dossier. » D'autant plus mauvais, que, un an plus tard, le Théâtre des Champs-Élysées était devenu actionnaire (36 % des parts) de la Société d'exploitation du Théâtre des Champs-Élysées (Radio-France possède le même pourcentage), elle a injecté au titre du mécénat pour la première saison, 8 millions de francs. Une saison qui verra neuf productions lyriques, trois programmes de ballets, cent cinquante spectacles et quelques grands événements de variétés dont le jubilé de Charles Trenet. Enfin, 1988 sera l'année du démarrage d'une deuxième série de travaux avenue Montaigne.

Des investissements « productifs »

L'installation électrique et le système de chauffage sont dangereux. Ne parlons pas de l'état du grand lustre qui perdit, un après-midi où il parterre était heureusement vide, une lame de verre, 80 kilogrammes. Ce rasoir volant trancha net cinq fauteuils.

Les simples exigences de la sécurité étaient chiffrées à millions de francs et nécessitaient huit mois de fermeture. La Caisse des dépôts se débarrassa du tout pour un franc symbolique. Après un temps de réflexion, Robert Lion estima que cette somme forcée pouvait être un atout. La Caisse s'intéressait plus à plus à des opérations de mécénat dont Pierre Lebaillif, responsable du financement de la vie associative, était la cheville ouvrière.

Par ailleurs, la Caisse finançait le câblage de nombreuses communes, à travers la France. Le Théâtre des Champs-Élysées, minutieusement restauré - prestigieuse vitrine - pourrait être aussi, le studio d'images qui alimenterait le réseau géré par la Caisse. L'idée est approuvée par l'opération lancée. La rénovation menée tambour battant coûte millions de francs (dont 25 millions de subventions). Mais la Caisse est également devenue actionnaire (36 % des parts) de la Société d'exploitation du Théâtre des Champs-Élysées (Radio-France possède le même pourcentage), elle a injecté au titre du mécénat pour la première saison, 8 millions de francs. Une saison qui verra neuf productions lyriques, trois programmes de ballets, cent cinquante spectacles et quelques grands événements de variétés dont le jubilé de Charles Trenet. Enfin, 1988 sera l'année du démarrage d'une deuxième série de travaux avenue Montaigne.

La Comédie des Champs-Élysées et le Studio Montaigne. Sur le toit de l'immeuble, un théâtre sera construit. Le Club des Champs-Élysées, bruyante boîte de nuit installée depuis la fin de la guerre (l'ancien fumoir du théâtre sera demain l'annexe « prestigieuse » de la salle Drouot. Une addition totale de millions de francs. Mais précisons modestement Pierre Lebaillif: « Il ne s'agit là que d'investissements purement productifs. »

EMMANUEL DE ROUX.

Radio-télévision

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-mat.

Dimanche 16 août

Vendredi 14 août

TF 1
20.30 Jeux : Intervall. Émission présentée par Simone Garnier, Guy Lux et Léon Zitrone.

monde changes. L'écidé au droit à la santé. 23.25 Prêtée à la nuit.
CANAL PLUS
20.30 Téléfilm : Le vent du sud. A la veille de la guerre de Sécession, une famille affranchit ses esclaves.

M 6
20.30 Série : L'Agence et Lacey. Série de crimes commis dans le milieu du porno.

TF 1

8.00 Bonjour France. Journal présenté par Jean-Christophe. 9.00 Dessin animé : Heckle et Jeckle.

LA 5

7.35 Série : Drôle de vie. 8.00 Série : Les globe-trotters. 8.25 Série : Shérif fais-moi peur.

du des États-Unis la fin du siècle dernier.

La Jaque de deux enfants tourne au drame.
7.35 Série : Drôle de vie. 8.00 Série : Les globe-trotters.

Samedi 15 août

TF 1
11.00 Informations et météo. 9.15 Émission : La Bible.

Bertho, Isabelle Rochard. 08.00 Informations et météo.

LA 5
13.15 Mission Impossible (rediff.). 14.05 Série : Arabesque.

A 2

11.00 Informations et météo. 9.15 Émission : La Bible.

FR 3

14.00 Espace 3 : Objectif. 14.30 Sports - Jeunesse.

FR 3

14.00 Espace 3 : Objectif. 14.30 Sports - Jeunesse.

CANAL PLUS

14.00 Téléfilm : La prison de l'enterrement.

FR 3

14.00 Espace 3 : Objectif. 14.30 Sports - Jeunesse.

M 6

14.20 Musique : Clip fréquence.

FRANCE-CULTURE

20.30 Concert (donné le 11 juillet 1987).

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 11 juillet 1987).

FRANCE-CULTURE

20.00 (donné le 11 juillet 1987).

Audience TV du 13 août 1987

Table with columns: Horaire, Foyers ayant regardé la TV, TF 1, A 2, FR 3, CANAL +, LA 5, M 6.

Le Monde ANNONCE. OFFRES D'EMPLOIS, L'IMMOBILIER, appartements ventes, bureaux, villégiature, propriétés.

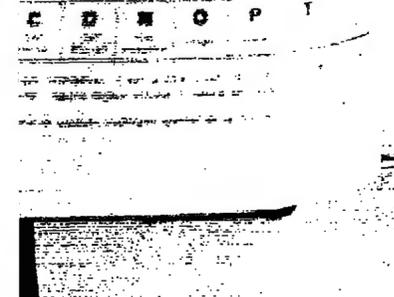
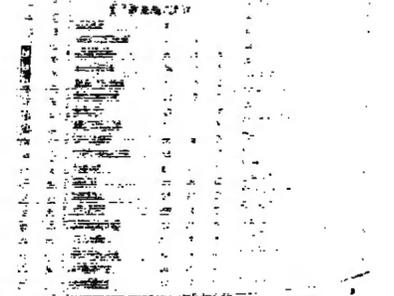
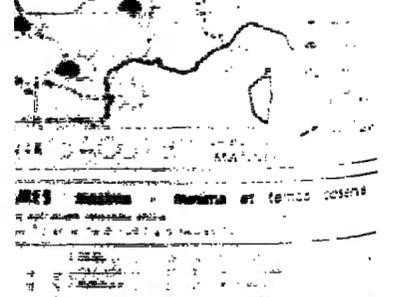
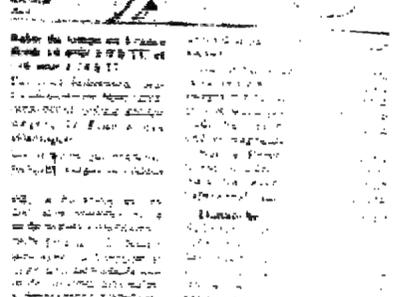
Le Monde sur minitel CINEMA LEMONDE

OROLOGIE

SITUATION LE 14 AOÛT 1987 A 12 HEURES



PRÉVISIONS POUR LE 16 AOÛT A 12 HEURES



REPÈRES

Prix de gros

Flambée au Japon

Les prix de gros au Japon ont augmenté de 0,9 % en juillet, ce qui est la plus forte augmentation mensuelle depuis avril 1980.

Ventes au détail

Progression aux Etats-Unis

Au cours du mois de juillet, les ventes au détail, l'un des principaux indicateurs de l'activité économique aux Etats-Unis, ont progressé de 0,8 % (+ 854 millions de dollars par rapport au mois précédent).

Electronique

La production américaine en hausse de 5 % au premier semestre

La production américaine de matériels électroniques a progressé de 5 % au premier semestre, pour atteindre 107,9 milliards de dollars, selon les dernières statistiques de l'Electronic Industries Association (EIA).

1986), l'informatique progresse de 5 %, les télécoms de 4,5 %. L'électronique grand public enregistrée de son côté une hausse de la production de 9,6 %.

Chômage

Recul en Grande-Bretagne

Le nombre de chômeurs a reculé en Grande-Bretagne, selon les statistiques officielles, pour le troisième mois consécutif en juillet : le chiffre corrigé des variations saisonnières s'établit désormais à 2 877 000 (- 47 000 par rapport au mois de juin), soit 10,4 % de la population active.

Les offres d'emploi sont à leur meilleur niveau depuis le début de leur comptabilisation, en 1980 : elles sont estimées à 234 900 (+ 22 % par rapport au mois de juin 1986). Le recul du chômage s'étend à l'ensemble du pays, mais les baisses les plus fortes ont été enregistrées dans les régions les plus durement touchées : Pays de Galles, nord-ouest et ouest des Midlands.

Bâtiment

Optimisme des chefs d'entreprise

L'activité dans le bâtiment a fortement progressé au deuxième trimestre en France, selon l'enquête réalisée par l'INSEE en juillet auprès des entrepreneurs de cette branche.

Cette amélioration est particulièrement marquée dans le secteur du gros-œuvre, où plus d'une entreprise sur quatre en moyenne estime pouvoir accroître sa production. Sans s'améliorer significativement par rapport à l'enquête précédente, les commandes reçues s'inscrivent à un niveau « très satisfaisant ». En matière d'effectifs, les prévisions des entrepreneurs sont également « très favorables » pour les prochains mois.

ÉTATS-UNIS : les roulements à billes japonais sur la sellette. - Nouvel épisode dans la guerre commerciale entre les Etats-Unis et le Japon : le département du Commerce a conclu, le jeudi 13 août, que les fabricants japonais de roulements à billes faisaient du « dumping » aux Etats-Unis, en ne repercutant pas la hausse du yen sur leurs prix. Si cette conclusion est confirmée par la commission fédérale pour le commerce international, ces produits pourraient être frappés de droits de douane.

RECTIFICATIF. - Le cours plancher du deutschemark à l'égard du franc n'est pas à 3,35386 F, comme nous l'indiquions dans nos éditions datées du vendredi 14 août. Il s'agit là du cours pivot. Le cours plancher est à 3,4305 F, le cours plafond à 3,2782 F.

AFFAIRES

Perquisition chez une secrétaire du président de la Bundesbank L'escroquerie aux changes chez Volkswagen éclabousse le monde bancaire allemand

FRANCFORT de notre correspondant

Le scandale de l'escroquerie aux opérations de change de Volkswagen, depuis qu'il a été révélé en mars dernier, gagne par capillarité les milieux bancaires ouest-allemands et internationaux de Francfort.

On a appris, le jeudi 13 août, qu'il éclaboussait le « saint des saints », la Bundesbank, la banque centrale de RFA qui vient de fêter ses trente ans d'existence avec une réputation au-dessus de tout soupçon.

La secrétaire, dont l'identité n'a pas été révélée, est accusée d'avoir vendu des informations, sans doute à propos des interventions de la banque centrale sur les marchés des changes, à la principale « brocheuse » connue de l'affaire, Joachim Schmidt (trente-huit ans), courtier en devises, disparu avant qu'elle n'éclate.

Josef Schmidt, un « flambeur » bien connu sur la place de Francfort, a trouvé, avec des complicités qui n'ont pas encore été définitivement établies par le parquet de Brunswick chargé de l'enquête, la faille dans le système financier de Volkswagen : le mandataire international des techniques de couverture utilisées par la société pour parer aux fluctuations des devises.

Un art de l'anticipation extrêmement aléatoire. On s'engage par avance en pariant sur des cours ultérieurs. A la mesure d'une maison comme VW, ce genre de pari devient proprement vertigineux.

La première réaction du groupe dirigé par M. Carl Hahn, lui-même blanchi et reconduit dans ses fonctions en juin, a d'ailleurs été de licencier l'ensemble de cette direction financière. Celle-ci était accusée non d'escroquerie, mais de négligence dans des opérations menées pour l'essentiel avec la Banque nationale de Hongrie.

Un réseau international Selon ce qu'on peut entrevoir du fond de l'affaire, les cambistes de VW, avec les services de la « maison » Schmidt, ont acheté des centaines de millions de dollars au cours de 3 DM, au début 1985. Ils croyaient pouvoir les revendre un an plus tard au même cours à Budapest.

Mais le constructeur automobile se fondait sur des documents falsifiés, et la Banque hongroise a simplement refusé d'acheter les dollars dépréciés. La direction a constaté la supercherie à la fin de 1986, se retrouvant avec un paquet de billets verts achetés à 3 DM et qui n'en valaient plus que 1,80 DM.

Après avoir longtemps refusé de reconnaître publiquement l'escroquerie, VW s'y est résolu en mars. La direction fide la firme le chef cambiste de la firme M. Burkhard Junger qui de avis des experts n'y pouvait rien et proclame depuis en vain son innocence, a été incarcéré.

En avril, on apprenait que Joachim Schmidt, avait réussi à mettre en palce un réseau international de cambistes à Zurich, Tokyo, New-York et dans les emirats arabes, pour escroquer le géant de l'automobile. L'enquête établissait ensuite que le courtier indélicat, contre lequel un mandat d'arrêt international a été délivré, avait impliqué dans ses opérations plusieurs banques ouest-allemandes et étrangères, ayant pignon sur rue dans cette capitale financière de la RFA qu'est Francfort, sans que les autorités judiciaires soient en mesure jusqu'à aujourd'hui d'intervenir contre elles.

M. Pochl vient d'être reconduit pour huit ans dans ses fonctions de patron de la banque centrale par le gouvernement du chancelier Helmut Kohl. Rien ne laissait prévoir pour lui pareille déconvenue. La RFA était plus coutumière des secrétaires espions travaillant au gouvernement ou à la présidence de la République... au profit de l'Etat.

(Interim.)

Les conséquences de la chute du MATIF La Compagnie du Midi et Thomson-CSF démentent avoir subi de grosses pertes

La plongée des cours sur le MATIF (Marché à terme des instruments financiers), tombé le 12 août dernier au plus bas niveau de sa courte histoire (six-sept mois et demi d'existence), après avoir, au passage, crevé le plancher « psychologique » de 100, a dû provoquer de lourdes pertes dans les établissements financiers. Mais il est difficile de savoir lesquelles.

Depuis quelque temps, la rumour boursière avait désigné, par filiales interposées, la Compagnie du Midi et Thomson-CSF.

La Compagnie du Midi, présidée par M. Bernard Pagézy, a vivement réagi. Elle dément que sa filiale Deltabanque, spécialisée dans les opérations sur les marchés à terme d'instruments financiers, ait subi des pertes. « Deltabanque, dans ses interventions quotidiennes qu'elle effectue sur le MATIF, indique un communiqué de la société publié le 13 août, n'a enregistré ni avant le 30 juin ni au cours des semaines qui ont suivi, de conséquences dommageables pour son compte d'exploitation des opérations traitées sur ce marché. On ne peut être plus clair.

Des rumeurs infondées

La Compagnie reconnaît toutefois que Deltabanque peut subir des pertes-values sur des opérations d'arbitrage sur bons du Trésor et certaines hypothèses d'évolution des taux venant à se réaliser, et d'ajouter : « Ces risques ne devraient cependant ni nuire ni mettre en cause l'équilibre de Deltabanque et, a fortiori, de la Compagnie du Midi. »

De son côté, le groupe Thomson-CSF, pour lever sans doute toute équivoque, publie les comptes de sa filiale financière, la BATIF (Banque d'arbitrage de trésorerie et d'instruments financiers). Pour le premier semestre, le résultat social avant impôts et après provisions s'établit aux alentours de 400 millions de francs. « Selon les premières conclusions de l'examen actuellement mené par les commissaires aux comptes, ce résultat, précise le communiqué de Thomson-CSF, ne devrait pas être modifié de façon significative ». Toujours d'après le groupe, le résultat du premier semestre comprend 110 millions de francs de gain de change sur intérêts de « swaps » (échanges) de devises, qui ont été inclus dans les positions de change à compter de 1987. Acquis en décembre 1985, la BATIF avait dégagé, pour 1986, un bénéfice net de 494 millions de francs.

Les rumeurs étaient donc infondées, selon ces deux sociétés. Reste que les victimes ont dû être nombreuses sur ce marché, où les échanges journaliers sont en moyenne de 30 milliards de francs, avec des pointes à 50 milliards. La compagnie du Midi précise qu'elle a une des sociétés d'assurances du groupe de Paris AGP n'est intervenue ou n'intervient sur le MATIF et de ce fait, ne saurait être concernée par les opérations qu'y traitent ». S'agit-il de filiales des AGP ? Interrogés, les spécialistes assurant que les placards du premier étage « sont pleins de cadavres ». Les morts, il est vrai, ne parlent jamais. A. D.

Hausse des taux sur les bons du Trésor américains

Les Japonais reprennent leurs achats massifs

Les investisseurs japonais, qui avaient boudé les bons du Trésor américains en mars dernier, ont cette fois-ci, et comme en mai, acheté massivement des titres du gouvernement américain. La vente de bons du Trésor, cette semaine à New-York, et pour un montant de 28 milliards de dollars s'est, de ce fait, déroulée sans difficulté particulière. Les enchères ont cependant fait ressortir une légère tendance à la hausse des taux d'intérêt.

Ainsi, pour certains des nouveaux titres à trente ans mis en vente jeudi 13 août (pour un montant total de 9,01 milliards de dollars), on a pu constater des prix en progression de 1,25 point. En moyenne, le rendement des nouveaux bons à trente ans, se situait à 8,89 %, légèrement au-dessus des taux enregistrés lors de la dernière vente de titres équivalents, en mai, où le taux moyen avait été de 8,76 %.

Pour la plupart des observateurs, qui craignent des niveaux supérieurs à 9 %, le décalage de ces enchères amènerait à nuancer les propos souvent entendus en ce moment sur la tendance à la hausse des taux d'intérêt.

Les achats importants des Japonais lors de ces enchères (ils auraient acquis près de 40 % des titres mis sur le marché) en ont facilité le déroulement. A ce sujet, la caisse d'épargne de la poste japonaise, autorisée par la loi depuis juin dernier à investir à l'étranger, a fait connaître, à Tokyo ce 13 août, ses intentions précises dans ce domaine.

Le ministère des postes et télécommunications a indiqué qu'il avait alloué 2 000 milliards de yens (13,2 milliards de dollars) pour des investissements à l'étranger sur un total de 110 000 milliards de yens (728,5 milliards de dollars) de dépôts à la poste.

Une partie du fonds d'assurance postale sera également destiné à l'achat de titres étrangers, essentiellement des obligations d'Etat.

La poste japonaise étant l'une des plus puissantes institutions financières mondiales - elle récolte une part importante des économies des Japonais, - dont l'épargne est la plus forte dans le monde, - cette nouvelle loi devrait renforcer encore l'importance de la force de frappe japonaise sur tous les marchés financiers.

Les moyens de l'agence de garantie des dépôts renforcés

Record de faillites bancaires aux Etats-Unis

Depuis le début de cette année, cent neuf banques américaines ont fermé leurs portes, indique le FDIC, le Federal Deposit Insurance Corp, l'agence qui garantit les dépôts bancaires aux Etats-Unis, dans son rapport d'activité rendu public à Washington le jeudi 13 août. L'agence est en outre venue au secours de seize autres établissements pour leur permettre de poursuivre leurs activités.

Pour la première fois, le FDIC use de ses pouvoirs renforcés. La nouvelle loi bancaire, signée par M. Reagan le 10 août, donne à l'agence des moyens nouveaux d'intervention. Ceux-ci sont d'ailleurs mis en œuvre dans l'opération de sauvetage de la First City Bancorp, la quatrième banque du Texas, particulièrement affectée par les difficultés des secteurs pétroliers et immobiliers.

Pour faire face à cette crise du système bancaire, les moyens de l'agence fédérale ont été renforcés. Au cours du premier semestre de

cette année, ses ressources se sont accrues de 164 millions de dollars, portant à 18,4 milliards le montant total de ses réserves. Cet accroissement est surtout le fruit de la politique plus dynamique conduite par le FDIC pour recouvrer les prêts défectueux. Présentant le rapport d'activité, M. Seidman a estimé que l'agence « est en mesure de faire face aux difficultés actuelles. »

La nouvelle loi bancaire, signée par M. Reagan le 10 août, donne à l'agence des moyens nouveaux d'intervention. Ceux-ci sont d'ailleurs mis en œuvre dans l'opération de sauvetage de la First City Bancorp, la quatrième banque du Texas, particulièrement affectée par les difficultés des secteurs pétroliers et immobiliers.

Pour la première fois, le FDIC use de ses pouvoirs renforcés. La nouvelle loi bancaire, signée par M. Reagan le 10 août, donne à l'agence des moyens nouveaux d'intervention. Ceux-ci sont d'ailleurs mis en œuvre dans l'opération de sauvetage de la First City Bancorp, la quatrième banque du Texas, particulièrement affectée par les difficultés des secteurs pétroliers et immobiliers.

BURKINA FASO TRAVAUX DE RENFORCEMENT ET D'ALLONGEMENT DE PISTE DE L'AÉROPORT INTERNATIONAL DE OUAGADOUGOU

Objet du marché : Aéroport International de Ouagadougou. Nature des prestations à fournir : Renforcement complet de la piste existante et son allongement sur une longueur de 500 m pour la porter à 3 014 m ; Aménagement des surfaces nouvellement créées. L'ensemble de ces travaux nécessite la mise en œuvre d'environ 41 000 tonnes de grave bitume et 25 000 tonnes de béton bitumineux. Délai d'exécution : Huit mois. Dossier de candidatures comprenant : une déclaration d'intention de soumissionner (possibilité d'exprimer toutes les raisons particulières pouvant faire valoir la candidature de l'entreprise à ce projet), dénomination sociale et adresse de l'entreprise, capital social en francs français, chiffres d'affaires en francs français 1984/1985/1986, agence au Burkina Faso, agence en Afrique, références aéronautiques, autres références, les plus récentes dans les domaines concernés, et ce plus particulièrement en Afrique. Date limite de réception des candidatures : Les candidatures doivent parvenir à chacun des deux destinataires suivants : AÉROPORTS DE PARIS Direction de l'Architecture et de l'Ingénierie - Parc Central - Orly Sud 103 94396 ORLY/AÉROGARE CEDEX. A l'attention de M. SAUVAILLE - Chef de Projets P.K.E. DIRECTION DE L'AVIATION CIVILE B.P. 1158 - OUAGADOUGOU - BURKINA FASO. A l'attention de M. TALL - Chef de Projet. Le délai pour la réception des candidatures expirera le 31 août 1987 à 12 h, terme de rigueur. Les plis devront porter en suscription : Appel de Candidatures - Aéroport International de Ouagadougou - Travaux de piste.

Le Monde ABONNEMENTS 7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09. Includes contact information for subscriptions and advertising.

A la Bourse de Paris Nouveaux achats des titres Prouvost

Les actions du groupe lainier Prouvost ont fait l'objet, le jeudi 13 août, de nouveaux achats à la Bourse de Paris : 160 864 titres (pour une valeur de 59,18 millions de francs) ont changé de main. Le cours a progressé de 13,5 %, à 382,50 F. Vendredi matin, suspendre provisoirement, le titre était en hausse de 9,8 %.

D'après certaines rumeurs, ces achats pourraient être effectués pour le compte des Chargeurs SA, qui ont indiqué, la semaine dernière, posséder déjà 11,69 % du capital de Prouvost. Aucun commentaire n'était fait, vendredi, chez Prouvost. On affirmait que Prouvost vendrait dernier que les Chargeurs avaient acheté leurs participations parmi les 40 % d'actions dans le public.

Si aucune explication officielle n'a encore été donnée par le patron des Chargeurs, on confirmerait récemment dans son entourage la volonté du groupe de se développer dans le textile, un secteur où il réalisait, en 1986, environ 1 milliard de francs de chiffre d'affaires.

Marchés financiers

BOURSE DE PARIS

13 AOUT Cours relevés à 17 h 42

Main table of stock market data for Bourse de Paris, including columns for Valeurs, Cours, and Réglement mensuel.

Comptant (sélection)

SICAV (sélection)

13/8

Tables for Comptant, SICAV, and 13/8, providing detailed financial data for various instruments.

Second marché (sélection)

Hors-cote

Cote des changes

Tables for Second marché, Hors-cote, and Cote des changes, including exchange rates and other market data.

PARIS, 15 août 1987. Légère amélioration.

CHANGES Dollar à 6,33 F

MATH

LA VIE DE LA C

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISÉS

TAUX DES EUROMONNAIES

